

# Le Conseil national de développement économique des Autochtones

Réexamen des recommandations du Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones de 2019



**Le Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDEA)**

Secrétariat du CNDEA

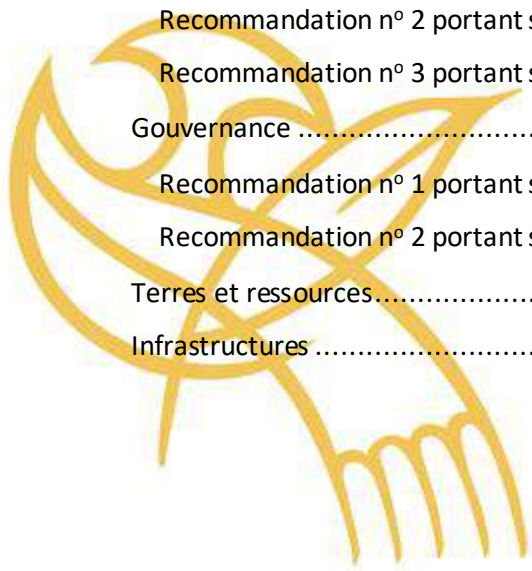
10, rue Wellington, Gatineau (Québec) K1A 0H4

[cndeaniedbsecretariat@sac-isc.gc.ca](mailto:cndeaniedbsecretariat@sac-isc.gc.ca)

## Table des matières

Message de la présidente .....	4
À propos du Conseil .....	5
Membres .....	5
Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones de 2019.....	6
Aperçu du réexamen des recommandations du <i>Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones</i> de 2019.....	7
Aperçu des recommandations du <i>Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones</i> de 2019 .....	9
Progrès réalisés à l'égard des recommandations du <i>Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones</i> de 2019.....	10
Emploi.....	11
Revenu.....	15
Recommandation n° 1 portant sur le revenu.....	18
Recommandation n° 2 portant sur le revenu.....	21
Bien-être des communautés.....	23
Éducation .....	26
Recommandation n° 1 portant sur l'éducation.....	27
Recommandation n° 2 portant sur l'éducation.....	30
Recommandation n° 3 portant sur l'éducation.....	32
Recommandation n° 4 portant sur l'éducation.....	34
Recommandation n° 5 portant sur l'éducation.....	36
Entrepreneuriat et création d'entreprises.....	37
Recommandation n° 1 portant sur l'entrepreneuriat et le développement des entreprises.....	38
Recommandation n° 2 portant sur l'entrepreneuriat et le développement des entreprises.....	41
Recommandation n° 3 portant sur l'entrepreneuriat et le développement des entreprises.....	43
Gouvernance .....	45
Recommandation n° 1 portant sur la gouvernance.....	46
Recommandation n° 2 portant sur la gouvernance.....	48
Terres et ressources.....	50
Infrastructure.....	53
Recommandation n° 1 portant sur les infrastructures .....	55

Recommandation n° 2 portant sur les infrastructures .....	56
Recommandation n° 3 portant sur les infrastructures .....	58
Recommandation n° 4 portant sur les infrastructures .....	61
Genre.....	63
Recommandation n° 1 portant sur l'égalité des genres.....	66
Recommandation n° 2 portant sur l'égalité des genres.....	69
Jeunes.....	71
Recommandation n° 1 portant sur les jeunes.....	73
Recommandation n° 2 portant sur les jeunes.....	75
Recommandation n° 3 portant sur les jeunes.....	78
Réponses du gouvernement du Canada à chacune des recommandations.....	80
Emploi.....	82
Revenu.....	86
Recommandation n° 1 portant sur le revenu.....	86
Recommandation n° 2 portant sur le revenu.....	90
Bien-être des communautés.....	93
Éducation .....	95
Recommandation n° 1 portant sur l'éducation.....	95
Recommandation n° 2 portant sur l'éducation.....	97
Recommandation n° 3 portant sur l'éducation.....	99
Recommandation n° 4 portant sur l'éducation.....	101
Recommandation n° 5 portant sur l'éducation.....	103
Entrepreneuriat et développement des entreprises .....	104
Recommandation n° 1 portant sur l'entrepreneuriat et le développement des entreprises.....	104
Recommandation n° 2 portant sur l'entrepreneuriat et le développement des entreprises.....	115
Recommandation n° 3 portant sur l'entrepreneuriat et le développement des entreprises.....	117
Gouvernance .....	120
Recommandation n° 1 portant sur la gouvernance.....	120
Recommandation n° 2 portant sur la gouvernance.....	123
Terres et ressources.....	125
Infrastructures .....	127



Recommandation n° 1 portant sur les infrastructures .....	127
Recommandation n° 2 portant sur les infrastructures .....	130
Recommandation n° 3 portant sur les infrastructures .....	133
Recommandation n° 4 portant sur les infrastructures .....	137
Genre.....	140
Recommandation n° 1 portant sur l'égalité des genres.....	140
Recommandation n° 2 portant sur l'égalité des genres.....	143
Jeunes.....	145
Recommandation n° 1 portant sur les jeunes.....	145
Recommandation n° 2 portant sur les jeunes.....	149
Recommandation n° 3 portant sur les jeunes.....	151
Liste des programmes de développement économique offerts aux Autochtones.....	153



## Message de la présidente

Au nom du Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDEA), j'ai le plaisir de vous présenter le rapport suivant, qui décrit en détail les mesures prises par le gouvernement du Canada relativement aux recommandations contenues dans le *Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones* de 2019<sup>1</sup>.

Depuis plus de 30 ans, le CNDEA a le mandat de fournir au gouvernement fédéral des conseils stratégiques sur les questions liées au développement économique des Autochtones. À l'appui de ces conseils, il a produit une série de rapports d'étape sur l'économie afin de mesurer la situation économique des peuples autochtones au Canada.

La série de rapports d'étape sur l'économie autochtone qu'il a publiés présente une analyse complète et approfondie des réalités économiques des Autochtones du pays. À l'aide de 13 mesures, le CNDEA évalue trois indicateurs principaux (emploi, revenu et bien-être des communautés) et un certain nombre d'indicateurs sous-jacents de la réussite économique (entrepreneuriat et développement des entreprises, infrastructures, éducation et gouvernance ainsi que terres et ressources).

Le rapport de 2019, le deuxième rapport d'étape du CNDEA depuis la publication du premier *Rapport d'analyse comparative de l'économie des Autochtones*<sup>2</sup> en 2012, établit des cibles audacieuses en fonction desquelles on peut suivre les progrès économiques des Premières Nations, des Inuit et des Métis au Canada, des cibles qui ne sont pas atteintes.

En 2022, le CNDEA a demandé aux ministères et organismes fédéraux d'examiner les recommandations du *Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones* de 2019 et de faire rapport sur les mesures qui auraient pu servir à faire avancer certaines recommandations depuis la publication du rapport. Les résultats de cet exercice figurent dans le présent rapport et nous donnent un portrait clair des initiatives fédérales prises concernant ces recommandations.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.



Dawn Madahbee Leach

Présidente, Conseil national de développement économique des Autochtones

<sup>1</sup> <http://www.naedb-cndea.com/french/reports/NIEDB-ECONOMIC%20PROGRESS%20REPORT-FRENCH%20VERSION%202019.pdf>

<sup>2</sup> <http://www.naedb-cndea.com/french/reports/rapport-d-analyse-comparative-de-l-economie-des-autochtones.pdf>



## À propos du Conseil

Créé en 1990, le Conseil national de développement économique des Autochtones est un organisme national non partisan ayant pour mandat de conseiller le gouvernement du Canada sur le développement économique des Autochtones. Le rôle crucial du Conseil, qui est composé de dirigeants des communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis et de chefs d'entreprise de partout au pays, consiste à épauler le gouvernement fédéral dans les processus d'élaboration et de réforme de politiques afin qu'elles répondent mieux aux besoins uniques des communautés autochtones. Le CNDEA constitue un lien vital entre les décideurs, les ministères fédéraux, les entreprises autochtones et non autochtones et les dirigeants communautaires.

### Membres

De 2019 à la fin de 2021, le Conseil en est venu à former une équipe complète de 13 membres provenant de différentes régions du Canada. Chaque membre a apporté une précieuse expertise commerciale, communautaire, opérationnelle et stratégique au travail du Conseil.

#### **Dawn Madahbee Leach**

Présidente, Ontario

<http://www.naedb-cndea.com/fr/le-conseil/dawn-madahbee-leach/>

#### **Victoria Labillois**

Vice-présidente, Québec

<http://www.naedb-cndea.com/fr/le-conseil/victoria-labillois-2/>

#### **Chef Terrance Paul**

Membre à titre particulier,  
Nouvelle-Écosse

<http://www.naedb-cndea.com/fr/le-conseil/chef-terrance-paul//>

#### **Hilda Broomfield Letemplier**

Membre, Terre-Neuve-et-  
Labrador.

<http://www.naedb-cndea.com/fr/le-conseil/hilda-broomfield-letemplier/>

#### **D<sup>re</sup> Marie Delorme**

Membre, Alberta

<http://www.naedb-cndea.com/fr/le-conseil/dre-marie-delorme/>

#### **Ruth Williams**

Membre, Colombie-Britannique

<http://www.naedb-cndea.com/fr/le-conseil/ruth-williams/>

#### **Sandra Sutter**

Membre, Alberta

<http://www.naedb-cndea.com/fr/le-conseil/sandra-sutter-2/>

#### **Maxime Vollant**

Membre, Québec

<http://www.naedb-cndea.com/fr/le-conseil/maxime-vollant-3/>

#### **Andy Moorhouse**

Membre, Québec

<http://www.naedb-cndea.com/fr/le-conseil/andy-moorhouse-2/>

#### **Michael Bonshor, CPA, CMA**

Membre, Colombie-Britannique

<http://www.naedb-cndea.com/fr/le-conseil/michael-bonshor-cpa-cma/>

#### **Danielle Levine, M.A., M.B.A.**

Membre, Colombie-Britannique

<http://www.naedb-cndea.com/fr/le-conseil/danielle-levine/>

#### **Dana Soonias**

Membre, Saskatchewan

<http://www.naedb-cndea.com/fr/le-conseil/dana-soonias/>

#### **Bob Dickson**

Membre, Ontario

<http://www.naedb-cndea.com/fr/le-conseil/bob-dickson/>



## Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones de 2019



Publié le 10 juin 2019, le *Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones* de 2019 conclut que, même si les résultats économiques globaux des peuples autochtones s'améliorent au Canada, ils sont parfois variables à de faibles degrés. Compte tenu du rythme des améliorations, les résultats n'étaient pas sur la bonne voie pour atteindre les cibles de 2022 de parité économique entre la population autochtone et la population non autochtone à l'échelle du pays.

Ce rapport présente une analyse complète et approfondie des réalités économiques des Autochtones au Canada. Treize mesures sont examinées à l'aide de trois indicateurs principaux : l'emploi, le revenu et le bien-être des communautés. Dix-neuf autres mesures sont utilisées pour examiner également cinq indicateurs sous-jacents de la réussite économique, soit l'éducation, l'entrepreneuriat et le développement des entreprises, la gouvernance, les terres et les ressources ainsi que les infrastructures.

*Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones de 2019 du CNDEA – Page couverture*

Onze nouvelles mesures ont été ajoutées au présent rapport, notamment la représentation de la main-d'œuvre, l'amélioration des mesures du revenu et

du niveau de scolarité, le surpeuplement et les conditions de logement ainsi que la certification financière des communautés. Il présente les résultats de l'analyse comparative entre les sexes ainsi que deux nouveaux indices composites sur le développement économique et l'infrastructure.

Voici les quatre objectifs du rapport d'étape :

1. Présenter des données comparatives sur l'évolution des résultats économiques des Autochtones et des non-Autochtones par rapport aux repères établis en 2012.
2. Déterminer les variations dans l'évolution des résultats économiques parmi les groupes d'identité autochtones (Premières Nations, Inuit et Métis) et, dans la mesure du possible, entre les Premières Nations dans les réserves et hors réserve, par rapport aux repères établis en 2012.
3. Mesurer les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs de 2022 établis par le CNDEA pour les Autochtones afin d'obtenir des résultats comparables à ceux des Canadiens non autochtones.
4. Éclairer l'orientation des politiques et des programmes fédéraux.



## Aperçu du réexamen des recommandations du *Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones de 2019*

La croissance de l'économie des Autochtones exige une approche multidimensionnelle qui s'attaque aux obstacles décrits dans le *Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones de 2019* et qui utilise des mesures novatrices de la prospérité et de l'autonomie des communautés. La promotion de la souveraineté, le soutien des institutions autochtones de gouvernance et de leadership communautaire, la sauvegarde et le respect de la culture et de l'identité autochtones ainsi que l'investissement dans la jeunesse et l'éducation sont tous des moteurs importants du développement économique autochtone.

Le Canada doit prendre des mesures concrètes pour combler les écarts socioéconomiques entre la population autochtone et la population non autochtone.

Le présent rapport donne plus de détails sur les recommandations de 2019 et décrit les interventions auxquelles les ministères et organismes fédéraux ont eu recours pour y donner suite. Le CNDEA est satisfait de l'ampleur et de la portée des interventions, mais il reste encore beaucoup de travail à faire. Ces interventions ont été évaluées en fonction de leur longueur, de leur pertinence et de leur clarté.

Chaque section traite également des possibilités de recherche et de liens avec la *Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada*<sup>3</sup>. Lancée en juin 2022, cette stratégie a été présentée par plus de 20 organisations économiques autochtones nationales, dont le CNDEA, en collaboration notamment avec le Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA), l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF), Indigenous Works, le Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones (CAADA).

La *Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada* est une stratégie dirigée par des Autochtones qui vise à guider tous les ordres de gouvernement, les entités et les communautés autochtones, les petites et moyennes entreprises ainsi que les organisations et institutions non autochtones. Il s'appuie sur quatre cheminements stratégiques (population, terres, infrastructures et finances) et comprend des « appels à la prospérité économique » qui peuvent être appuyés par tous les Canadiens, les gouvernements, les entreprises et les institutions afin de réaliser la parité économique pour tous les peuples autochtones. La Stratégie donne également aux praticiens du développement économique autochtone et aux décideurs une vision cohérente conçue pour orienter les efforts au cours de la prochaine décennie.

Le Conseil espère que les « appels à la prospérité économique » de cette stratégie seront adoptés par tous les ordres de gouvernement au pays, ainsi que par les entreprises canadiennes, toutes les institutions économiques et le public canadien, afin de servir de guide à l'échelle mondiale pour appuyer l'inclusion économique des Autochtones.

Le cas échéant, en plus de la *Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada*, ce rapport établit également des liens entre les données qu'il contient et celles des rapports récents suivants :

- OCDE : *Linking Indigenous Communities with Regional Development in Canada*<sup>4</sup> (2020)

<sup>3</sup> [https://niestrategy.ca/wp-content/uploads/2022/05/NIES\\_French\\_FullStrategy.pdf](https://niestrategy.ca/wp-content/uploads/2022/05/NIES_French_FullStrategy.pdf)

<sup>4</sup> <https://www.oecd.org/fr/publications/linking-indigenous-communities-with-regional-development-in-canada-fa0f60c6-en.htm> (en anglais seulement)



- Le projet Feuille de route du Conseil de gestion financière des Premières Nations<sup>5</sup> (2022)

Le rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) présente des recommandations concrètes pour que tous les ordres de gouvernement au Canada travaillent en partenariat avec les peuples autochtones afin de développer des économies autochtones dynamiques. Il contribue au programme de travail de l'OCDE sur le développement régional et rural et a été approuvé par le Comité des politiques de développement régional le 19 novembre 2019.

De plus, le projet Feuille de route du Conseil de gestion financière des Premières Nations (CGFPN) est une voie pratique vers la réconciliation économique avec les Autochtones, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA). Éclairée par des discussions avec les Premières Nations de partout au Canada, la Feuille de route offre des options réalistes qui aident véritablement les gouvernements des Premières Nations à dépasser l'approche générale du système colonial, qui a été un échec. La Feuille de route vise à créer de nouvelles voies que les Premières Nations pourront emprunter pour passer de la gestion de la pauvreté à la production de richesses. Il s'agit d'un plan dirigé par les Autochtones qui vise à assurer la prospérité économique et l'autodétermination des Premières Nations ainsi qu'à réduire les risques pour le Canada.

---

<sup>5</sup> <https://fnfmb.com/fr/direction/le-projet-feuille-de-route>

## Aperçu des recommandations du Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones de 2019

### Emploi

**EMP1:** Veiller à ce que les plans de main-d'œuvre communautaires soient informés des besoins locaux des entreprises en matière d'emploi, afin que les étudiants puissent cibler leurs plans d'études en conséquence

### Revenu

**INC1:** Augmenter les possibilités de formation et de stage pour les employés afin d'accroître leur potentiel de rémunération dans des professions à plus haut revenu  
**INC2:** Continuer à présenter aux étudiants les succès, le mentorat et le leadership des autochtones

### Bien-être de la communauté

**CWB1:** Élaborer conjointement un vaste tableau de bord des résultats en matière de bien-être afin de refléter les paramètres convenus d'un commun accord (santé, culture, environnement, langue)

### L'éducation

**EDU1:** Améliorer les systèmes éducatifs dans les réserves  
**EDU2:** Donner la priorité à la santé et aux soutiens culturels dans l'éducation communautaire  
**EDU3:** Développer des programmes de transition pour aider les étudiants qui souhaitent passer du collège à l'université  
**EDU4:** Investir dans les programmes d'enseignement à distance  
**EDU5:** étendre et maintenir le financement des bourses d'études

### Entrepreneuriat et développement des entreprises

**EDBD1 :** Fournir un accès aux services aux entreprises et à la formation professionnelle et faire connaître les aides et les programmes de financement.  
**EDBD2 :** Examiner les possibilités de soutien aux entreprises des Premières nations dans les réserves.  
**EDBD3 :** financer les institutions financières autochtones pour que les entrepreneurs puissent accéder aux capitaux.

### Gouvernance

**GOV1:** Soutenir la formation et la certification en matière de gouvernance et de gestion financière  
**GOV2:** Examiner les besoins et les opportunités des populations autochtones urbaines

### Terres et ressources

**LR1:** Augmenter les ressources du programme d'ajouts aux réserves afin d'accélérer les demandes.

### Infrastructure

**INF1 :** Lever tous les avis relatifs à l'eau potable  
**INF2 :** Poursuivre et accroître les investissements dans le logement  
**INF3 :** Offrir des services mobiles et à large bande à haut débit aux communautés indigènes  
**INF4 :** mettre à jour l'indice des infrastructures tous les deux ans

### Genre

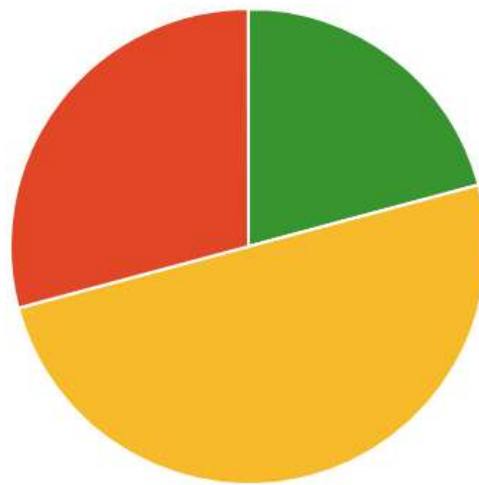
**GEN1:** Élaborer ou adapter des politiques et des programmes pour améliorer les résultats en matière d'emploi et de revenu pour les femmes  
**GEN2:** Développer des politiques et des stratégies pour améliorer les résultats éducatifs des hommes et des femmes

### Jeunesse

**YTH1 :** Promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes autochtones  
**YTH2 :** Créer des centres urbains de guérison et d'emploi pour les indigènes et un fonds pour les anciens élèves.  
**YTH3 :** Inclure les considérations et les perspectives des communautés dans le développement des programmes pour la jeunesse

## Progrès réalisés à l'égard des recommandations du Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones de 2019

Tout au long du rapport, les recommandations de 2019 sont évaluées en fonction du progrès réalisé. De bons progrès ont été réalisés en ce qui concerne les recommandations pour lesquelles une cote verte a été attribuée, certains progrès ont été réalisés en ce qui concerne les recommandations pour lesquelles une cote jaune a été attribuée, et il reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne les recommandations pour lesquelles une cote rouge a été attribuée. Le graphique suivant illustre les recommandations qui entrent dans chaque catégorie de progrès.



■ Quelques progrès    ■ De bons progrès    ■ Il reste des progrès à faire

EDU2  
EDBD1  
EDBD2  
INF1  
GEN1

INC1  
INC2  
CWB1  
EDU1  
EDU4  
EDBD3  
GOV1  
LR1  
INF2  
GEN2  
YTH1  
YTH3

EMP1  
EDU3  
EDU5  
GOV2  
INF3  
INF4  
YTH2



## Emploi

**Voir à ce que la planification de la main-d'œuvre des communautés tienn compte des besoins locaux en matière d'emploi des entreprises afin que les étudiants puissent établir des plans d'apprentissage ciblés en conséquence**

EMP1 Les résultats indiquent que, même si tous les groupes autochtones affichent des taux de chômage plus élevés que les groupes non autochtones, les taux sont fortement influencés par les taux de scolarisation, l'emplacement des communautés éloignées ou dans les réserves et l'inégalité entre les sexes. Le soutien des programmes qui font le pont entre les travailleurs et les possibilités offertes localement compte tenu de la scolarité peut être enrichi par la planification de la main-d'œuvre des communautés et servir à orienter celle-ci. ***Une planification de la main-d'œuvre des communautés permettrait de prévoir les besoins futurs en matière d'emploi dans la communauté et de répondre aux préoccupations exprimées par les entreprises autochtones concernant l'acquisition de talents, en faisant participer les entreprises à l'élaboration de plans.*** De plus, en anticipant les besoins futurs de la communauté locale, les étudiants peuvent avoir de meilleures garanties quant à leurs chances de trouver un emploi localement et ils sont à même de cibler leurs études en conséquence, tandis que les entreprises peuvent établir des objectifs d'embauche prioritaires pour encourager le développement économique local.

**IL RESTE BEAUCOUP À FAIRE POUR METTRE EN ŒUVRE CETTE RECOMMANDATION**

## CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS DU RAPPORT D'ÉTAPE SUR L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE DES AUTOCHTONES DE 2019

Le *Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones* de 2019 a révélé que, malgré des améliorations marginales, un écart important demeure dans les taux d'emploi entre la population autochtone et la population non autochtone. Cet écart est le plus prononcé chez les Premières Nations vivant dans les réserves, où le taux d'emploi est de 24,2 points de pourcentage inférieur à celui des Canadiens non autochtones. Les Métis continuent d'afficher un taux d'emploi plus élevé que celui des autres groupes identitaires. Bien que les taux d'emploi des Inuit soient considérablement inférieurs à ceux des non-Autochtones, les Inuit étaient le seul groupe à ne pas avoir connu de baisse du taux d'emploi de 2006 à 2016.

De plus, le taux d'activité de la population autochtone a diminué et l'écart avec la population non autochtone n'a pas changé depuis 2006. Les Premières Nations dans les réserves continuent d'afficher le taux d'activité le plus faible. Bien que l'écart ait augmenté pour les Premières Nations vivant dans les réserves, celui affiché par les Inuit à ce chapitre a diminué. Les Métis continuent d'afficher des taux d'activité plus élevés que tous les autres groupes.

L'écart entre les taux de chômage des populations autochtones et non autochtones est demeuré largement inchangé entre 2006 et 2016. Les taux de chômage demeurent les plus élevés chez les membres des Premières Nations vivant dans les réserves, soit environ un chômeur sur quatre, et chez les Inuit, soit environ un chômeur sur cinq. Le taux de chômage le plus faible parmi les groupes

d'identité autochtone est observé chez les Métis; ce taux est encore plus élevé que celui des non-Autochtones.

Le *Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones* de 2019 conclut qu'au cours de la période de 2006 à 2016, tous les groupes identitaires au Canada ont connu une baisse des taux d'emploi et une augmentation des taux de chômage. Les taux des Inuit étaient les seuls à témoigner d'une augmentation du taux de participation à la population active, signe d'une main-d'œuvre en croissance. Les Premières Nations (dans les réserves et hors réserve) et les Métis ont connu des changements similaires à ceux des Canadiens non autochtones, mais leurs effets ont été amplifiés. Ces constatations démontrent une vulnérabilité accrue aux fluctuations du marché du travail qu'il faudra corriger pour combler l'écart entre les Canadiens autochtones et non autochtones. De plus, la correction de ces vulnérabilités servira à renforcer et à préparer les marchés du travail autochtones aux possibilités et aux défis futurs prévus en matière de main-d'œuvre, en raison de facteurs comme l'automatisation accrue et le découplage du milieu de travail et de la main-d'œuvre.

### COMMENTAIRE DU CNDEA

On se demande si des programmes comme le Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones (PFCEA) et le Fonds pour les compétences et les partenariats (FCP) d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) répondent bien aux besoins ou si des fonds et des activités de sensibilisation supplémentaires sont nécessaires. Il en va peut-être de même pour les programmes de Services aux Autochtones Canada (SAC), de Pétrole et gaz des Indiens du Canada (PGIC), de Pêches et Océans Canada (MPO) et de Ressources naturelles Canada (RNCan). D'autres ministères, comme la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC), Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), Infrastructure Canada, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) et Services partagés Canada (SPC), devraient envisager de créer des programmes semblables.

Les agences de développement régional (ADR) devraient également envisager d'appuyer les programmes locaux et régionaux ayant pour objectif de planifier la main-d'œuvre des communautés qui « font le pont entre les travailleurs et les possibilités offertes localement compte tenu de la scolarité » et devraient également être actifs « en anticipant les besoins futurs de la communauté locale ».

Le nombre de différents programmes actifs dans ce domaine souligne la nécessité de bons postes de navigateurs à l'échelle du gouvernement, dont les titulaires connaissent bien les mesures prises par d'autres ministères et communiquent régulièrement entre eux.

En 2022, en réponse aux demandes des communautés autochtones qui cherchent à obtenir du soutien pour les occasions de développement économique, SAC a créé un poste de navigateur pour aider les entrepreneurs autochtones à trouver des programmes qui s'appliquent à leur situation. L'unité de navigation oriente les Autochtones, les entreprises, les organisations et les communautés dans leur recherche de programmes et de services de développement économique offerts par le gouvernement fédéral. De plus, il permettra de cerner les écarts entre les programmes et les services disponibles et les besoins réels des intervenants autochtones afin de réduire au minimum les obstacles au développement économique.

Pour que ces postes soient utiles, il est impératif que :

- les peuples autochtones participent à chaque étape du processus et de la mise en œuvre dès le départ;

- le processus comprenne un guichet unique en ligne, exploité et géré par une entreprise autochtone, et que des Autochtones participent aux essais bêta;
- l'accent soit mis sur les politiques et les procédures d'approvisionnement du gouvernement fédéral;
- l'on choisisse des accompagnateurs compétents sur le plan culturel;
- l'accompagnateur collabore avec les institutions autochtones existantes, comme l'Indigenous Business Hub de l'ANSAF;
- les liens et les partenariats possibles avec les programmes provinciaux et territoriaux soient examinés dès le départ.

Pour ce qui est des prochaines étapes, des renseignements supplémentaires devraient être accessibles à tous, notamment les programmes existants, le montant du financement disponible, les détails concernant les critères de prise de décisions et la façon dont les priorités sont établies.

À titre d'exemple, l'enjeu est illustré dans le rapport de l'OCDE au moyen d'une étude de cas concernant les Mohawks de Kahnawà:ke, qui indique qu'un des principaux problèmes de développement dans la réserve est l'inadéquation croissante entre les compétences de la main-d'œuvre et les possibilités d'emploi dans la réserve et hors réserve. En outre, les travailleurs peu qualifiés ont des attentes salariales irréalistes fondées sur les emplois existants dans le secteur de l'acier et du tabac qui ne reviendront pas. Cet exemple souligne l'importance d'une bonne planification de la main-d'œuvre des communautés.

Le rapport de l'OCDE de 2020 a mis en évidence les mesures prises en réponse à l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2017, qui a révélé que la pénurie d'emplois était l'obstacle à l'emploi le plus souvent signalé. Par ailleurs, l'âge et le sexe sont des facteurs de différence qui sont ressortis de l'enquête. Par exemple, les jeunes Inuit étaient plus susceptibles de déclarer ne pas savoir où chercher du travail et ne pas savoir quel type d'emploi chercher que le principal groupe d'Inuit en âge de travailler. Le manque d'expérience de travail était un autre obstacle à l'emploi souvent signalé chez les Inuit interrogés. Cette situation met en évidence l'importance de la formation et du soutien sur le marché du travail ainsi que de la formation professionnelle et de l'expérience de travail.

Le rapport de l'OCDE résumait également certaines des conclusions de l'enquête de suivi de 2010 du Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations concernant le bien-être des communautés. En ce qui concerne l'emploi, cette enquête a indiqué que les emplois liés aux bandes prédominent, 8 emplois sur 10 étant au sein d'une bande des Premières Nations. Toutefois, la majorité des résidents qui terminent leurs études collégiales et universitaires (60 %) ne retournent pas au travail dans la communauté.

Le projet Feuille de route du Conseil de gestion financière des Premières Nations (CGFPN) s'appuie sur ce fait en faisant observer que les économies des Premières Nations se déroulent dans un environnement économique extrêmement déséquilibré où le secteur public est devenu beaucoup plus important que le secteur privé. Le sous-développement du secteur privé se traduit par des possibilités d'emploi limitées pour les membres dans des domaines autres que l'administration de la bande ou les entreprises publiques gouvernementales. Les spécialistes ou les personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé seront forcés d'aller ailleurs, minant ainsi la propension du pays à l'innovation et à la diversification économiques<sup>6</sup>.

<sup>6</sup> Projet Feuille de route du CGFPN : Chapitre 4, page 30

## RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX

- La Stratégie d'aide au revenu et d'emploi des jeunes des Premières Nations (SAREJPN) et la Stratégie pour l'emploi des jeunes inuits et des Premières Nations (SEJIPN) de SAC continuent de cerner et d'appuyer les initiatives qui offrent des possibilités de formation et d'emploi aux jeunes inuits et des Premières Nations.
- Le Conseil des ressources indiennes (CRI) de Pétrole et gaz des Indiens du Canada (PGIC) a formé des membres des Premières Nations en Alberta, ce qui s'est traduit par des résultats positifs en matière d'emploi, d'entrepreneuriat et d'éducation.
- Le Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones (PFCEA) d'EDSC a servi plus de 111 000 clients et offert des possibilités d'emploi et d'éducation.
- Au MPO, les programmes de pêches commerciales autochtones ont contribué à l'emploi de plus de 3 330 Autochtones, et les programmes de gestion des pêches ont contribué à l'emploi de plus de 1 600 Autochtones.
- RNCan a contribué à attirer de jeunes autochtones dans le secteur minier par l'entremise du Conseil des ressources humaines de l'industrie minière et en créant la Stratégie nationale de promotion des carrières dans l'industrie minière auprès des jeunes et un programme national d'ambassadeurs de carrière.

Les données détaillées sur les contributions du gouvernement fédéral se trouvent à la page 75.

### POSSIBILITÉS DE RECHERCHE

Examen des programmes de formation et de planification de la main-d'œuvre des communautés propres aux Autochtones du Canada (financement adéquat et portée pour répondre aux besoins, recommandations pour simplifier les politiques et les procédures).

### APPELS À LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE PERTINENTS TIRÉS DE LA *STRATÉGIE ÉCONOMIQUE NATIONALE POUR LES AUTOCHTONES AU CANADA*

19. Effectuer la planification de la main-d'œuvre.
20. Élaborer des stratégies pour le marché du travail.
21. Créer des stratégies d'embauche de la main-d'œuvre.
22. Renforcer le soutien aux organisations qui se concentrent sur les compétences, l'emploi et la formation des Autochtones dans le domaine des affaires.
23. Recueillir des données significative et effectuer des évaluations sur l'efficacité des programmes existants en ce qui concerne le développement des compétences des peuples autochtones.



## Revenu

**Accroître les occasions de formation et de stage pour que les employés puissent accroître leur potentiel de rémunération dans les professions à revenu élevé**

**Continuer de présenter aux étudiants les réussites, le mentorat et le leadership autochtones**

### **CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS DU RAPPORT D'ÉTAPE SUR L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE DES AUTOCHTONES DE 2019**

Le *Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones* de 2019 a révélé que, de 2005 à 2015, l'écart entre le revenu moyen des populations autochtones et non autochtones âgées de 15 ans et plus est demeuré le même; cependant, tous les revenus ont augmenté et les écarts se sont réduits. Les taux de croissance élevés ont également contribué à réduire les écarts de revenu.

Les Premières Nations avaient le revenu moyen le plus faible de tous les groupes identitaires, les Premières Nations vivant dans les réserves ayant un revenu inférieur à la moitié du revenu moyen des Canadiens non autochtones en 2005 et en 2015. Parmi les trois groupes identitaires, les Métis sont ceux dont le revenu est le plus élevé, suivis des Inuit et des membres des Premières Nations vivant hors réserve.

Le revenu médian de l'ensemble de la population autochtone a augmenté de 52 % de 2005 à 2015. En comparaison, le revenu médian de la population non autochtone n'a augmenté que de 33 % pendant la même période. Malgré cette augmentation, le revenu médian de la population autochtone était d'environ les trois quarts de celui de la population non autochtone en 2015.

Parmi les groupes autochtones en 2015, le revenu médian le plus faible était celui des membres des Premières Nations vivant dans les réserves et le plus élevé était celui des Métis. Les écarts ont diminué pour tous les groupes d'identité.

La proportion du revenu provenant des transferts gouvernementaux a augmenté en 2015 seulement pour les Premières Nations dans les réserves et l'ensemble de la population non autochtone. Une diminution de l'écart global a été observée à mesure que la proportion du revenu provenant des transferts gouvernementaux augmentait pour la population non autochtone et diminuait pour l'ensemble de la population autochtone.

La population métisse affichait la plus faible proportion du revenu provenant des transferts gouvernementaux, tandis que les Premières Nations vivant dans les réserves affichaient la plus forte. La part du revenu provenant des transferts gouvernementaux a affiché la plus forte augmentation chez les Premières Nations vivant dans les réserves, le seul groupe dont l'écart avec la population non autochtone augmente.

Bien que certaines améliorations aient été apportées aux écarts, un Autochtone sur trois en moyenne, comparativement à un non-Autochtone sur cinq, continue de tirer sa principale source de revenus des transferts gouvernementaux.

De 2005 à 2015, la proportion de la population autochtone qui dépendait des transferts gouvernementaux a diminué de 0,6 point de pourcentage, tandis que celle de la population non autochtone a augmenté de 0,4 point de pourcentage. Par conséquent, l'écart entre les deux a diminué d'un point de pourcentage.



L'augmentation de la proportion de la population qui dépend des transferts gouvernementaux s'est produite dans deux groupes d'identité : les Inuit ont connu la plus forte augmentation, suivis des Premières Nations dans les réserves. L'écart avec la population non autochtone a aussi augmenté pour ces deux groupes.

Les Autochtones sont représentés différemment des non-Autochtones dans les catégories de professions et d'industries. Les Premières Nations et les Inuit ont la représentation la plus faible dans les catégories de professions à revenu élevé et la représentation la plus élevée dans les catégories de professions à faible revenu.

Les trois groupes d'identité autochtone sont plus représentés que les non-Autochtones dans les catégories d'industries à revenu élevé. En particulier, la représentation des Inuit dans ces catégories d'industries à revenu élevé est trois fois plus élevée que celle des Canadiens non autochtones.

Le revenu d'emploi des Autochtones et des non-Autochtones varie grandement, les Premières Nations ayant le revenu médian le plus bas et les Inuit ayant le revenu médian le plus élevé de tous les groupes identitaires dans les mêmes catégories professionnelles.

À l'échelle des industries, les non-Autochtones ont le revenu médian le plus élevé dans presque toutes les catégories, même celles où les Autochtones sont fortement représentés. Les Inuit affichent le revenu médian le plus bas pour 13 des 20 catégories d'industries.

Les Autochtones ont un revenu d'emploi médian plus faible et un niveau de scolarité plus faible, mais un revenu d'emploi médian égal ou plus élevé et un niveau de scolarité plus élevé.

À l'aide de l'indice de Gini, qui mesure la répartition du revenu d'une population, on a constaté que les populations inuites et métisses affichaient des valeurs inférieures à celles des populations non autochtones, ce qui témoigne d'une plus grande égalité des revenus au sein de ces populations. La valeur de l'indice de Gini pour les Premières Nations est plus élevée que pour toutes les autres populations, ce qui indique une plus grande inégalité des revenus. Les valeurs du coefficient de Gini n'ont pas beaucoup changé entre 2005 et 2015.

Chez les Premières Nations vivant dans les réserves, 81,9 % de la population se trouvent dans la moitié inférieure de la répartition du revenu total de l'ensemble de la population canadienne, tandis que 67,9 % des membres des Premières Nations hors réserve se trouvent dans la moitié inférieure de la répartition du revenu total de l'ensemble de la population canadienne. Les valeurs correspondantes pour les Inuit et les Métis sont respectivement de 59,8 % et de 52,9 %. L'inégalité des revenus est prononcée entre les non-Autochtones et la plupart des populations autochtones.

Le *Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones* de 2019 conclut que l'écart de revenu moindre, mais persistant, entre les non-Autochtones et les Autochtones pourrait être attribuable en partie à la concentration des Autochtones dans les catégories professionnelles à faible revenu, bien que ceux-ci puissent être très représentés dans certaines industries à revenu élevé. Les différences de revenu entre les Autochtones et les non-Autochtones appuient ces constatations. Cela dit, un plus faible revenu au sein de catégories professionnelles similaires peut également être signe que les Autochtones se heurtent à des obstacles plus importants qui nuisent à l'équité en milieu de travail. Compte tenu de ces constatations, il pourrait être très avantageux, en vue de réduire les écarts de revenu, de concentrer les efforts sur les mesures de soutien qui aident les Autochtones à trouver un emploi dans les professions à revenu élevé, comme la gestion et les sciences naturelles et appliquées, et de veiller à atteindre l'égalité salariale. Compte tenu de la forte représentation actuelle dans les industries à revenu

élevé, et étant donné les revenus élevés observés chez ceux qui ont un niveau de scolarité suffisant pour aspirer aux professions connexes, les écarts entre les Canadiens autochtones et non autochtones pourraient être comblés plus rapidement.



### **Recommandation n° 1 portant sur le revenu**

#### **Accroître les occasions de formation et de stage pour que les employés puissent accroître leur potentiel de rémunération dans les professions à revenu élevé**

REV1 Comme les groupes autochtones travaillent déjà dans des industries à salaire élevé (mais dans les emplois les moins bien rémunérés de ces industries), la possibilité d'amplifier les gains tirés d'une scolarité plus poussée est excellente. Grâce à une augmentation des possibilités de formation et de stage s'offrant aux employés autochtones dans les industries où ils travaillent déjà, les employés autochtones pourraient passer plus efficacement à des niveaux professionnels supérieurs et accroître leur potentiel de revenu. Dans la foulée de l'appel à l'action n° 92 de la Commission de vérité et réconciliation, la sensibilisation de la direction non autochtone aux avantages d'une représentation accrue des Autochtones dans les professions à revenu élevé favoriserait les possibilités de formation et de perfectionnement professionnel.

#### **QUELQUES PROGRÈS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION**

#### **COMMENTAIRE DU CNDEA**

La recherche du CNDEA indique que si les peuples autochtones avaient le même accès aux possibilités économiques offertes aux autres Canadiens, l'augmentation de l'emploi qui en résulterait se traduirait par un revenu d'emploi supplémentaire de 6,9 milliards de dollars par année et environ 135 000 nouveaux employés autochtones<sup>7</sup>.

En 2018, la Banque Royale du Canada a constaté que le système d'éducation, les programmes de formation et les initiatives liées au marché du travail du Canada ne sont pas conçus de façon à aider les jeunes Canadiens à s'y retrouver dans la nouvelle économie axée sur les compétences<sup>8</sup>.

Dans le document *Portrait de la situation : l'acquisition de nouvelles compétences et l'emploi chez les Autochtones au Canada*, le Forum des politiques publiques a suggéré que les entreprises autochtones participent à l'élaboration de politiques et de programmes visant à atténuer l'impact des perturbations en soutenant l'innovation commerciale, en facilitant l'apprentissage continu et en réévaluant le lien entre les professions et les compétences afin de s'assurer que les peuples autochtones ont la possibilité de participer à la main-d'œuvre automatisée et numérique de demain<sup>9</sup>.

Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne les possibilités de formation, mais il faut en faire davantage sur la question fondamentale des possibilités de stages.

Les programmes propres à l'offre de stages devraient être poursuivis, en particulier par l'intermédiaire de SAC, d'ISDE, d'EDSC et des agences de développement régional (ADR).

<sup>7</sup> Conseil national de développement économique des Autochtones, *Réconciliation : stimuler l'économie canadienne de 27,7 milliards*, 2016.

<sup>8</sup> RBC, *Humains recherchés – Facteurs de réussite pour les jeunes Canadiens à l'ère des grandes perturbations*, 2018

<sup>9</sup> Forum des politiques publiques, *Portrait de la situation : l'acquisition de nouvelles compétences et l'emploi chez les Autochtones au Canada*, juin 2020

## RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX

- L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) offre un soutien aux organisations autochtones, par exemple dans le cadre de l'Initiative conjointe de développement économique (ICDE), de la Mi'kmaw Economic Benefits Office (MEBO) et du Ulnooweg Development Group, ce qui se traduit par des possibilités de perfectionnement de la main-d'œuvre pour les Autochtones.
- L'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor) appuie l'accessibilité aux occasions de formation pour les employés inuits du Nunavut afin d'accroître leur potentiel de gains dans des postes à revenu élevé au sein du secteur public, par l'intermédiaire de Pilmaksaivik (le Centre d'excellence fédéral pour l'emploi des Inuits au Nunavut).
- Développement économique Canada pour le Pacifique (PacifiCan) a fourni à la Namgis Business Development Corporation un financement de 252 000 \$ dans le cadre du Fonds pour l'emploi et la croissance afin d'aider l'école de conduite communautaire à offrir une formation de conducteur certifié aux membres des communautés autochtones.
- Les agents de développement économique dans les communautés de SAC de partout au Canada reçoivent des mesures de soutien supplémentaires adoptées dans le budget de 2022 afin d'améliorer leurs capacités « au travail ».
- ECCC a élaboré une stratégie de recrutement et de maintien en poste des Autochtones (SRMPA), fondée sur les recommandations du rapport de 2020 Unis dans la diversité.
- Exportation et développement Canada (EDC) aide les entreprises autochtones à atteindre l'autonomie et la croissance économiques en exportant d'une manière qui respecte l'histoire, les traditions et la culture autochtones.
- Les Autochtones qui ont un emploi peuvent avoir accès à des possibilités de formation pour améliorer leurs compétences et passer à des niveaux professionnels et à des niveaux de revenu plus élevés grâce aux programmes PFCEA et FCP d'EDSC.
- En réponse à une lacune cernée par l'Examen des programmes autochtones de 2019, le MPO a lancé le Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones, qui coordonne la formation et le perfectionnement des compétences des Autochtones dans les secteurs des pêches et des océans.
- Le Programme de stages en sciences et en technologie (PSST) – Emplois verts de RNCan a mis à jour l'appel de propositions afin d'élargir son bassin actuel d'organismes de prestation de services et d'inclure des organismes de prestation plus petits, régionaux et axés sur les Autochtones.
- L'Initiative autochtone pour réduire la dépendance au diesel de RNCan soutient actuellement 14 communautés et régions autochtones éloignées au Canada grâce à du financement et à des ressources pour la formation sur l'énergie propre, la participation communautaire et les projets d'énergie propre.
- En 2021, l'Office de l'efficacité énergétique de RNCan a lancé la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, une initiative appuyant des projets novateurs qui visent à recruter, à former et à mentorer de nouveaux conseillers en énergie partout au Canada.

Les données détaillées sur les contributions du gouvernement fédéral se trouvent à la page 78.

## POSSIBILITÉS DE RECHERCHE

Comment les ministères et organismes fédéraux (SAC, ISDE, EDSC, les ADR, etc.) pourraient-ils mettre en œuvre des programmes qui visent à offrir des possibilités de stages?

**APPELS À LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE PERTINENTS TIRÉS DE LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE NATIONALE POUR LES AUTOCHTONES AU CANADA**

2. Développer des programmes de mentorat.
22. Renforcer le soutien aux organisations qui se concentrent sur les compétences, l'emploi et la formation des Autochtones dans le domaine des affaires.
30. Engager des conseillers autochtones pour aider les organisations autochtones et non autochtones à évaluer les pratiques et les stratégies en milieu de travail, à mesurer et à contrôler les stratégies d'inclusion en milieu de travail, à fournir une formation à l'inclusion en milieu de travail et à entreprendre un examen des systèmes de stratégies.
31. Tous les employeurs publics et privés adoptent l'Appel à l'action de vérité et réconciliation n° 57 (éduquer les fonctionnaires sur l'histoire autochtone) et n° 92 (adoption par le secteur privé de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones).



## Recommandation n° 2 portant sur le revenu

### Continuer de présenter aux étudiants les réussites, le mentorat et le leadership autochtones

- INC2 Les employés autochtones qui affichent des niveaux de scolarité élevés ont des revenus d'emploi supérieurs aux niveaux médians, ce qui offre une raison de plus d'élaborer des politiques et des programmes pour aider les étudiants autochtones à pousser plus loin leurs études. **L'offre continue d'exemples de réussite, de mentorat et de leadership autochtones** devrait être encouragée pour permettre aux étudiants de réfléchir au rôle de l'éducation dans leur réussite future.

## QUELQUES PROGRÈS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION

### COMMENTAIRE DU CNDEA

Il faut envisager un soutien accru à Inspire, aux prix du CCCA, à l'Ordre du Canada, aux prix Voix autochtones, aux prix en art autochtone REVEAL, à la Journée nationale des peuples autochtones et au Mois national de l'histoire autochtone.

Les titulaires des postes de navigateurs gouvernementaux créés devraient tenir à jour une liste des bourses d'études postsecondaires offertes partout au pays.

### RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX

- Par l'entremise de Pilimaksavik (le Centre d'excellence fédéral pour l'emploi des Inuits au Nunavut), CanNor appuie le Fonds d'aide à l'éducation Ilipallianiq, qui offre du financement aux Inuits poursuivant des études postsecondaires liées à des postes du gouvernement du Canada au Nunavut.
- Dans le cadre du Programme d'aide au revenu dans les réserves de SAC, des mesures de soutien à la gestion des cas et à la préparation à l'emploi ont été mises en place pour mieux soutenir les clients de l'aide au revenu.
- EDC a offert du mentorat aux entrepreneurs autochtones, créé de nouveaux postes de responsable national pour les exportateurs autochtones et mis en place un financement pour une bourse d'études destinée aux étudiants autochtones de 2023.
- EDSC appuie les Autochtones qui terminent des études supérieures dans le cadre du PFCEA.
- EDSC appuie actuellement plusieurs projets visant à promouvoir le mentorat auprès des jeunes, ce qui devrait être une priorité de financement clé dans le prochain appel de propositions de la Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ).
- Le PSST – Emplois verts de RNCan a signé une entente de deux ans avec Initiative sur l'énergie propre pour les Autochtones de l'Atlantique pour offrir Generation Power, un programme de formation professionnelle et d'énergie propre pour les jeunes Autochtones, élaboré par et pour les jeunes autochtones (35 participants en 2021-2022).
- En 2021, l'Office de l'efficacité énergétique de RNCan a lancé la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, une initiative qui soutient des projets novateurs qui vise à recruter, à former et à mentorer de nouveaux conseillers en énergie partout au Canada.

Les données détaillées sur les contributions du gouvernement fédéral se trouvent à la page 82.

**APPEL À LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE PERTINENT TIRÉ DE LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE NATIONALE  
POUR LES AUTOCHTONES AU CANADA**

2. Développer des programmes de mentorat.



## Bien-être des communautés

Élaborer conjointement un tableau de bord général des résultats en matière de bien-être afin de refléter les mesures convenues d'un commun accord (santé, culture, environnement, langue)

- BEC1 Selon le vérificateur général, l'indice de bien-être des communautés n'est pas suffisamment complet, car il se concentre principalement sur des indicateurs économiques, n'utilise pas suffisamment les données des Premières Nations et ne mobilise pas de façon significative les Premières Nations pour tenir compte des significations autochtones du bien-être des communautés. ***La santé, l'environnement, la langue et la culture sont des thèmes envisagés pour de futures études, et le Ministère s'est engagé à collaborer avec les organisations autochtones pour élaborer conjointement un vaste tableau de bord des résultats en matière de bien-être qui tiendrait compte des paramètres convenus mutuellement.*** L'intégration de nouvelles mesures compliquera les comparaisons historiques du bien-être des communautés, mais une évaluation plus approfondie de cet élément constituera une valeur ajoutée considérable. La consultation de tous les groupes autochtones permettra d'assurer la prise en compte de diverses expériences de vie. Nous nous réjouissons à la perspective de ces améliorations dans la mesure des résultats du bien-être des communautés en vue du rapport de 2022.

### QUELQUES PROGRÈS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION

#### CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS DU RAPPORT D'ÉTAPE SUR L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE DES AUTOCHTONES DE 2019

Les valeurs de l'indice de bien-être des communautés confirment que malgré l'amélioration de nombreux indicateurs retenus dans le calcul de l'indice, l'amélioration à l'échelle de toutes les communautés fait que l'écart entre les communautés autochtones et non autochtones est demeuré constant. Les communautés des Premières Nations continuent d'afficher un écart de 19 points, tandis que les communautés inuites enregistrent un écart de plus de 16 points.

Les communautés des Premières Nations des Prairies affichent des valeurs d'environ 10 points inférieures à celles des communautés des Premières Nations des autres régions, ce qui porte leur écart à plus de 25 points par rapport aux communautés non autochtones des provinces correspondantes

#### COMMENTAIRE DU CNDEA

Le CNDEA souhaite en apprendre davantage sur l'étude de l'expérience de l'utilisateur, le défi de la conception et le Cadre national axé sur les résultats ainsi que donner des conseils et une orientation aux responsables de ces processus.

Selon la *Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada*, l'indice de mieux-être des communautés, bien qu'il s'agisse d'un outil utile, est limité en termes d'indicateurs et devrait être étendu pour couvrir des questions telles que le logement, les infrastructures, la formation et la santé<sup>10</sup>. Toute politique ou tout programme visant à améliorer le mieux-être des peuples autochtones doit

<sup>10</sup> Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada, 2022, page 40.



déterminer comment ces derniers souhaitent définir le succès dans un contexte de développement local, sur la base des principes de réconciliation et d'autodétermination<sup>11</sup>.

Dans ce contexte, il est également important de comprendre que les Premières Nations, les Inuit et les Métis du Canada sont parmi les peuples les plus exposés et les plus sensibles aux conséquences des changements climatiques. Les répercussions climatiques sans précédent viennent exacerber les défis actuels et les facteurs de stress sur la santé, notamment par le biais des feux de forêt, de la fonte du pergélisol, des habitudes changeantes de la faune, de la réduction de l'accès aux sources d'alimentation traditionnelles et des inondations. Tous ces événements ont un impact direct et immédiat sur le bien-être social et économique des peuples autochtones au Canada<sup>12</sup>.

Le projet Feuille de route du CGFPN porte également sur l'évaluation du bien-être, en indiquant que des ressources financières supplémentaires sont nécessaires pour « mesurer le bien-être des communautés au fil du temps, en fonction d'indicateurs reflétant les valeurs culturelles autochtones<sup>13</sup>. ». Le CGFPN soutient également que la planification du développement économique communautaire « solidifiera le fondement et les principes de la Nation et créera une approche du bien-être de la communauté transposable, transférable et durable. Elle mettra en lumière la direction économique que prendra la Nation pour libérer son potentiel économique, en conformité avec ses valeurs, ses objectifs, sa culture et ses perspectives<sup>14</sup>. »

Le rapport de l'OCDE abonde dans le même sens, déclarant que les données sur le bien-être des communautés autochtones peuvent être améliorées [traduction] « en élargissant la série des indicateurs disponibles et en développant des portails de données conviviaux conçus pour les décideurs locaux<sup>15</sup> ».

## RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX

- SAC a mené un sondage sur l'expérience utilisateur afin de mieux comprendre les obstacles et les préférences en matière de production de rapports et a lancé un défi de conception afin d'obtenir des solutions pour le marché autochtone afin de faciliter la création d'un outil prospectif contribuant à l'élaboration de solutions.
- SAC collabore avec des partenaires des Premières Nations pour élaborer conjointement un cadre national axé sur les résultats qui accompagnera l'indice de bien-être des communautés.

Les données détaillées sur les contributions du gouvernement fédéral se trouvent à la page 84.

## POSSIBILITÉS DE RECHERCHE

Issues de la Feuille de route du CGFPN :

- L'éloignement géographique a-t-il une incidence sur le bien-être socioéconomique des communautés autochtones? Dans l'affirmative, les formules actuelles des revenus de transfert reflètent-elles des disparités socioéconomiques attribuables à la géographie?

<sup>11</sup> Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada, 2022, page 43.

<sup>12</sup> Canada, Environnement et Changement climatique Canada, Un environnement sain et une économie saine – Le plan climatique renforcé du Canada pour créer des emplois et soutenir la population, les communautés et la planète, 2020.

<sup>13</sup> Feuille de route du CGFPN, chapitre 5, page 30.

<sup>14</sup> Feuille de route du CGFPN, chapitre 4, page 33.

<sup>15</sup> Rapport de l'OCDE, page 18.

- L'accès au financement pour les gouvernements des Premières Nations se traduit-il par de meilleurs résultats en matière de bien-être des communautés? La source de financement influence-t-elle cette relation?

Une infrastructure communautaire adéquate est-elle une condition préalable au développement économique et au bien-être des communautés?



## Éducation

**Améliorer les systèmes d'éducation dans les réserves**

**Accorder la priorité au soutien de la santé et de la culture dans l'éducation communautaire**

**Élaborer des programmes de transition pour aider les étudiants qui veulent passer des études collégiales aux études universitaires**

**Investir dans les programmes d'études à distance**

**Continuer de verser des bourses d'études et accroître le financement connexe**

### **CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS DU RAPPORT D'ÉTAPE SUR L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE DES AUTOCHTONES DE 2019**

Le taux d'achèvement des études secondaires s'est amélioré pour tous les groupes d'identité autochtone d'au moins 6 points de pourcentage entre 2006 et 2016. De plus, l'écart avec la population non autochtone a diminué pour tous les groupes identitaires. Malgré cela, les taux d'achèvement des études secondaires des Autochtones continuent d'être considérablement inférieurs à ceux de la population non autochtone.

Parmi les groupes identitaires autochtones, les Métis ont le taux d'achèvement des études secondaires le plus élevé, suivis des Premières Nations hors réserve. Les Premières Nations vivant dans les réserves et les Inuit continuent d'afficher des taux d'achèvement des études secondaires de plus de 30 points de pourcentage inférieurs à ceux des non-Autochtones.

La proportion d'Autochtones ayant fait des études collégiales ou dans un métier était légèrement plus élevée que celle de la population non autochtone en 2015, ce qui a accru l'écart de 2,2 points de pourcentage par rapport au point de référence de 2006. Les Premières Nations dans les réserves affichent les taux d'achèvement les plus faibles, suivis des Inuit. Les Métis et les Premières Nations hors réserve affichent les taux les plus élevés et la plus forte progression.

Les données indiquent que les écarts de déficit se rétrécissent entre les populations autochtones et non autochtones qui terminent leurs études secondaires. Dans tous les groupes identitaires autochtones, un nombre accru de personnes obtiennent un diplôme d'études collégiales, d'une école de métiers ou d'un programme d'apprentissage par rapport aux non-Autochtones, et cette avance augmente. Même parmi les groupes identitaires affichant les taux de diplomation les plus faibles, l'écart n'est pas élevé (environ 5 %). Un écart persiste et se creuse entre les populations autochtones et non autochtones en ce qui concerne les taux d'obtention d'un diplôme universitaire. Cette constatation est importante à la lumière de l'information présentée précédemment concernant l'indicateur principal n° 2 : le revenu. Étant donné que les populations autochtones sont plus fortement représentées dans les catégories d'industries à revenu élevé, mais aussi dans les catégories professionnelles à faible revenu, des niveaux de scolarité plus élevés aideraient à diriger les travailleurs autochtones vers les catégories professionnelles supérieures des industries où ils sont déjà représentés. Des stratégies visant à soutenir davantage l'atteinte de niveaux de scolarité plus élevés par les Autochtones permettraient de tirer parti de cette représentation existante et d'accélérer la réduction des écarts de revenu.

## Recommandation n° 1 portant sur l'éducation

### Améliorer les systèmes d'éducation dans les réserves

- EDU1 Le Conseil aimerait souligner l'importance **d'améliorer les possibilités d'éducation pour la population autochtone, en particulier les Premières Nations vivant dans les réserves**. À cet égard, il est essentiel de disposer d'un système d'éducation bien financé, et l'une des priorités absolues devrait être le développement de solides compétences de base (littératie et numératie) dans les premières années d'école.

### QUELQUES PROGRÈS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION

#### COMMENTAIRE DU CNDEA

Le CNDEA reconnaît que, même si des fonds supplémentaires ont été mis à la disposition des programmes d'éducation autochtones, les élèves autochtones de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année demeurent sous-financés par rapport aux enfants fréquentant des écoles hors réserve.

En 2020, l'Assemblée des Premières Nations (APN) a examiné les progrès réalisés relativement aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et, en ce qui concerne l'éducation, elle a indiqué ce qui suit :

- Des progrès modérés ont été réalisés dans ce domaine et, plus particulièrement, les efforts continus en vue de la réalisation de l'appel à l'action n° 11. Les prochaines annonces budgétaires doivent continuer à prévoir des fonds supplémentaires pour réduire l'arriéré persistant d'étudiants des Premières Nations qui cherchent à faire des études postsecondaires. Des progrès supplémentaires sont possibles dans le cadre de l'appel à l'action n° 8 si le gouvernement réduit les écarts de financement entre les Premières Nations vivant dans les réserves et celles vivant hors réserve.
- À l'avenir, une attention accrue devrait être accordée à l'éducation des peuples autochtones en matière de littératie financière et de capacité financière.

Le rapport de l'OCDE souligne le potentiel que présentent les accords d'autonomie gouvernementale sectorielle en matière d'éducation. Par exemple, dans le cadre de l'entente sur l'éducation des Mi'kmaq, les membres du Mi'kmaq Kina'matnewey (une coalition de douze Premières Nations) contrôlent et assurent l'éducation de leurs citoyens. Il y a actuellement 11 écoles administrées par les bandes en Nouvelle-Écosse, et plus de la moitié des enseignants sont des Mi'kmaq. Les taux de scolarisation ont augmenté, et le Canada atlantique a maintenant le plus haut taux au Canada d'étudiants autochtones qui fréquentent l'université<sup>16</sup>. De même, la Nation Anishnabek (Union of Ontario Indians) a mis sur pied l'Anishnabek Educational Institute<sup>17</sup>.

En discutant de la création éventuelle d'un conseil économique autochtone (CEA), la Feuille de route du CGFPN indique qu'un élément clé du travail de ce conseil consisterait à présenter un plan d'éducation :

<sup>16</sup> Rapport de l'OCDE, page 311

<sup>17</sup> Rapport de l'OCDE, page 58

- Dans le cadre du plan de développement économique communautaire, le CEA peut offrir un soutien aux Premières Nations dans l'élaboration d'un plan éducatif à long terme pour les membres de la communauté. À mesure que la capacité et les systèmes progresseront et se complexifieront, de nouveaux postes dans plusieurs domaines seront nécessaires pour soutenir la croissance. Ces postes comprendront des fonctions administratives au sein de la haute direction ou des services des ressources humaines, des communications, de la gouvernance et des finances, entre autres, ainsi que des fonctions spécialisées telles qu'ingénieurs, techniciens, biologistes, géologues, avocats et plus encore. Les organisations membres du CEA offriront un soutien aux Premières Nations en ce qui a trait aux pratiques exemplaires et aux options qui s'offrent à elles en vue d'arrimer les besoins en capital humain des communautés avec les offres éducatives. Par ailleurs, le CEA ainsi que les Premières Nations et les organisations participantes pourraient collaborer avec les institutions d'enseignement intéressées afin d'élaborer conjointement des programmes éducatifs portant sur la croissance de l'économie autochtone, ce qui constituerait une nouvelle source de personnel, de capacité et d'innovation. L'augmentation des fonctions et des spécialisations permettra également de rehausser le revenu moyen des citoyens des Premières Nations, réduisant ainsi l'écart de revenu et créant des communautés plus en santé et plus sécuritaires<sup>18</sup>.

## RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX

- SAC a lancé une nouvelle approche de financement pour son programme d'éducation primaire et secondaire afin d'offrir aux écoles administrées par les Premières Nations dans les réserves un financement prévisible, durable et transparent.
- Des ententes régionales en matière d'éducation ont été mises en place par SAC pour appuyer l'autodétermination des Premières Nations au moyen de programmes d'éducation adaptés à la culture.
- Le Secteur des traités et du gouvernement autochtone de RCAANC a travaillé avec les groupes de négociation pour faire progresser les ententes sectorielles de gouvernance dans le domaine de l'éducation, qui permettra de s'assurer que les gouvernements autochtones disposent des ressources et de la capacité nécessaires pour gérer la compétence en matière d'éducation et répondre aux besoins uniques de leurs communautés à cet égard.
- L'Office de l'efficacité énergétique de RNCan a lancé la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, une initiative qui soutient des projets novateurs qui vise à recruter, à former et à mentorer de nouveaux conseillers en énergie partout au Canada.

Les données détaillées sur les contributions du gouvernement fédéral se trouvent à la page 85.

## APPELS À LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE PERTINENTS TIRÉS DE LA *STRATÉGIE ÉCONOMIQUE NATIONALE POUR LES AUTOCHTONES AU CANADA*

1. Créer un programme d'éducation financière et d'affaires pour les jeunes et les adultes.
16. Adopter une législation prévoyant un financement égal pour l'éducation autochtone de la maternelle au 5 secondaire.
17. Diriger le financement fédéral vers l'inscription des Autochtones dans les disciplines de STIM (science, technologie, ingénierie et mathématiques) au niveau postsecondaire.

<sup>18</sup> Feuille de route du CGFPN, chapitre 4, page 34

18. Établir des partenariats avec des organisations axées sur les programmes STGM autochtones.
62. Mener des recherches sur l'accès à l'éducation dans les communautés autochtones éloignées, élaborer un plan pour remédier aux déficiences de connectivité.



## Recommandation n° 2 portant sur l'éducation

### Accorder la priorité au soutien de la santé et de la culture dans l'éducation communautaire

- EDU2 ***Dans le cadre du soutien à l'éducation communautaire, on doit tenir compte des défis auxquels font face les élèves autochtones qui doivent quitter leurs communautés pour fréquenter l'école secondaire, et accorder la priorité à leur santé physique et mentale. De plus, on doit prévoir des mesures de soutien culturel à la fois pour l'école secondaire et au sein de la communauté afin d'assurer la réussite continue des élèves.***

#### PROGRÈS SATISFAISANTS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION

### COMMENTAIRE DU CNDEA

Le CNDEA reconnaît les efforts déployés par le gouvernement dans ce domaine depuis 2019, après les événements tragiques vécus par les jeunes autochtones de Thunder Bay, qui accueille des élèves et des étudiants autochtones de niveau secondaire et postsecondaire de toutes les régions du Nord de l'Ontario. Sept adolescents des Premières Nations y sont morts entre 2000 et 2011. Chacun des jeunes se trouvait à Thunder Bay, loin de sa petite communauté, principalement accessible par avion, et séparé de ses parents et amis, pour faire des études secondaires. Cinq des élèves ont été retrouvés dans les rivières de Thunder Bay, tandis que deux autres sont morts dans leurs foyers.

Il existe plusieurs programmes fédéraux qui mentionnent explicitement les services intégrés, notamment le PFCEA et la SECJ d'ISDE ainsi que la Stratégie d'études postsecondaires (EPS) des Inuit et la Stratégie d'EPS de la Nation métisse de SAC. Le soutien envers ces programmes devrait être maintenu, et la Stratégie d'EPS des Premières Nations de SAC devrait aborder plus explicitement la question des services intégrés pour les étudiants autochtones qui doivent quitter leur communauté d'origine pour poursuivre leurs études.

Les Aînés devraient jouer un rôle accru dans la prestation d'un tel soutien. Comme l'indique la *Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada*, « [l]es aînés jouent traditionnellement un rôle crucial dans le soutien à l'éducation formelle et informelle dans les communautés autochtones. Ils transmettent la tradition, les connaissances, la culture, les valeurs et les leçons en utilisant l'oralité et en donnant l'exemple des pratiques traditionnelles. Les aînés sont les porteurs et les emblèmes des connaissances générées et transmises par la communauté<sup>19</sup> ».

La *Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada* cite également un rapport de l'OCDE de 2018 intitulé *Indigenous Employment and Skills Strategies in Canada*, qui indique que « [d]e nombreux organismes de prestation de services urbains non autochtones ne fournissent pas nécessairement des services adaptés à la culture des populations autochtones. De plus, les informations sur le lieu et la manière d'accéder aux programmes et aux services ne sont parfois pas facilement accessibles aux populations autochtones urbaines. Cette situation peut être particulièrement difficile pour les Autochtones qui quittent leur communauté pour s'installer en milieu urbain. Les programmes

<sup>19</sup> *Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada*, page 46

ont les meilleures chances de succès lorsqu'ils sont mis en œuvre en tenant compte des spécificités culturelles<sup>20</sup>. »

Enfin, les titulaires des postes de navigateurs gouvernementaux créés devraient dresser une liste de mesures de soutien locales et régionales offertes aux élèves et aux étudiants autochtones du secondaire et du postsecondaire, en particulier ceux qui doivent quitter leur communauté d'origine.

### **RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX**

- La Stratégie d'EPS des Inuit et la Stratégie d'EPS de la Nation métisse de SAC offrent du mentorat, des conseils aux Aînés, un soutien culturel et des services de navigation. Dans le cadre de la Stratégie d'EPS des Premières Nations, le Programme de partenariats postsecondaires appuie les établissements d'enseignement postsecondaire des Premières Nations et les programmes communautaires des Premières Nations. Les Normes sur les surfaces dans les écoles ont été révisées en 2021 pour y inclure des espaces pour les gardiens de la culture, de la langue et du savoir ainsi que des aires d'apprentissage extérieures.
- Financement agricole Canada (FAC) offre le Fonds FAC pour l'autonomie des étudiants autochtones, ouvert aux étudiants autochtones qui fréquentent l'un des quatre établissements d'enseignement postsecondaire de la Saskatchewan. Le PCAFE offre à tous les étudiants admissibles qui souhaitent poursuivre des études postsecondaires l'accès à des subventions non remboursables et à des prêts fondés sur les besoins, en plus d'une aide au remboursement pour les emprunteurs qui éprouvent des difficultés financières.
- Le Programme de soutien à l'apprentissage des étudiants d'EDSC finance des programmes parascolaires pour aider les élèves des communautés autochtones et d'autres communautés historiquement mal desservies à terminer leurs études secondaires et à faire la transition vers des études postsecondaires.

Les données détaillées sur les contributions du gouvernement fédéral se trouvent à la page 87.

### **POSSIBILITÉS DE RECHERCHE**

Examen des programmes du gouvernement du Canada pour les services complets destinés aux étudiants autochtones qui doivent quitter leur communauté d'origine pour aller étudier (financement adéquat pour répondre aux besoins, recommandations pour rationaliser et simplifier les politiques et les procédures).

### **APPEL À LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE PERTINENT TIRÉ DE LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE NATIONALE POUR LES AUTOCHTONES AU CANADA**

63. Fournir des options éducatives sécuritaires et culturellement appropriées aux étudiants autochtones dans les communautés urbaines.

---

<sup>20</sup> *Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada*, page 42



### **Recommandation n° 3 portant sur l'éducation**

#### **Élaborer des programmes de transition pour aider les étudiants qui veulent passer des études collégiales aux études universitaires**

- EDU3 Compte tenu des niveaux élevés de diplômes collégiaux et de certificats d'études dans un métier, **les programmes de transition visant à aider les étudiants qui souhaitent mettre à niveau ces certifications** en vue d'obtenir un diplôme universitaire accéléreraient l'atteinte de niveaux de scolarité plus élevés et favoriseraient les possibilités d'emploi. De tels programmes existent actuellement dans certains collèges; ils accordent des crédits pour des programmes d'un à deux ans en vue de l'obtention d'un diplôme universitaire, et l'expansion de ces programmes aiderait davantage les étudiants autochtones à atteindre des niveaux de scolarité plus élevés.

**IL RESTE BEAUCOUP À FAIRE POUR METTRE EN ŒUVRE CETTE RECOMMANDATION**

#### **COMMENTAIRE DU CNDEA**

Bien qu'un plus grand nombre de jeunes autochtones que jamais termine des études collégiales et obtienne un certificat dans un métier, il y a un manque de services pour aider les étudiants qui détiennent un certificat collégial ou d'une école de métier à faire la transition vers des études universitaires en vue d'obtenir un diplôme. Le CNDEA indique que le soutien budgétaire destiné aux jeunes autochtones qui se qualifient pour l'enseignement postsecondaire a été plafonné, de sorte que bon nombre d'entre eux n'ont pas la possibilité de poursuivre leurs études après l'école secondaire<sup>21</sup>.

Les ministères devraient s'engager à accroître le financement des programmes existants et à combler les lacunes en matière de services liées au besoin de programmes de transition et de mise à niveau.

#### **RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX**

- SAC continue d'appuyer le Programme de partenariats postsecondaires (PPPS), qui appuie la transition vers les établissements postsecondaires et le respect des exigences d'admission aux études postsecondaires.
- Le projet pilote d'aide au revenu de SAC et de la Stratégie d'emploi pour les jeunes inuits et des Premières Nations, qui a pris fin en 2022, a aidé les jeunes des Premières Nations vivant dans les réserves qui recevaient de l'aide au revenu à faire la transition vers le marché du travail ou à retourner aux études.
- Les fournisseurs de services du PFCEA d'EDSC aident les étudiants autochtones à accéder à des programmes de transition qui leur permettront d'obtenir plus facilement leurs diplômes d'études supérieures et favoriseront les possibilités d'emploi.

Les données détaillées sur les contributions du gouvernement fédéral se trouvent à la page 89.

<sup>21</sup> *Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada*, page 42

## POSSIBILITÉS DE RECHERCHE

La recherche sur cette lacune en matière de services a permis de cerner les obstacles à la mise en œuvre de programmes de transition et de mise à niveau et de cerner les solutions possibles.



## **Recommandation n° 4 portant sur l'éducation**

### **Investir dans les programmes d'études à distance**

EDU4 Les universités de chacun des trois territoires du Nord aideraient les étudiants, en ce sens qu'elles faciliteraient la réduction des coûts élevés et des longues distances à parcourir pour fréquenter l'université, permettant ainsi d'accroître un bassin de talents hautement qualifiés dans le Nord. Le Collège du Yukon deviendra l'Université du Yukon en 2020. Le Collège Aurora, dans les Territoires du Nord-Ouest, examine la faisabilité d'être transformé en une université polytechnique pour le Nord, et le Collège de l'Arctique, au Nunavut, suit les recommandations visant à poursuivre les partenariats avec les universités du Sud plutôt que d'offrir des études universitaires au Nunavut. Entre-temps, l'investissement dans des programmes d'éducation à ***distance pour aider les étudiants des régions éloignées à obtenir des niveaux d'éducation plus élevés éliminerait certains obstacles liés aux dépenses et à la distance.***

### **QUELQUES PROGRÈS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION**

#### **COMMENTAIRE DU CNDEA**

Le CNDEA reconnaît les mesures prises dans le Nord en matière d'enseignement supérieur, en particulier en ce qui concerne la création de l'Université du Yukon et la transformation du Collège Aurora en un établissement polytechnique.

Davantage d'investissements devraient être réalisés dans les programmes d'éducation à distance.

Le CNDEA demande aux partenaires du Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord d'envisager de modifier le statut de collège du Collège de l'Arctique du Nunavut pour lui donner le statut d'université. La *Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada* indique que « les Inuits ont les niveaux d'éducation postsecondaire les plus bas, ce qui est largement attribuable à l'absence d'établissements postsecondaires dans l'Inuit Nunangat. En même temps, les jeunes inuits sont confrontés à des difficultés particulières pour obtenir une éducation secondaire de qualité dans les communautés isolées et éloignées, notamment en sciences et en mathématiques<sup>22</sup>. »

#### **RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX**

- CanNor a appuyé les trois établissements d'enseignement postsecondaire territoriaux par l'intermédiaire de son Programme d'éducation de base des adultes du Nord (PEBAN), qui dessert principalement les étudiants autochtones.
- Le PPS de SAC appuie les établissements postsecondaires établis par les Premières Nations et les programmes communautaires des Premières Nations.
- RCAANC a dirigé quatre grandes initiatives à l'appui de l'enseignement supérieur dans l'Arctique et le Nord, dont deux ont trait à l'établissement de l'Université du Yukon et à la transformation du Collège Aurora en un établissement polytechnique.
- Le PFCEA d'EDSC offre des services complets pour aider à éliminer les obstacles à l'éducation et à la formation en ligne.

<sup>22</sup> *Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada*, page 49

- Le programme GEM (Géocartographie de l'énergie et des minéraux) – GéoNord de la Commission géologique du Canada de RNCAN offre des subventions au milieu universitaire et aux organisations autochtones et du Nord pour la conception d'outils qui renforcent les capacités pour l'utilisation des géosciences.

Les données détaillées sur les contributions du gouvernement fédéral se trouvent à la page 90.

### **POSSIBILITÉS DE RECHERCHE**

Déterminer ce qu'il faut faire pour que les programmes d'études à distance soient couronnés de succès et quels obstacles à l'investissement doivent être surmontés dans ce domaine.



### **Recommandation n° 5 portant sur l'éducation**

#### **Continuer de verser des bourses d'études et accroître le financement connexe**

- EDU5 Un financement continu et élargi des bourses d'études pour les étudiants autochtones qui poursuivent des études postsecondaires réduirait les obstacles financiers et favoriserait des taux de scolarisation plus élevés.

**IL RESTE BEAUCOUP À FAIRE POUR METTRE EN ŒUVRE CETTE RECOMMANDATION**

#### **COMMENTAIRE DU CNDEA**

Le CNDEA appuie fermement le travail d'Indspire visant à reconnaître et à récompenser les talents. Il est recommandé d'accroître le soutien fédéral aux bourses d'études pour les étudiants autochtones par l'intermédiaire d'Indspire.

Les postes d'accompagnateurs gouvernementaux en cours d'élaboration devraient tenir à jour une liste de bourses pour les études postsecondaires offertes un peu partout au pays, y compris aux niveaux provincial et local.

#### **RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX**

- SAC appuie les stratégies d'éducation postsecondaire fondées sur les distinctions pour les Premières Nations, les Inuit et les Métis qui fournissent du financement aux étudiants et aux établissements.
- EDSC entretient une relation avec Indspire, qui offre des bourses d'études et de mentorat aux étudiants autochtones.

Les données détaillées sur les contributions du gouvernement fédéral se trouvent à la page 92.



### **Entrepreneuriat et création d'entreprises**

**Donner accès à des services aux entreprises et à de la formation axée sur les compétences, et faire mieux connaître les mesures et les programmes de financement**

**Examiner les mesures de soutien possibles pour les entreprises des Premières Nations dans les réserves**

**Financer les institutions financières autochtones pour s'assurer que les entrepreneurs sont en mesure d'accéder aux capitaux**

### **CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS DU RAPPORT D'ÉTAPE SUR L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE DES AUTOCHTONES DE 2019**

Le travail autonome chez les Autochtones est passé de 6,8 % à 7,4 % de 2006 à 2016.

Le travail saisonnier peut avoir une plus grande incidence sur le travail autonome et l'entrepreneuriat, car des taux plus élevés de travail autonome sont enregistrés lorsqu'il n'est pas sondé au cours d'une semaine fixe.

Les Inuit sont deux à trois fois plus susceptibles de s'adonner à des travaux d'artisanat et de récolte pour en tirer un revenu que les autres groupes d'identité autochtones.

La rentabilité des entreprises autochtones s'est améliorée : 76 % d'entre elles ont dit avoir enregistré un bénéfice en 2015, par rapport à 61 % en 2010.

Les entreprises autochtones qui sont constituées en société et qui ont des employés sont proportionnellement plus nombreuses à faire état d'une croissance des revenus.

L'article 87 de la *Loi sur les Indiens*, qui rend les sociétés non admissibles à des exemptions fiscales, constitue un facteur dissuasif considérable pour la constitution d'entreprises autochtones dans les réserves. Ce facteur joue probablement beaucoup dans le fait que seulement 14 % des entreprises dans les réserves sont constituées en société.



**Recommandation n° 1 portant sur l'entrepreneuriat et le développement des entreprises**  
**Donner accès à des services aux entreprises et à de la formation axée sur les compétences, et faire mieux connaître les mesures et les programmes de financement**

EDE1 Selon les recherches du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA), parmi les obstacles au développement des entreprises, on peut noter le manque de connaissances sur l'endroit où présenter une demande de financement et la façon de le faire, ainsi que sur l'admissibilité et les types de financement disponibles. **Des services aux entreprises améliorés, plus précis et plus accessibles, ainsi que des communications visant à mieux faire connaître les programmes de demande et le soutien, profiteraient aux entrepreneurs qui cherchent à obtenir du financement.** De plus, l'accès à une formation axée sur les compétences pour les nouveaux propriétaires d'entreprise faciliterait l'acquisition de compétences en gestion d'entreprise pour favoriser leur réussite.

**PROGRÈS SATISFAISANTS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION**

**COMMENTAIRE DU CNDEA**

Le CNDEA reconnaît les progrès réels réalisés relativement à la prestation d'un soutien accru aux entreprises autochtones dans un nombre important de ministères fédéraux. Comme le nombre d'options disponibles est considérable, il sera important pour les titulaires des postes de navigateurs gouvernementaux de tenir un bon répertoire des programmes.

Toutefois, pour véritablement changer la vie des peuples autochtones, il faut une refonte majeure de la façon dont le gouvernement aborde le développement économique autochtone.

Le financement pour le développement économique des Autochtones devrait être porté à au moins 10 % des dépenses totales pour les peuples autochtones, en partie pour combler les déficits de financement antérieurs, mais aussi en reconnaissance du fait que chaque dollar dépensé pour le développement économique et commercial des Autochtones a le potentiel de générer d'importants avantages communautaires et sociaux, ainsi que d'améliorer les économies régionales partout au Canada.

Les programmes offerts par SAC, comme le Programme des services relatifs aux terres et au développement économique et le Programme de préparation des collectivités aux possibilités économiques, sont constamment sursouscrits et sous-financés. Le fait d'augmenter substantiellement le financement disponible pour ces programmes aux fins de versement aux communautés autochtones, tout en revoyant leurs modalités, contribuerait grandement à l'atteinte de l'objectif de 10 % mentionné ci-dessus.

La responsabilité de la prestation de ces programmes devrait être confiée aux institutions dirigées par des Autochtones. Les institutions détenues et dirigées par des Autochtones peuvent servir de centres d'excellence pour la promotion de pratiques exemplaires, d'études de cas, d'outils, de modèles et de conseils pour renforcer les capacités autochtones.

Des investissements importants sont nécessaires pour l'établissement des institutions dirigées par des Autochtones à l'échelle nationale axées sur les terres, l'infrastructure, l'approvisionnement, les statistiques, l'éducation et dans les divers secteurs économiques. Le CNDEA reconnaît les progrès réalisés dans ce domaine.

Les ADR devraient examiner les politiques et les priorités internes dans le but d'atteindre les objectifs suivants :

- des critères de formation et d'embauche plus rigoureux pour les agents des ADR qui collaborent avec les communautés autochtones;
- un soutien accru à la carrière des jeunes professionnels et entrepreneurs;
- utiliser la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones comme cadre de réconciliation;
- examiner les obstacles systémiques au développement économique au sein des ADR et examiner l'évolution organisationnelle dans le contexte social actuel.

Les ministères et les ADR devraient faire connaître la Stratégie économique nationale pour les Autochtones à l'interne ainsi qu'orienter le Conseil sur la façon dont les organisations peuvent contribuer à la réalisation des appels à la prospérité économique et au sujet des appels à l'action qui seront mis en œuvre.

#### **RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX**

- Les ADR appuient l'entrepreneuriat et le développement des entreprises au moyen d'une gamme de programmes nationaux, souvent adaptés aux régions, et de programmes propres aux régions qui visent à relever les défis uniques à chaque région et à saisir les occasions qui leur sont propres.
- SAC a appuyé un projet mené avec le CCCA sur un programme virtuel de formation à l'exportation (PFE) pour promouvoir le développement des entreprises autochtones.
- SAC a lancé le poste de navigateur en 2022 pour aider les entrepreneurs autochtones à trouver des programmes liés à leurs besoins.
- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) dispose d'un service Explorateur pour les Autochtones qui offre du soutien aux Autochtones à la recherche de conseils ou de références pour lancer ou élargir leurs activités dans le secteur
- Financement agricole Canada a veillé à ce que ses produits de financement s'appliquent et soient accessibles aux promoteurs agricoles et alimentaires autochtones.
- Le programme Agri-diversité d'AAC aide les groupes sous-représentés en agriculture, notamment les peuples autochtones, à participer pleinement au secteur en s'attaquant aux problèmes et aux obstacles communs.
- Le PFCEA d'EDSC offre une formation à l'appui du travail autonome fondée sur les besoins de la communauté et des particuliers.
- EDC a lancé diverses initiatives visant à inclure les entreprises autochtones dans ses programmes et ses mesures.
- Le MPO offre les programmes de pêche commerciale autochtone afin d'appuyer le développement et la planification des entreprises pour les groupes et les communautés autochtones dans les secteurs des pêches et des océans.



- Le Service des délégués commerciaux d’Affaires mondiales Canada offre un soutien accru aux entreprises appartenant à des Autochtones qui souhaitent exporter vers les marchés internationaux.
- ISDE finance le CCCA pour fournir des services dans le cadre du Programme canadien d’adoption du numérique – subvention Développez vos activités commerciales en ligne.
- ISDE finance l’Association touristique autochtone du Canada pour soutenir la relance de l’industrie touristique autochtone après la pandémie de COVID-19.
- RNCan collabore avec le CAADA depuis 2020 pour élaborer des webinaires sur l’exploitation minière.
- L’Initiative de foresterie autochtone (IFA) de RNCan offre un soutien financier aux projets de développement économique dirigés par des Autochtones dans le secteur forestier.
- Le Programme du plateau continental polaire de RNCan a connu une augmentation importante du nombre de contrats attribués à des entreprises inuites.

Les données détaillées sur les contributions du gouvernement fédéral se trouvent à la page 93.

#### **APPELS À LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE PERTINENTS TIRÉS DE LA *STRATÉGIE ÉCONOMIQUE NATIONALE POUR LES AUTOCHTONES AU CANADA***

4. Créer des plate-formes d’information et des passerelles permettant de naviguer dans l’éventail des ressources et des services destinés aux entrepreneurs.
14. Les écoles de commerce du Canada exigent que tous les étudiants en commerce suivent un cours sur les peuples autochtones et l’économie, qui comprend l’histoire et l’héritage des pensionnats, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, les traités et les droits autochtones, la législation autochtone, les relations entre les Autochtones et la Couronne, ainsi qu’une formation axée sur les compétences interculturelles, la résolution des conflits, les droits de la personne et la lutte contre le racisme.
22. Renforcer le soutien aux organisations qui se concentrent sur les compétences, l’emploi et la formation des Autochtones dans le domaine des affaires.
23. Recueillir des données significatives et effectuer des évaluations sur l’efficacité des programmes existants en ce qui concerne le développement des compétences des peuples autochtones.
66. Donner aux communautés et aux organisations autochtones l’occasion de saisir la première opportunité de prendre en charge les biens matériels du gouvernement mis hors service et fournir une formation et un soutien pour l’exploitation et l’entretien continus. (Voir aussi les appels n° 42 et n° 44.)



**Recommandation n° 2 portant sur l'entrepreneuriat et le développement des entreprises**  
**Examiner les mesures de soutien possibles pour les entreprises des Premières Nations dans les réserves**

- EDE2 Étant donné que la législation sur les réserves interdit l'exemption d'impôt et, par conséquent, décourage la constitution en société, et puisque la constitution en société est associée à la génération de revenus, ***il faudrait examiner de plus près la façon dont les entreprises des Premières Nations dans les réserves pourraient être mieux appuyées.***

**PROGRÈS SATISFAISANTS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION**

**COMMENTAIRE DU CNDEA**

Le financement pour le développement économique des Autochtones devrait être porté à au moins 10 % des dépenses totales pour les peuples autochtones, en partie pour combler les déficits de financement antérieurs, mais aussi en reconnaissance du fait que chaque dollar dépensé pour le développement économique et commercial des Autochtones a le potentiel de générer d'importants avantages communautaires et sociaux, ainsi que d'améliorer les économies régionales partout au Canada.

Les programmes offerts par SAC, comme le Programme des services relatifs aux terres et au développement économique et le Programme de préparation des collectivités aux possibilités économiques, sont constamment sursouscrits et sous-financés. Le fait d'augmenter substantiellement le financement disponible pour ces programmes aux fins de versement aux communautés autochtones, tout en revoyant leurs modalités, contribuerait grandement à l'atteinte de l'objectif de 10 % mentionné ci-dessus.

La responsabilité de la prestation de ces programmes devrait être confiée aux institutions dirigées par des Autochtones. Les institutions détenues et dirigées par des Autochtones peuvent servir de centres d'excellence pour la promotion de pratiques exemplaires, d'études de cas, d'outils, de modèles et de conseils pour renforcer les capacités autochtones.

Des investissements importants sont nécessaires pour l'établissement des institutions dirigées par des Autochtones à l'échelle nationale axées sur les terres, l'infrastructure, l'approvisionnement, les statistiques, l'éducation et dans les divers secteurs économiques. Le CNDEA reconnaît les progrès réalisés dans ce domaine.

**RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX**

- CanNor, Développement économique Canada pour les régions du Québec et l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario offrent des programmes et des initiatives afin que les Autochtones puissent avoir accès à du financement.
- L'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario a cerné les obstacles auxquels sont confrontés les demandeurs autochtones lorsqu'ils veulent avoir accès à ses programmes.

- De nombreuses Sociétés d'aide au développement des collectivités non autochtones ont accordé la priorité au développement économique autochtone et aux relations avec les Premières Nations dans leur zone de couverture.
- L'initiative de SAC visant à moderniser les exigences fédérales en matière de prise de décisions pour les Premières Nations, qui est liée au développement économique dans les réserves et à la réconciliation, a reçu l'approbation ministérielle en 2021.
- La SEJIPN de SAC aide les employeurs à embaucher et à maintenir en poste des jeunes âgés de 15 à 30 ans qui sont des membres des Premières Nations vivant dans une réserve ou des Inuit vivant à l'extérieur de leur région visée par une revendication territoriale pour acquérir de l'expérience de travail.
- ISDE étudie les façons de favoriser l'accès à l'entrepreneuriat afin de faciliter la création d'entreprises.

Les données détaillées sur les contributions du gouvernement fédéral se trouvent à la page 103.

### **POSSIBILITÉS DE RECHERCHE**

Travaux visant à déterminer si le financement supplémentaire compense les impôts payés par les entreprises constituées en société dans les réserves afin de déterminer dans quelle mesure le financement pour l'entrepreneuriat autochtone contribue réellement à résoudre ce problème.



**Recommandation n° 3 portant sur l'entrepreneuriat et le développement des entreprises**  
**Financer les institutions financières autochtones pour veiller à ce que les entrepreneurs soient en mesure d'accéder aux capitaux**

EDE3 L'accès au capital demeure un obstacle au développement économique. ***Il est essentiel que les institutions financières autochtones soient financées*** pour s'assurer que les entrepreneurs autochtones, qui sont souvent moins susceptibles d'obtenir du financement à partir de la valeur nette de leur maison ou d'autres sources, sont en mesure d'obtenir du financement.

**QUELQUES PROGRÈS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION**

**COMMENTAIRE DU CNDEA**

Les défis auxquels font face les entreprises autochtones sont nombreux, mais le plus pressant est sans doute l'accès aux capitaux et au financement. Cette problématique est particulièrement vraie pour les entrepreneurs des Premières Nations vivant dans les réserves, qui ont du mal à utiliser des terres comme garantie pour obtenir un prêt.

En 1996, la Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) a reconnu la complexité du développement économique autochtone et la nécessité d'adopter diverses approches. Elle a souligné la nécessité de mettre en place des institutions de développement économique autochtones et a fait remarquer que l'exclusion économique délibérée des peuples autochtones de leurs terres et ressources traditionnelles disponibles doit être corrigée.

La CRPA a également déclaré que le développement économique autochtone doit être lié aux économies régionales et nationales dans leur ensemble et que le développement économique ne peut être considéré séparément des autres facteurs qui ont une incidence directe sur les résultats socioéconomiques comme l'éducation, la santé, les identités culturelles, ainsi que l'infrastructure et les services destinés aux communautés et aux familles.

En 2016, le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone a déterminé que l'accès aux capitaux était l'obstacle le plus important à la croissance des entreprises, selon le classement des entrepreneurs, et a constaté que les entreprises autochtones dépendent dans une mesure relative beaucoup plus importante de l'épargne personnelle pour financer leurs activités.

La *Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada* considère les finances comme une voie stratégique, avec une vision selon laquelle « les peuples et les communautés autochtones disposent du capital financier nécessaire pour atteindre la prospérité économique et sociale à leurs propres conditions ». Le plus grand obstacle au développement économique et commercial dans les réserves demeure la *Loi sur les Indiens*, laquelle régit presque tous les aspects de la vie communautaire dans les réserves pour près de 600 000 Indiens inscrits.

Le CNDEA appuie les innovations dirigées par les Autochtones qui ont été mises au point pour régler ce problème, notamment le réseau national d'institutions financières autochtones (IFA) et les institutions créées en vertu de la *Loi sur la gestion financière des premières nations* (LGFPN), en particulier l'Administration financière des Premières Nations. D'autres mesures peuvent être prises pour accroître

leur succès et élaborer un cadre plus complet afin de s'attaquer aux obstacles persistants auxquels font face les gouvernements, les entreprises et les particuliers autochtones pour accéder aux capitaux et aux services financiers.

Le soutien aux IFA devrait être accru, car ces entités sont essentielles au soutien de la croissance des économies autochtones partout au Canada. Bien que les IFA prennent plus de risques que les prêteurs commerciaux conventionnels, les pertes annuelles liées aux prêts n'ont été que de 2,1 % en moyenne en 2019-2020. Les limites de prêt actuelles de 250 000 \$ pour les IFA devraient être levées immédiatement. De façon réaliste, la limite ne couvre même pas le coût d'un immeuble commercial ou d'une pièce d'équipement importante. De plus, des taux d'emprunt plus concurrentiels, déterminés par le marché, devraient être mis en œuvre.

### **RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX**

- L'APECA, DEC, PacifiCan, Développement économique Canada pour les Prairies (PrairiesCan), FedDev Ontario et FedNor apportent un soutien opérationnel aux institutions financières et aux Sociétés d'aide au développement des communautés de leur région.
- Le Programme d'entrepreneuriat autochtone de SAC est passé à un modèle de prestation fondé sur les distinctions pour le financement des réserves pour les Métis.
- Le budget de 2019 a annoncé la création du Fonds de croissance autochtone pour permettre aux entreprises autochtones d'accéder au capital.
- Financement agricole Canada d'AAC a pris des mesures pour s'assurer que ses produits sont accessibles aux promoteurs agricoles et alimentaires autochtones.
- EDC s'est engagé à verser des fonds dans le Fonds de croissance autochtone de l'Association nationale des sociétés autochtones de financement et s'est associé à cette dernière dans le cadre de divers programmes.
- Les programmes de pêche commerciale autochtone du MPO ont établi des partenariats avec des IFA pour offrir des services aux groupes et aux communautés autochtones.
- RNCan élabore un cadre national de partage des avantages pour accroître l'accès des Autochtones au capital.

Les données détaillées sur les contributions du gouvernement fédéral se trouvent à la page 105.

### **APPELS À LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE PERTINENTS TIRÉS DE LA *STRATÉGIE ÉCONOMIQUE NATIONALE POUR LES AUTOCHTONES AU CANADA***

5. Veiller à ce que les entrepreneurs autochtones aient accès aux capitaux et aux programmes d'aide pour participer pleinement à l'économie canadienne.
84. Réformer la politique et la législation gouvernementales afin de supprimer tous les obstacles à l'accès des Autochtones au capital.
92. Rétablir et renforcer le financement pour soutenir la capacité des institutions financières autochtones à répondre à la demande de prêts et à la distribution des fonds de relance.
93. Créer une banque de développement des entreprises autochtones ou un intermédiaire pour le financement autochtone.

## Gouvernance

**Appuyer la formation et la certification en matière de gouvernance et de gestion financière  
Examiner les besoins des populations autochtones en milieu urbain et les occasions pour ces populations**

### CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS DU RAPPORT D'ÉTAPE SUR L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE DES AUTOCHTONES DE 2019

Le rapport de 2019 illustre les systèmes de gouvernance dans les communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis.

En ce qui concerne le nombre de Premières Nations dotées de règlements appuyant l'évaluation et l'imposition foncières, on constate une diminution du nombre de Premières Nations ayant mis en œuvre l'imposition foncière en vertu de l'article 83 de la *Loi sur les Indiens*, qui est passé de 56 en 2014 à 41 en 2018.

Le nombre de Premières Nations ayant mis en œuvre l'imposition foncière en vertu de la LGFPN a augmenté, passant de 68 en 2014 à 113 en 2018.

Dans l'ensemble, le nombre de communautés des Premières Nations dotées de règlements sur l'imposition foncière a augmenté de 24 % entre 2014 et 2018.

En ce qui concerne la certification en matière de gestion financière des Premières Nations, les communautés qui participent à la LGFPN obtiennent d'autres occasions de renforcer leurs capacités grâce à des services comme la certification du Système de gestion financière. Le nombre de communautés des Premières Nations qui ont obtenu la certification du CGFPN est passé de 34 en 2014 à 101 en 2018.

Le rapport de 2019 a conclu que de solides systèmes de gouvernance contribuent à la capacité d'une communauté de tirer parti des possibilités économiques. Dans l'Inuit Nunangat, de solides systèmes de gouvernance et une représentation nationale par l'entremise de l'Inuit Tapiriit Kanatami appuient les sociétés de développement régional qui, à leur tour, réinvestissent dans les communautés inuites. La gouvernance des Métis par l'intermédiaire du Ralliement national des Métis est structurée de manière à assurer une représentation régionale tout en offrant une voix unifiée pour l'élaboration, la négociation et la représentation de politiques nationales et internationales. Pour les Premières Nations, l'APN est l'organisme national représentatif composé d'un chef national et de dix chefs régionaux qui assurent la gouvernance et la représentation nationale de 634 Premières Nations. La bonne gouvernance des communautés est appuyée par une gestion financière transparente et la maîtrise de la création de revenus. Le nombre de Premières Nations qui génèrent des recettes fiscales pour leurs communautés a augmenté, que ce soit par le biais de la LGFPN ou de l'article 83 de la *Loi sur les Indiens*. Les communautés des Premières Nations ont la possibilité de participer à des programmes en vertu de la LGFPN, comme la certification en matière de gestion financière, pour les aider à renforcer leurs capacités en gestion financière. Ces tendances positives au sein des Premières Nations témoignent d'une capacité de gouvernance accrue qui servira de fondement à l'exploitation des possibilités de développement économique.

## Recommandation n° 1 portant sur la gouvernance

### Appuyer la formation et la certification en matière de gouvernance et de gestion financière

- GOUV1 Une gouvernance solide et une gestion financière transparente ont mené à de solides possibilités de développement économique pour les communautés autochtones partout au Canada. La disponibilité des recettes fiscales pour soutenir le développement local repose sur l'élaboration de règlements sur l'impôt foncier ainsi que sur une certification de gestion financière communautaire compétente et transparente. **Un soutien continu et accru aux communautés autochtones qui souhaitent saisir ces possibilités** les préparera davantage à diriger leurs propres occasions de développement économique.

### QUELQUES PROGRÈS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION

#### COMMENTAIRE DU CNDEA

Le CNDEA reconnaît les mesures visant à accroître le nombre de Premières Nations qui tirent parti des processus d'autonomie gouvernementale et de la LGFPN.

Il faut en faire davantage pour encourager de telles mesures à l'échelle locale, régionale et nationale.

Le CNDEA appuie la création du nouvel Institut des infrastructures et reconnaît que ce travail répond directement à l'appel à la prospérité économique suivant :

59. Créer un institut pour les infrastructures civiles qui recueille et diffuse des informations sur les pratiques de point et fournit des services de conseil.

Il convient également de prendre en compte d'autres questions dans la création de cet institut :

- les communautés avoisinantes sont interreliées, et les liens hors réserve sont importants pour la création d'infrastructures, en particulier la connectivité, l'approvisionnement en eau et le logement;
- la nécessité d'une coopération et d'une interopérabilité entre les institutions de la LGFPN;
- la reconnaissance du fait que toutes les approches doivent être fondées sur les distinctions, en tenant compte des besoins uniques des communautés inuites et métisses;
- le besoin d'expertise technique à l'échelle régionale.

#### RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX

- L'APECA collabore avec le CGFPN pour élaborer des services et des programmes à l'intention des peuples et des communautés autochtones.
- CanNor a mis à jour son approche en matière de financement et de soutien du développement économique autochtone.
- FedNor continue d'appuyer les communautés des Premières Nations dans leur planification communautaire globale.
- La *Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes* et le *Règlement sur le pétrole et le gaz des terres indiennes* permettront aux Premières Nations de mieux contrôler les activités pétrolières et gazières sur leurs terres.

- La région de l'Alberta a établi un partenariat avec la section de l'Alberta de l'AAFA Canada afin d'offrir une formation en gestion financière et de permettre l'acquisition de compétences en gestion.
- La LGFPN de RCAANC a permis à 39 communautés d'obtenir la certification de leurs systèmes de gestion financière.
- RCAANC et SAC procèdent à la création d'un nouvel institut national des infrastructures en vertu de la *Loi*.
- EDC a collaboré avec des institutions financières qui mettent l'accent sur le soutien aux entreprises autochtones et avec le Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones pour offrir des fonds de commandite, des webinaires d'éducation à l'exportation et des articles sur les connaissances en matière d'exportation.

Les données détaillées sur les contributions du gouvernement fédéral se trouvent à la page 108.

### **POSSIBILITÉS DE RECHERCHE**

Recherche sur les mesures d'incitation possibles qui pourraient être élaborées pour encourager les mesures à l'appui de l'autonomie gouvernementale des Premières Nations.

### **APPELS À LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE PERTINENTS TIRÉS DE LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE NATIONALE POUR LES AUTOCHTONES AU CANADA**

83. Les peuples autochtones participent au partage des revenus des ressources.
86. Les gouvernements adoptent des politiques et des lois donnant la priorité aux peuples autochtones en tant que partenaires dans tous les grands projets.
90. Rechercher et agir sur les mécanismes qui stimuleront la prospérité économique des Autochtones.
91. Mettre en place des incitatifs fiscaux pour le secteur privé et les investisseurs sociaux.





## **Recommandation n° 2 portant sur la gouvernance**

### **Examiner les besoins des populations autochtones en milieu urbain et les occasions pour ces populations**

GOUV2 En raison d'une augmentation des populations autochtones hors réserve et hors territoire, le CNDEA recommande *l'examen des besoins et des possibilités visant plus de 50 % des Autochtones vivant en milieu urbain.*

**IL RESTE BEAUCOUP À FAIRE POUR METTRE EN ŒUVRE CETTE RECOMMANDATION**

#### **COMMENTAIRE DU CNDEA**

Le CNDEA souhaite participer à l'évaluation des Programmes urbains pour les peuples autochtones. L'évaluation de ceux-ci débutera en septembre 2023<sup>23</sup>.

L'Association nationale des centres d'amitié (ANCA) est depuis longtemps sous-financée, et les gouvernements provinciaux et territoriaux devraient également financer ses services essentiels.

Réseau de plus de 100 centres d'amitié et associations provinciales et territoriales, l'ANCA représente le plus important réseau national de carrefours communautaires autodéterminés de la société civile appartenant à des Autochtones et exploités par eux, qui offrent des programmes, des services et du soutien aux Autochtones vivant en milieu urbain.

L'ANCA adopte un point de vue holistique sur le développement économique autochtone, en faisant valoir que divers obstacles structurels, comme le logement, la discrimination fondée sur le sexe et l'éloignement, doivent être pris en compte lorsqu'il s'agit d'appuyer la participation des personnes à l'économie.

Les organismes, qui financent déjà le Programme de préparation à l'investissement d'EDSC, cherchent à tirer parti de son réseau national pour offrir également des programmes de développement économique. Compte tenu du rôle que jouent les centres d'amitié dans les communautés autochtones urbaines, ils sont bien placés pour jouer un rôle essentiel dans l'écosystème de la finance sociale en ce qui a trait à la croissance d'une économie autochtone urbaine.

Dans son mémoire prébudgétaire de 2021, l'ANCA a formulé les recommandations suivantes :

- Que le gouvernement du Canada renouvelle le financement accordé aux centres d'amitié et le porte à un minimum de 60 millions de dollars par année pour au moins les 10 prochaines années.
- Que le gouvernement du Canada accorde un minimum de 16 millions de dollars par année au moins pour les 10 prochaines années afin d'améliorer les services offerts aux enfants et aux jeunes autochtones vivant en milieu urbain.
- Que le gouvernement du Canada investisse 18 millions de dollars pour au moins les 10 prochaines années dans les données sur les Autochtones vivant en milieu urbain et dans la capacité de recherche des centres d'amitié.

<sup>23</sup> <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1666179748156/1666179794481>

De nombreux organismes de prestation de services non autochtones en milieu urbain ne fournissent pas nécessairement des services adaptés à la culture des peuples autochtones. De plus, l'information sur l'endroit et la façon d'accéder aux programmes et aux services n'est parfois pas facilement accessible aux populations autochtones urbaines. Cette situation peut être particulièrement difficile pour les Autochtones qui quittent leur communauté pour s'installer en milieu urbain. Les programmes ont le plus de chances de connaître du succès lorsqu'ils sont offerts d'une manière adaptée à la culture.

### **RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX**

- L'APECA et FedDev Ontario ont offert des programmes sociaux et culturels et des possibilités de développement économique.
- La Direction générale des affaires individuelles de SAC s'est associée à des organisations autochtones de partout au Canada pour leur donner les moyens d'aider à remplir les demandes de carte de statut, qui sont nécessaires pour accéder aux programmes, aux services et aux avantages.
- EDSC s'efforce de faire progresser les services de garde d'enfants en investissant expressément dans les priorités des Premières Nations, des Inuit et des Métis au chapitre de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants.

Les données détaillées sur les contributions du gouvernement fédéral se trouvent à la page 111.

### **APPELS À LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE PERTINENTS TIRÉS DE LA *STRATÉGIE ÉCONOMIQUE NATIONALE POUR LES AUTOCHTONES AU CANADA***

44. Identifier les bases de revendications territoriales autochtones sur ou à proximité des centres urbains et commerciaux en tant que règlement pour la perte d'utilisation économique.
63. Fournir des options éducatives sécuritaires et culturellement appropriées aux étudiants autochtones dans les communautés urbaines
68. Financer entièrement la formation des communautés autochtones rurales, éloignées et urbaines à l'entretien, au fonctionnement et à la protection des infrastructures civiles et technologiques actuelles et nouvelles.



## Terres et ressources

### Accroître les ressources affectées au programme d'ajouts aux réserves pour accélérer les demandes

TR1 Le processus d'ajouts aux réserves offre un mécanisme pour traiter les transferts de terres en suspens, mais il est actuellement en attente d'environ 1 300 demandes actives, dont 80 % de tous les dossiers représentent une obligation légale pour la Couronne qui doit être traitée. ***Il est nécessaire d'accroître les ressources du programme d'ajouts aux réserves pour accélérer le traitement des demandes;*** toutefois, aucun financement n'a été annoncé dans le budget fédéral de 2019-2020 aux fins de ce programme. Le CNDEA recommande que les prochains budgets fédéraux annoncent du financement pour améliorer et accélérer l'administration du programme d'ajouts aux réserves.

#### QUELQUES PROGRÈS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION

### CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS DU RAPPORT D'ÉTAPE SUR L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE DES AUTOCHTONES DE 2019

L'assise territoriale autochtone continue de croître grâce au règlement des revendications territoriales et aux ajouts aux réserves, créant ainsi de nouvelles options de développement économique. Le contrôle exercé par les peuples autochtones de leur assise territoriale constitue un facteur de réussite important pour maximiser les avantages découlant des possibilités économiques comme l'exploitation minière et l'agriculture, ainsi que pour le développement commercial et résidentiel. Une corrélation positive entre un plus grand contrôle des terres et des ressources et des résultats socioéconomiques plus élevés a été l'une des constatations les plus importantes du Rapport d'analyse comparative de l'économie des Autochtones de 2012.

Le nombre de communautés ayant obtenu des ententes sur l'autonomie gouvernementale (EAG) autonomes ratifiées a augmenté, passant de 3 en 2014 à 16 en 2018. On compte maintenant 100 communautés concernées par des EAG, comparativement aux 96 communautés en 2014 (ententes sur les revendications territoriales globales et EAG). Dans le cadre des ententes sur les revendications territoriales globales, les Inuit des quatre régions ont obtenu le titre de propriété d'environ 35 % de la masse continentale canadienne et de 50 % de son littoral.

Depuis 2015, 269 dossiers d'ajouts aux réserves ont été approuvés, ce qui représente 4 millions d'acres (16 187,4 km<sup>2</sup>) à ajouter aux terres de réserve. La majorité des dossiers d'ajouts aux réserves approuvés l'ont été au Manitoba et en Saskatchewan, en raison de l'augmentation du nombre de droits fonciers issus de traités et de désignations préalables avant que les terres aient reçu le statut de réserve.

Le rapport de 2019 a conclu que l'accès aux terres et la liberté de les gérer sont extrêmement importants pour que les peuples autochtones puissent tirer le maximum d'avantages des possibilités de développement économique. Un plus grand nombre de communautés des Premières Nations commencent à participer à des projets de loi comme la LGTPN, qui aidera les communautés à renforcer leur capacité de développer au mieux leurs terres. De nombreuses autres communautés des Premières Nations et des Métis sont en voie de conclure des ententes sur les revendications territoriales globales et des EAG dans le but d'exercer un plein pouvoir sur leurs terres, ce qui multiplie les possibilités d'établir des partenariats avec d'autres gouvernements et avec le secteur privé. Les Premières Nations

ont la possibilité d'élargir leur assise territoriale grâce à des programmes comme les ajouts aux réserves. Ces programmes sont essentiels pour offrir aux communautés davantage d'occasions de tirer parti de la propriété des terres dans le cadre de projets de développement économique autochtones.

### **COMMENTAIRE DU CNDEA**

Le processus d'ajouts aux réserves demeure long et lourd. Le CNDEA recommande la création d'une institution dirigée par les Premières Nations responsable des ajouts aux réserves afin de régler le conflit d'intérêts inhérent au processus. La politique actuelle invite à la confrontation plutôt qu'à la réconciliation, car elle ne répond pas à la vision des Premières Nations en matière de renforcement de l'assise territoriale, de rétablissement culturel, de territoires traditionnels ou visés par des traités et de terres ayant une valeur économique. La politique actuelle est également dissociée de la planification régionale, des considérations régionales en matière d'environnement ou de changement climatique, ainsi que du développement et du renouvellement des infrastructures régionales.

L'amélioration de la visibilité des ajouts aux réserves est également fondamentale pour la réconciliation. Les ajouts aux réserves sont de véritables moteurs de développement économique, surtout dans le contexte urbain.

Le CNDEA salue les efforts déployés visant à améliorer le processus connexe des revendications particulières en adoptant une approche plus collaborative avec les Premières Nations lors de l'évaluation des revendications et en augmentant l'efficacité du processus, et appuie ces changements.

Une réforme du processus des revendications particulières commence par la création d'un centre indépendant de règlement des revendications particulières chargé d'enregistrer les revendications et d'en assurer le suivi jusqu'à ce qu'elles soient réglées. Ce centre accordera également des fonds et établira des lignes directrices en matière de financement pour la participation des Premières Nations tout au long du processus.

De plus, on prévoit que ce centre facilitera les négociations en offrant de l'aide aux parties et en créant un centre de ressources pour la recherche et l'élaboration des revendications. Des services de médiation seront également offerts pour faciliter le règlement des revendications.

Il conviendrait de mieux faire connaître les exemples de réussite dans le règlement des revendications particulières.

### **RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX**

- Le budget de 2021 a permis à SAC de disposer d'environ 32,2 millions de dollars pour accélérer le travail sur les demandes existantes d'ajouts aux réserves.
- Dans le cadre du budget de 2021, 10,8 millions de dollars ont été octroyés à RCAANC pour remanier la Politique sur les ajouts aux réserves.
- SAC a lancé le nouveau Système national de suivi des ajouts aux réserves, qui fournit un système de gestion de projet pour simplifier le processus d'ajouts aux réserves.
- Un poste de chef d'équipe du Registre des terres indiennes a été créé dans la région du Québec de SAC afin de gérer et d'accélérer les transferts de terres.

Les données détaillées sur les contributions du gouvernement fédéral se trouvent à la page 113.

## **APPELS À LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE PERTINENTS TIRÉS DE LA *STRATÉGIE ÉCONOMIQUE NATIONALE POUR LES AUTOCHTONES AU CANADA***

36. Modifier les noms de lieux pour qu'ils reflètent les noms traditionnels autochtones et la vision du monde des Autochtones. Créer des cartes qui reflètent les noms de lieux autochtones historiques.
38. Documenter la relation des peuples autochtones avec le territoire et demander qu'elle serve de base à l'éducation des décideurs politiques, de l'industrie et de tous les Canadiens.
40. Entreprendre une étude pour quantifier la perte de capital en ressources naturelles et la perte d'usage qui s'est produite à la suite de la colonisation.
41. Créer des institutions autochtones axées sur le renforcement des capacités autochtones en matière de souveraineté foncière.
44. Identifier les bases de revendications territoriales autochtones sur ou à proximité des centres urbains et commerciaux en tant que règlement pour la perte d'utilisation économique.
46. Créer un centre d'excellence autochtone pour la gestion des terres, auquel seront dévolus les programmes gouvernementaux actuels. Ce centre développera et gèrera un registre des terres autochtones.



## Infrastructure

**Lever tous les avis concernant la qualité de l'eau potable**

**Continuer d'investir dans le logement et accroître les investissements connexes**

**Fournir des services mobiles et à large bande à haute vitesse aux communautés autochtones**

**Mettre à jour l'indice des infrastructures tous les deux ans**

### **CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS DU RAPPORT D'ÉTAPE SUR L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE DES AUTOCHTONES DE 2019**

Le rapport de 2019 a défini les infrastructures et les services connexes comme des facteurs essentiels au développement économique et a examiné l'état de l'approvisionnement en eau, du logement, de l'éducation, des transports, de la santé, de la connectivité et des installations d'approvisionnement en énergie.

De l'eau propre et sécuritaire est maintenant accessible dans plus de communautés, puisque 82 avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable ont été levés entre novembre 2015 et le 31 décembre 2018. L'eau potable fait encore l'objet de 58 avis à long terme. Des efforts sont déployés et des engagements sont pris pour lever tous les avis d'ici mars 2021.

En date du 31 décembre 2018, un total de 568 communautés des Premières Nations bénéficiaient des 1 576 projets de logement. Parmi ces projets, 946 ont été achevés et 630 sont toujours en cours. Pour l'ensemble de la population autochtone au Canada, 19,4 % ont déclaré vivre dans un logement nécessitant des réparations majeures, par rapport à 6 % pour la population non autochtone. Environ 1 Inuit sur 4 et quatre membres des Premières Nations sur 10 (26,2 % et 44,2 %, respectivement) vivaient dans un logement nécessitant des réparations majeures. Près du cinquième (18,3 %) de la population autochtone vivait dans des logements considérés comme surpeuplés.

Quelque 15 écoles ont été construites et 31 écoles ont été rénovées ou mises à niveau afin que plus d'enfants puissent avoir accès à une école dans leur communauté.

Quelque 176 projets ont été réalisés pour aider à concevoir, à remplacer, à agrandir ou à rénover des établissements de santé ainsi que des installations accueillant le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves.

En date du 31 décembre 2018, on comptait un total de 20 projets de connectivité, dont 12 étaient achevés. Le taux d'achèvement étant de 60 %, ce sont au total 247 communautés des Premières Nations qui en profitent.

Il y a en tout 68 projets énergétiques, dont 39 ont été menés à bien. Ce sont au total 76 communautés des Premières Nations qui en bénéficient.

Il existe en tout 81 projets de routes et de ponts, dont 58 ont été achevés. Le taux d'achèvement étant de 72 %, 69 communautés des Premières Nations en profitent.

Le rapport de 2019 a conclu que des infrastructures fiables pour les peuples autochtones constituent un fondement pour améliorer la qualité de vie et les résultats socioéconomiques dans d'autres principaux domaines prioritaires. Les lacunes dans ce domaine demeurent importantes. Malgré les récents investissements historiques dans les infrastructures autochtones prévus dans les budgets de 2016 et de 2017, il reste encore beaucoup de travail à faire dans les réserves, ainsi que dans les communautés inuites et métisses. Bien qu'une part importante du financement ait été consacrée à l'infrastructure, il

existe toujours un écart important entre les trois groupes identitaires par rapport aux communautés non autochtones. Les lacunes en matière d'infrastructure sont décrites plus en détail dans le chapitre suivant sur l'indice des infrastructures. Des réparations majeures et de nouvelles constructions sont nécessaires dans les secteurs du logement, de l'approvisionnement en eau et du traitement des eaux usées, des routes, des systèmes énergétiques et de la connectivité à large bande. Le surpeuplement, attribuable à une pénurie de logements disponibles, est l'un des besoins les plus criants, ce qui a des répercussions immédiates sur des maladies comme la tuberculose, ainsi que sur la fréquentation et les résultats scolaires, le bien-être des familles et le développement économique. L'accès à l'eau potable est également un enjeu crucial. Le gouvernement du Canada est sur la bonne voie en ce qui concerne son engagement à mettre fin à tous les avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable dans les réseaux publics des réserves d'ici mars 2021, 78 d'entre eux ayant été levés à ce jour. En date du 22 mars 2018, 78 avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable étaient en vigueur dans les réseaux publics des réserves, dont certains depuis plus de 20 ans.

Il est important de prendre note qu'il ne s'agit pas seulement de statistiques et d'aperçus de projets d'infrastructure. Ils mettent en lumière des communautés des Premières Nations saines, sécuritaires et prospères. Derrière les chiffres se cachent de vraies vies qui sont transformées pour le mieux et beaucoup d'autres qui sont dans le besoin. Pour de nombreuses communautés des Premières Nations, des changements en profondeur sont nécessaires pour veiller à répondre aux besoins de base en infrastructure, et pour réparer et améliorer les infrastructures existantes. Ces aperçus illustrent la façon dont ces changements revitalisent la relation de nation à nation entre les Premières Nations et le Canada.



## **Recommandation n° 1 portant sur les infrastructures** **Lever tous les avis concernant la qualité de l'eau potable**

- INF1 Bien que des indications laissent entendre que tous les avis concernant la qualité de l'eau potable seront levés d'ici 2022, **il est essentiel que ce délai ne soit pas reporté.** Des protocoles de gestion des risques sont en cours d'élaboration pour veiller à ce que tous les avis soient levés le plus tôt possible. De plus, un engagement financier permanent doit être pris pour maintenir l'infrastructure, les ressources humaines et les protocoles de mise à l'essai.

### **PROGRÈS SATISFAISANTS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION**

#### **COMMENTAIRE DU CNDEA**

Le CNDEA reconnaît les efforts extraordinaires déployés par le gouvernement du Canada pour atteindre l'objectif de lever tous les avis concernant la qualité de l'eau potable d'ici 2022.

Depuis novembre 2015, 136 avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable ont été levés.

Néanmoins, en date d'octobre 2022, 31 avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable étaient en vigueur dans 27 communautés.

Un soutien supplémentaire devrait être apporté au Programme de formation itinérante.

Le gouvernement devrait veiller à ce que les travailleurs dans les réserves reçoivent des salaires qui respectent ou dépassent les normes de l'industrie. Dans le cas contraire, il demeurera difficile de maintenir en poste les opérateurs locaux de systèmes d'approvisionnement en eau.

#### **RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX**

- Environ 42 % des avis à long terme restants concernant la qualité de l'eau potable devraient être levés d'ici la fin de mars 2023. SAC suit activement les progrès réalisés dans la résolution de tous les avis concernant la qualité de l'eau potable, ainsi que les projets en cours visant à appuyer la levée des avis concernant la qualité de l'eau potable, et s'efforce d'effectuer des investissements durables, d'élargir les systèmes de prestation, de renforcer la capacité des opérateurs locaux de systèmes d'approvisionnement en eau et de les maintenir en poste, et d'appuyer la surveillance et l'analyse des réseaux d'approvisionnement en eau potable.
- Le budget de 2022 a prévu 398 millions de dollars sur deux ans pour soutenir l'infrastructure communautaire dans les réserves.

Les données détaillées sur les contributions du gouvernement fédéral se trouvent à la page 114.

#### **APPEL À LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE PERTINENT TIRÉ DE LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE NATIONALE POUR LES AUTOCHTONES AU CANADA**

64. Éliminer les avis d'ébullition de l'eau dans toutes les communautés autochtones en améliorant les infrastructures civiles et en développant les capacités et les compétences des membres de la communauté pour gérer les systèmes d'eau.



## Recommandation n° 2 portant sur les infrastructures

### Continuer d'investir dans le logement et accroître les investissements connexes

INF2 Le logement demeure un problème permanent qui touche tous les aspects de la vie socioéconomique dans les communautés autochtones. ***Bien que des investissements importants aient été réalisés, il faut des investissements continus pour s'assurer que les maisons sont réparées et que de nouvelles maisons sont construites afin de suivre le rythme de croissance des communautés.*** L'Initiative d'innovation pour la construction de logements dans les communautés autochtones nouvellement lancée encourage, nous l'espérons, de nouvelles méthodes de construction, de nouveaux matériaux, de nouveaux travaux d'architecture ou de nouveaux procédés d'ingénierie pour servir les familles autochtones et l'environnement dans lequel elles vivent.

### QUELQUES PROGRÈS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION

#### COMMENTAIRE DU CNDEA

Malgré d'importants investissements fédéraux, le logement autochtone connaît toujours une crise.

Selon une étude récente du Conseil canadien pour les partenariats public-privé, les experts estiment que le déficit d'infrastructure des Premières Nations au Canada est d'au moins 25 milliards de dollars, voire de plus de 30 milliards de dollars.

En 2022, en ce qui concerne les Premières Nations, l'APN a indiqué :

- qu'environ 60 % des logements des Premières Nations ont besoin de réparations mineures ou majeures, et que 10 % doivent être complètement remplacés;
- que le surpeuplement est également un problème, environ 30 % des logements étant utilisés par des occupants multigénérationnels. Il en ressort qu'environ 133 770 logements sont nécessaires pour faire face au surpeuplement, à la migration et à la croissance de la population, qu'environ 80 000 logements ont besoin de rénovations ou de réparations majeures et que près de 14 000 logements doivent être remplacés;
- qu'elle a cerné le besoin d'un investissement de 44 milliards de dollars du gouvernement fédéral pour répondre aux besoins actuels en matière de logement et de 16 milliards de dollars supplémentaires pour faire face à la croissance démographique jusqu'en 2040 afin de contrer la crise du logement découlant de décennies de négligence et de sous-financement du gouvernement fédéral.

Le CNDEA reconnaît que des travaux fondés sur les distinctions sont en cours avec des partenaires autochtones sur des solutions à long terme qui établiront les modalités du changement transformateur dans la politique fédérale sur le logement autochtone.

Des efforts supplémentaires devraient être consentis pour transférer les services de logement aux Autochtones sous leur contrôle à l'échelle locale et par l'entremise d'un institut d'infrastructure autochtone à l'échelle nationale.

## RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX

- SAC travaille en partenariat avec la Société canadienne d’hypothèques et de logement (SCHL) en soutenant des projets de logement, y compris de nouvelles constructions, des modernisations et des rénovations.
- Dans le cadre de l’Initiative d’innovation pour la construction de logements dans les communautés autochtones, le gouvernement du Canada investit également dans de nouvelles approches créatives en matière de logement autochtone.
- La SCHL offre des options de financement qui répondent aux besoins des Autochtones et des résidents du Nord en matière de logement par l’intermédiaire de la Stratégie nationale sur le logement, du Fonds national de co-investissement pour le logement et de l’Initiative pour la création rapide de logements.
- Le budget de 2022 a proposé un investissement de 300 millions de dollars sur cinq ans pour élaborer et lancer conjointement une stratégie de logement pour les Autochtones en milieu urbain, rural et nordique sous l’égide de la SCHL.
- RCAANC offre du financement pour répondre aux besoins des Autochtones et des résidents du Nord en matière de logement au moyen d’une approche fondée sur les distinctions.

Les données détaillées sur les contributions du gouvernement fédéral se trouvent à la page 117.

### **APPEL À LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE PERTINENT TIRÉ DE LA *STRATÉGIE ÉCONOMIQUE NATIONALE POUR LES AUTOCHTONES AU CANADA***

69. Veiller à ce que les populations autochtones aient accès à un logement durable et à la propriété.



### *Recommandation n° 3 portant sur les infrastructures*

#### **Fournir des services mobiles et à large bande à haute vitesse aux communautés autochtones**

INF3 Dans ce rapport, il a été démontré que la connectivité dans les communautés nordiques et éloignées est nettement inférieure au niveau de toutes les autres communautés, y compris les communautés éloignées non autochtones. La connectivité a une incidence sur presque tous les aspects de nos vies, et les prévisions pour l'avenir du travail indiquent une dépendance croissante à l'égard de la connectivité et du progrès économique, le tout en fonction de l'accès à une économie mondiale fondée sur la connectivité. ***L'augmentation de la vitesse et de la capacité en matière de données pour toutes les communautés autochtones*** est essentielle au développement social et économique. Ce que l'on prévoit pour les communautés à cet égard doit être en avance sur la demande actuelle et, en tenant compte des réalités du logement, garantir que la connectivité sera moins susceptible d'être obsolète avant même qu'elle ne devienne une réalité.

**IL RESTE BEAUCOUP À FAIRE POUR METTRE EN ŒUVRE CETTE RECOMMANDATION**

#### **COMMENTAIRE DU CNDEA**

La recherche et l'expertise du CNDEA appuient la proposition selon laquelle une connectivité rationnelle et solide fait partie des principaux éléments constitutifs d'une économie moderne saine et que, sans une connectivité adéquate, le développement des économies autochtones est compromis. De plus, il existe à cet égard un écart important entre les infrastructures des communautés autochtones et non autochtones, et les communautés et les peuples autochtones se retrouvent du mauvais côté de ce « fossé numérique ».

Les expériences canadiennes tout au long de la pandémie de COVID-19 et, plus récemment, lors de la panne du système de Rogers Communications le 8 juillet 2022, ont démontré le caractère central de la fiabilité des télécommunications et de l'infrastructure sous-jacente pour notre société et notre économie modernes.

Il reste nécessaire d'obtenir des données supplémentaires sur le fossé numérique entre les Autochtones et les non-Autochtones, en particulier dans les communautés autochtones éloignées et rurales du Nord, car l'équité numérique pour les communautés autochtones du Canada est essentielle à une économie prospère et autonome. La connectivité des Autochtones, communauté par communauté, n'est pas suffisamment bien comprise. Des recherches devraient être entreprises pour les communautés des Premières Nations, de l'Inuit Nunangat et des Métis partout au Canada.

Il est nécessaire de renforcer les partenariats entre les gouvernements (fédéral, provinciaux et municipaux), les communautés autochtones et les fournisseurs de services. De plus, les entreprises de télécommunications et les communautés autochtones doivent entretenir des relations étroites, même s'il n'est pas rentable de se connecter à cette communauté.

Les entreprises de télécommunications devraient accroître leur engagement auprès des communautés et des organisations autochtones lorsqu'elles prennent des décisions, et accorder la priorité à la participation des Autochtones dans leurs chaînes d'approvisionnement et au sein de leur direction.

Celles qui œuvrent dans le secteur privé ont également un rôle à jouer dans la réconciliation et devraient donc compenser les coûts supportés par les communautés autochtones qui ont investi dans l'infrastructure des télécommunications.

Une stratégie nationale sur les télécommunications autochtones s'avère nécessaire en collaboration avec ISDE et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes pour atteindre une connectivité communautaire intégrale.

Il faudrait envisager d'accroître l'investissement du gouvernement, ainsi que la construction et la propriété de l'infrastructure d'information et de communication (IIC) dans le Grand Nord.

Le gouvernement fédéral devrait chercher des occasions d'améliorer la connectivité des communautés autochtones et de financer des projets mutuellement avantageux en faisant appel aux entreprises autochtones, dans la mesure du possible. Il devrait également renforcer la capacité technologique par l'emploi et la formation des peuples et des entreprises autochtones.

De nombreuses modifications législatives et stratégiques devraient être apportées à court terme afin d'améliorer les résultats en matière de connectivité pour les communautés autochtones. Tout d'abord, la loi devrait garantir que le gouvernement et les entreprises de télécommunications sont tenus de fournir une connectivité intégrale, y compris pour les connexions du dernier kilomètre. Les occasions de financement dans le cadre du Fonds pour la large bande universelle devraient également être élargies pour inclure les projets de téléphonie cellulaire. Enfin, le financement gouvernemental des infrastructures pour les communautés autochtones devrait comprendre des dispositions pour l'IIC dans tous les projets de logement, d'approvisionnement en eau et de transport afin de permettre des économies d'échelle et de meilleurs résultats pour les communautés.

## RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX

- FedNor appuie le réseau de technologie de l'information et des communications dans le Nord de l'Ontario en offrant un soutien à trois organismes sans but lucratif pour aider les entrepreneurs à tirer parti de la technologie pour améliorer leurs activités.
- L'APECA a appuyé une étude du Programme de recherche intégré pour le développement économique des Autochtones de l'Atlantique axée sur l'importance de l'accès à large bande dans les communautés autochtones.
- CanNor a financé le projet Kivalliq Hydro-Fibre Link qui vise à établir une liaison hydroélectrique et à fibre optique entre le Manitoba et la région de Kivalliq, au Nunavut.
- PrairiesCan a travaillé directement avec le Fonds pour la large bande universelle d'ISDE afin de promouvoir le financement régional, plus particulièrement pour les communautés autochtones rurales et éloignées.
- L'Office de l'efficacité énergétique de RNCan a lancé la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes en 2021; son mandat est de fournir des subventions pour améliorer l'efficacité énergétique des maisons.
- L'Office de l'efficacité énergétique de RNCan a lancé le programme Objectif maisons et communautés nette zéro, lequel appuie les efforts visant à atteindre la carboneutralité dans le secteur résidentiel.

Les données détaillées sur les contributions du gouvernement fédéral se trouvent à la page 120.

**APPELS À LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE PERTINENTS TIRÉS DE LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE NATIONALE POUR LES AUTOCHTONES AU CANADA**

60. Donner la priorité à la prestation de services à large bande dans les communautés rurales et éloignées, réserver le spectre des télécommunications aux communautés autochtones et rendre compte chaque année des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de connectivité.
62. Mener des recherches sur l'accès à l'éducation dans les communautés autochtones éloignées, élaborer un plan pour remédier aux déficiences de connectivité.
75. Créer une organisation nationale dirigée par des Autochtones et axée sur l'infrastructure technologique.
80. Permettre le cofinancement fédéral et provincial et les partenariats industriels pour fournir des services à large bande aux communautés autochtones dans les zones rurales et éloignées, donner la priorité à la participation autochtone, fournir un financement dédié aux Autochtones pour tous les programmes et projets d'infrastructure majeurs, y compris la propriété par les Autochtones.



## Recommandation n° 4 portant sur les infrastructures

### Mettre à jour l'indice des infrastructures tous les deux ans

- INF4 Le rapport sur l'indice des infrastructures présente le paysage actuel des infrastructures dans les communautés autochtones éloignées au Canada. *Il serait utile de mettre à jour l'indice des infrastructures tous les deux ans pour mesurer les progrès réalisés dans la réduction des écarts concernant les infrastructures autochtones.*

**IL RESTE BEAUCOUP À FAIRE AVANT DE POUVOIR METTRE EN ŒUVRE CETTE RECOMMANDATION**

### COMMENTAIRE DU CNDEA

Reconnaissant que les infrastructures communautaires dans les communautés autochtones demeurent un sujet de crise nationale, le CNDEA entreprend actuellement des recherches en collaboration avec la Direction générale des infrastructures communautaires de SAC, sur les points suivants :

- les avantages économiques tirés des investissements dans l'infrastructure sociale dans les communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis, comme la création d'emplois et la croissance du produit intérieur brut (PIB);
- les recommandations sur la façon d'optimiser les avantages économiques (p. ex. PIB, création d'emplois et de richesse) tirés des investissements dans l'infrastructure sociale dans les communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis.

La présente recherche servira à démontrer l'importance des investissements dans les infrastructures de même qu'à déterminer les principales répercussions de tels investissements sur les indicateurs communs, comme le PIB, ou les améliorations mesurées au moyen de l'indice du bien-être des communautés (IBC). De plus, SAC cherchera à obtenir des recommandations sur la façon dont il pourrait optimiser les avantages économiques découlant des projets d'infrastructure dans les communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis (p. ex. limiter les fuites économiques).

Cette recherche permettra de dresser un ensemble de recommandations clés sur la façon d'optimiser les avantages économiques découlant des investissements dans les infrastructures des communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis.

### RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES FÉDÉRAUX

- Développement économique Canada (DEC) gère le Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC) qui appuie les organismes à but non lucratif, les municipalités et d'autres organismes locaux en milieu urbain et rural.
- FedNor appuie les grands projets de développement et les initiatives de développement des entreprises.
- PrairiesCan, CanNor et le gouvernement du Manitoba appuient la modernisation, l'exploitation et l'entretien du chemin de fer de la baie d'Hudson dans le nord du Manitoba.
- PacifiCan administre également le Fonds canadien de revitalisation des communautés, dont les incidences se font sentir partout au Canada.
- Statistique Canada mettra à jour l'Indice d'éloignement actuel à l'aide des données du Recensement de 2021.

- RCAANC modifie la *Loi sur la gestion financière des premières nations* dans le but d'établir un institut national des infrastructures.
- Le dernier volet du Fonds des infrastructures alimentaires locales (FIAL) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) cible les groupes autochtones situés dans de petites communautés ou des communautés rurales.
- La Carte nationale des services Internet à large bande d'ISDE fournit des renseignements qui permettent à tous les Canadiens de suivre les progrès réalisés en vue de connecter 100 % des Canadiens d'ici 2030.
- Le programme GEM (Géocartographie de l'énergie et des minéraux) – GéoNord de la Commission géologique du Canada contribue au développement d'infrastructures nordiques résilientes au climat et à l'élaboration de pratiques d'intendance environnementale et de stratégies d'adaptation aux changements climatiques, grâce aux nouvelles recherches, connaissances et données géoscientifiques.

Les données détaillées sur les contributions du gouvernement fédéral se trouvent à la page 124.

### **POSSIBILITÉS DE RECHERCHE**

Quels sont les points communs entre les communautés autochtones et les projets d'infrastructure communautaire qui ont été couronnés de succès? De plus, un examen des programmes d'infrastructure communautaire du gouvernement du Canada propres aux communautés autochtones doit être mené (financement adéquat et portée pour répondre aux besoins, recommandations pour simplifier les politiques et les procédures).

### **APPELS À LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE PERTINENTS TIRÉS DE LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE NATIONALE POUR LES AUTOCHTONES AU CANADA**

58. Renforcer l'engagement avec les provinces pour coordonner les investissements et réaliser des économies d'échelle en matière d'infrastructure et de prestation de services.
59. Créer un institut pour les infrastructures civiles qui recueille et diffuse des informations sur les pratiques de pointe et fournit des services de conseil.
67. Donner la priorité au financement public des projets d'infrastructure avec une participation et/ou un soutien des Autochtones, éventuellement par le biais de mesures fiscales d'incitation pour les entreprises.
82. Mener des recherches et élaborer des études de cas axées sur des projets communautaires autochtones à succès.



## Genre

**Élaborer des politiques et des programmes ou les adapter pour améliorer les résultats en matière d'emploi et de revenu des femmes**

**Élaborer des politiques et des stratégies pour améliorer les résultats des femmes et des hommes en matière d'éducation**

### **CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS DU RAPPORT D'ÉTAPE SUR L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE DES AUTOCHTONES DE 2019**

Le *Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones* de 2019 portait sur les résultats socioéconomiques sexospécifiques et traitait de l'analyse comparative entre les sexes. L'objectif du chapitre à cet égard était de suivre les disparités socioéconomiques entre les femmes et les hommes autochtones afin de cerner les obstacles à la croissance économique au sein des groupes d'identité et entre eux.

Les taux d'emploi sont généralement plus élevés chez les hommes que chez les femmes; toutefois, ces écarts entre les sexes sont plus faibles dans l'ensemble de la population autochtone que dans la population non autochtone. Les femmes inuites et celles des Premières Nations vivant dans les réserves affichent des taux d'emploi plus élevés que leurs homologues masculins. Les taux d'emploi des hommes et des femmes métis sont plus élevés que ceux des hommes et des femmes non autochtones.

Les taux de participation à la population active sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes, mais ces écarts entre les sexes sont plus faibles chez les Autochtones. Les écarts entre les sexes dans les taux de participation ont diminué entre 2006 et 2016 chez les populations autochtones et non autochtones. Les écarts entre les taux généraux de participation sont plus marqués entre les femmes autochtones et non autochtones qu'entre les hommes autochtones et non autochtones.

Les taux de chômage sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes dans tous les groupes d'identité et dans la population non autochtone. Les augmentations des taux de chômage entre 2006 et 2016 étaient attribuables aux augmentations enregistrées chez les hommes, tandis que les taux de chômage des femmes ont légèrement diminué ou sont demeurés les mêmes. Exception faite de la légère augmentation observée dans la population non autochtone, les Inuit étaient le seul groupe de femmes à afficher des hausses des taux de chômage.

En général, le revenu médian est plus élevé chez les hommes que chez les femmes, bien que cet écart soit moins prononcé dans la population autochtone que dans la population non autochtone. L'écart de revenu est plus faible entre les femmes autochtones et non autochtones qu'entre les hommes autochtones et non autochtones. Ainsi, entre 2005 et 2015, l'écart entre le revenu médian des hommes autochtones et non autochtones a diminué plus que l'écart entre les femmes autochtones et non autochtones. Le revenu médian des femmes inuites et des Premières Nations vivant dans les réserves est plus élevé que celui de leurs homologues masculins.

La proportion du revenu tiré de transferts gouvernementaux est plus élevée chez les femmes que chez les hommes, et cet écart entre les sexes est plus important pour l'ensemble de la population autochtone que pour la population non autochtone. L'écart observé dans la proportion de revenu tiré de transferts gouvernementaux est plus élevé entre les femmes autochtones et non autochtones qu'entre les hommes autochtones et non autochtones. Les Premières Nations vivant dans les réserves étaient le seul groupe d'identité à avoir connu une augmentation de la proportion du revenu provenant de transferts



gouvernementaux entre 2005 et 2015, ce qui est largement attribuable à une augmentation de 2,1 points de pourcentage enregistrée chez les femmes.

En 2015, l'écart entre les sexes dans la proportion de personnes pour qui les transferts gouvernementaux étaient la principale source de revenus était à peu près le même dans les populations autochtones et non autochtones. Les Premières Nations vivant dans les réserves et les Inuit étaient les deux seuls groupes d'identité à avoir connu une augmentation de cette proportion, qui était davantage attribuable aux augmentations enregistrées chez les femmes des Premières Nations vivant dans les réserves et les hommes inuits. Environ la moitié des femmes des Premières Nations vivant dans les réserves ont déclaré que les transferts gouvernementaux constituaient leur principale source de revenus.

En général, les hommes gagnent plus que les femmes dans les mêmes professions et les mêmes industries, ce qui accentue l'écart salarial existant entre les populations autochtones et non autochtones. Chez les Inuit, l'écart salarial entre les femmes et les hommes est inversé dans de nombreuses industries et catégories professionnelles.

Les taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes, et cet écart entre les sexes est plus prononcé dans les populations autochtones. Entre 2006 et 2016, les taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires ont augmenté pour tous les groupes d'identité et la population non autochtone. Dans chaque groupe, les taux de diplomation ont augmenté à peu près au même rythme chez les hommes et les femmes. On a observé une exception à cette tendance au sein des populations inuites et des Premières Nations vivant dans les réserves, où les taux de diplomation ont augmenté davantage chez les femmes que chez les hommes.

Les taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers sont à peu près les mêmes pour les hommes et les femmes dans l'ensemble de la population autochtone, et légèrement plus élevés pour les hommes que pour les femmes dans la population non autochtone. Entre 2006 et 2016, les taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers ont augmenté davantage chez les femmes que chez les hommes, et cette tendance a été plus prononcée dans l'ensemble de la population autochtone que dans la population non autochtone. En 2016, les Inuit affichaient l'écart le plus important entre les sexes en ce qui concerne les taux d'obtention d'un diplôme, bien que cet écart soit faible.

Les taux d'obtention d'un diplôme d'études universitaires sont habituellement plus élevés chez les femmes que chez les hommes, et cet écart entre les sexes est plus marqué dans les populations autochtones que dans la population non autochtone. De 2006 à 2016, les taux d'obtention d'un diplôme d'études universitaires ont augmenté davantage chez les femmes que chez les hommes. Au cours de cette période, les taux d'obtention d'un diplôme d'études universitaires chez les hommes des Premières Nations et inuits sont demeurés stagnants.

Le rapport de 2019 a conclu que l'analyse comparative entre les sexes fournit une riche perspective permettant de cerner et de comprendre les lacunes et les disparités en matière d'emploi, de revenu et d'éducation, ainsi que les changements enregistrés dans ces indicateurs depuis 2005-2006. Deux tendances en matière d'emploi et de revenu se démarquent en particulier : premièrement, une plus grande parité hommes-femmes dans les populations autochtones que dans la population non autochtone; et deuxièmement, une plus grande parité entre les femmes autochtones et non autochtones qu'entre les hommes autochtones et non autochtones. Cette parité est un atout majeur

dans les efforts visant à combler les écarts socioéconomiques, car elle contribue, en fin de compte, à un développement économique plus inclusif.

Il est essentiel de soutenir les hommes et les femmes pour constituer la main-d'œuvre nécessaire au développement économique. Bien que les données révèlent une plus grande parité entre les hommes et les femmes autochtones dans les domaines de l'emploi et du revenu médian, elles confirment que des écarts entre les sexes persistent, comme en témoignent par exemple les disparités de revenus entre les hommes et les femmes qui travaillent dans les mêmes professions et les mêmes industries. De plus, cela fait ressortir d'autres écarts entre les sexes, par exemple dans les résultats scolaires des hommes autochtones par rapport aux femmes. Malgré des résultats inférieurs en matière d'éducation, les hommes continuent d'avoir un revenu plus élevé que celui des femmes dans les mêmes professions et les mêmes industries, ce qui évoque la présence d'obstacles et de disparités salariales fondés sur le sexe dans la population active. En remédiant à ces écarts entre les sexes, y compris au sein de la population non autochtone où bon nombre de ces écarts sont encore plus marqués, cela pourrait contribuer à la réduction des écarts socioéconomiques de manière générale et, au bout du compte, à une croissance économique plus inclusive.



### *Recommandation n° 1 portant sur l'égalité des genres*

#### **Élaborer des politiques et des programmes ou les adapter pour améliorer les résultats en matière d'emploi et de revenu des femmes**

- GEN1 Selon les constatations, même si les hommes affichent des résultats inférieurs à ceux des femmes sur le plan de l'éducation, ils gagnent néanmoins plus que les femmes dans les mêmes professions et les mêmes industries. Afin de comprendre la source de ces écarts (p. ex. responsabilités liées aux soins familiaux), une étude pourrait être menée sur les obstacles particuliers qui freinent le cheminement de carrière des femmes autochtones dans ces professions et industries. Les résultats pourraient ensuite ***servir à soutenir les politiques et les programmes visant à améliorer les résultats des hommes en matière d'éducation et les résultats des femmes en matière d'emploi et de revenu.***

#### **PROGRÈS SATISFAISANTS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION**

#### **COMMENTAIRE DU CNDEA**

Le CNDEA appuie le recours accru à l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) dans l'ensemble du système fédéral, y compris en ce qui concerne les documents du Cabinet et les présentations au Conseil du Trésor, notamment par ce que le « plus » dans l'ACS+ a généré une attention accrue envers les questions autochtones.

Des stratégies et des options novatrices doivent être mises en œuvre pour accroître le nombre de postes liés à l'équité, ainsi que la participation des femmes autochtones aux postes liés aux affaires et à la prise de décisions dans les secteurs public et privé.

Au chapitre de la littératie financière et de la capacité financière, une attention accrue devrait être accordée à l'éducation des femmes autochtones en tant qu'emprunteuses.

Les études appuyées par Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC) respectent l'esprit et l'intention de cette recommandation, et le CNDEA appuie le programme de recherche décrit par FEGC.

Aperçu de l'étude de FEGC (également pertinent pour GEN2) : Les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des femmes des Premières Nations, inuites et métisses titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur.

- Les études postsecondaires sont liées à de meilleurs résultats sur le marché du travail, y compris une rémunération supérieure et des taux d'emploi plus élevés. Le niveau de scolarité des Canadiens a augmenté considérablement au cours des 20 dernières années, en particulier chez les femmes.
- Fait notable, les femmes autochtones ont réalisé des progrès importants à tous les niveaux du système d'éducation. Cependant, l'écart persiste entre les Autochtones et la population non autochtone en ce qui concerne le niveau de scolarité.
- La présente étude porte sur le niveau de scolarité et les résultats sur le marché du travail des femmes des Premières Nations, inuites et métisses titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur, principalement chez celles âgées de 25 à 64 ans. Les sources de données sont le Recensement de la population de 2006 et celui de 2016, l'Enquête auprès des peuples

autochtones de 2017 et l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2018. Des comparaisons sont effectuées entre les groupes d'identité autochtone et entre les sexes, ainsi qu'avec la population non autochtone.

- En 2016, la moitié (52 %) des femmes autochtones âgées de 25 à 64 ans détenaient un diplôme d'études postsecondaires, 14 % des femmes autochtones détenant un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur. En comparaison, 46 % des hommes autochtones détenaient un diplôme d'études postsecondaires, et 8 % avaient obtenu un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur. Cependant, le niveau de scolarité atteint au niveau postsecondaire est demeuré plus élevé chez les femmes non autochtones (67 % des femmes ayant fait des études postsecondaires et 32 % détenant un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur) et les hommes non autochtones (64 % et 27 % respectivement).
- Le niveau de scolarité des femmes autochtones s'est accru au fil des années. En 2016, 14 % des femmes autochtones âgées de 25 à 64 ans avaient obtenu un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur, ce qui représente une hausse par rapport à 9 % une décennie plus tôt, soit en 2006. La proportion d'hommes autochtones détenant au moins un baccalauréat a également augmenté, mais dans une moindre mesure (6 % en 2006 et 8 % en 2016). En outre, les hausses observées pour ce qui est de l'obtention de diplômes d'études supérieures, en particulier au niveau de la maîtrise, ont été plus prononcées chez les femmes autochtones que chez les hommes autochtones.
- Chez les femmes autochtones de 25 à 64 ans titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur, la source de financement la plus courante était les prêts étudiants consentis par le gouvernement (43 %). Lorsqu'on a comparé les sources de financement entre différents niveaux de scolarité, les personnes ayant un niveau d'éducation postsecondaire moins élevé avaient tendance à déclarer avoir obtenu du financement d'un moins grand nombre de sources que les diplômés plus avancés.
- Les résultats concordent avec ceux des recherches existantes qui montrent qu'un niveau de scolarité supérieur est lié à des taux d'emploi plus élevés, en particulier chez les femmes autochtones. La majorité (92 %) des femmes autochtones titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur occupaient un emploi en 2018, ce qui est beaucoup plus élevé que la proportion correspondante des femmes autochtones détenant un diplôme d'études postsecondaires inférieur au baccalauréat (78 %). Chez les diplômés postsecondaires autochtones de sexe masculin, les taux d'emploi ne différaient pas beaucoup selon le niveau de scolarité.
- Environ les deux tiers (66 %) des femmes autochtones ont déclaré que leur emploi ou leur entreprise était étroitement lié à leur programme d'études de 2015, sans égard au niveau de leur diplôme postsecondaire (baccalauréat ou diplôme de niveau inférieur ou supérieur). Chez les hommes (Autochtones ou non) ainsi que chez les femmes non autochtones, le niveau d'études était lié de façon positive au fait d'occuper un emploi plus étroitement lié au domaine d'études.

#### **RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES FÉDÉRAUX**

- CanNor utilise l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) dans l'élaboration des programmes et des initiatives stratégiques de l'Agence.
- CanNor administre le Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat afin d'appuyer l'autonomisation économique des femmes.

- L'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario) a également appuyé les femmes entrepreneures autochtones par l'intermédiaire du Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat.
- Le PFCEA d'EDSC offre un soutien général pour éliminer les obstacles auxquels les clients, en particulier les femmes autochtones, peuvent faire face lorsqu'ils participent à la formation.
- Dans le cadre du Plan canadien pour les minéraux et les métaux de RNCan, un projet de recherche a été lancé pour examiner la situation des femmes autochtones dans le secteur minier.
- Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC) a financé une étude, de concert avec Statistique Canada, sur les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des femmes des Premières Nations, inuites et métisses.
- FEGC a collaboré avec Statistique Canada pour étudier les conditions socioéconomiques des femmes et des filles autochtones vivant dans des communautés rurales et éloignées, ainsi que le niveau de scolarité des femmes vivant dans ces communautés.

Les données détaillées sur les contributions du gouvernement fédéral se trouvent à la page 127.

**APPELS À LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE PERTINENTS TIRÉS DE LA *STRATÉGIE ÉCONOMIQUE NATIONALE POUR LES AUTOCHTONES AU CANADA***

10. Créer des forums permanents pour les jeunes, les femmes, les aînés et les LGBTQ2S+.



## **Recommandation n° 2 portant sur l'égalité des genres**

### **Élaborer des politiques et des stratégies pour améliorer les résultats des femmes et des hommes en matière d'éducation**

GEN2 Les hommes et les femmes autochtones obtiennent des résultats différents en matière d'éducation. **Les politiques et les stratégies visant à accroître les taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires, d'études collégiales, d'études universitaires ou d'une école de métiers chez les Autochtones pourraient permettre de s'attaquer aux obstacles particuliers vécus différemment par les hommes et les femmes**, et pourraient être ciblées en conséquence au moment de l'élaboration des programmes et des politiques (p. ex. garde d'enfants).

#### **QUELQUES PROGRÈS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION**

#### **COMMENTAIRE DU CNDEA**

Bien qu'un plus grand nombre de jeunes autochtones que jamais termine des études collégiales et obtienne un certificat dans un métier, il y a un manque de services pour aider les étudiants qui détiennent un certificat collégial ou d'une école de métier à faire la transition vers des études universitaires en vue d'obtenir un diplôme. Le CNDEA indique que le soutien budgétaire destiné aux jeunes autochtones qui se qualifient pour l'enseignement postsecondaire a été plafonné, de sorte que bon nombre d'entre eux n'ont pas la possibilité de poursuivre leurs études après l'école secondaire<sup>24</sup>.

Les ministères devraient s'engager à accroître le financement des programmes existants et à combler les lacunes liées au besoin de programmes de transition et de mise à niveau.

Le CNDEA reconnaît les mesures prises dans le Nord en matière d'enseignement supérieur, en particulier en ce qui concerne la création de l'Université du Yukon et la transformation du Collège Aurora en un établissement polytechnique.

Davantage d'investissements devraient être réalisés dans les programmes d'éducation à distance.

Il existe plusieurs programmes fédéraux qui mentionnent explicitement les services intégrés, y compris le PFCEA et la SFCEA d'ISDE, ainsi que la Stratégie d'EPS des Inuit et la Stratégie d'EPS de la Nation métisse de SAC. Le soutien envers ces programmes devrait être maintenu, et la Stratégie d'EPS des Premières Nations de SAC devrait aborder plus explicitement la question des services intégrés pour les étudiants autochtones qui doivent quitter leur communauté d'origine pour poursuivre leurs études.

Les Aînés devraient jouer un rôle accru dans la prestation d'un tel soutien. Comme l'indique la *Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada*, « [les] aînés jouent traditionnellement un rôle crucial dans le soutien à l'éducation formelle et informelle dans les communautés autochtones. Ils transmettent la tradition, les connaissances, la culture, les valeurs et les leçons en utilisant l'oralité et en

<sup>24</sup> *Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada*, page 42

donnant l'exemple des pratiques traditionnelles. Les aînés sont les porteurs et les emblèmes des connaissances générées et transmises par la communauté<sup>25</sup> ».

Enfin, dans le cadre des postes de navigateurs pour les entrepreneurs autochtones, qui sont en cours de création, une liste de mesures de soutien locales et régionales offertes aux élèves et aux étudiants autochtones du secondaire et du postsecondaire devrait être dressée, en particulier pour ceux qui doivent quitter leur communauté d'origine pour poursuivre leurs études.

## RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES FÉDÉRAUX

- Dans le contexte de son Programme d'éducation de base des adultes du Nord (PEBAN), CanNor a recueilli des renseignements sur la parité hommes-femmes en ce qui concerne les cours offerts et le nombre d'inscriptions.
- SAC appuie les stratégies d'éducation postsecondaire pour les Premières Nations, les Inuit et la Nation métisse, qui favorisent le rendement scolaire chez les Autochtones.
- Les hommes et les femmes autochtones peuvent obtenir du soutien pour terminer leurs études secondaires ou pour obtenir un diplôme d'études collégiales, un certificat de métier ou un diplôme universitaire dans le cadre du Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones de SAC.
- Le programme de Jumelage au féminin des sciences autochtones et occidentales (JFSAO) de RNCan est un programme de mentorat rémunéré visant à accroître la représentation et la participation des femmes dans les disciplines et les recherches relatives à la science.
- L'Office de l'efficacité énergétique de RNCan a lancé la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes, qui appuie les recrues autochtones, y compris les femmes autochtones, et fournit des fonds supplémentaires pour le perfectionnement des compétences, l'achat d'équipement et la garde d'enfants.

Les données détaillées sur les contributions du gouvernement fédéral se trouvent à la page 129.



<sup>25</sup> *Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada*, page 46

## Jeunes

### **Promouvoir l'entrepreneuriat autochtone auprès des jeunes**

**Créer des centres urbains de guérison et d'emploi pour les Autochtones et un fonds pour les diplômés**  
**Inclure des considérations et des perspectives communautaires dans l'élaboration des programmes destinés aux jeunes**

### **CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS DU RAPPORT D'ÉTAPE SUR L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE DES AUTOCHTONES DE 2019**

Le rapport de 2019 indique que les jeunes autochtones sont le bassin de main-d'œuvre dont la croissance est la plus rapide au pays et que la tendance se maintiendra encore longtemps. De plus, les jeunes autochtones sont depuis longtemps sous-représentés sur le marché du travail et ont des niveaux de scolarité inférieurs.

Dans tous les groupes d'identité, le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires s'est amélioré, mais encore aujourd'hui, moins de 50 % des jeunes des Premières Nations dans les réserves et des jeunes inuits obtiennent ce diplôme. Il n'y a qu'une légère amélioration dans les niveaux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers chez les jeunes autochtones. L'écart s'est résorbé par rapport aux jeunes non autochtones principalement parce que moins de jeunes non autochtones obtiennent un diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers. L'écart dans la proportion de jeunes autochtones et non autochtones qui obtiennent leur diplôme d'études universitaires s'est creusé de 1,2 point de pourcentage, principalement en raison d'une augmentation du pourcentage de jeunes non autochtones qui font des études universitaires.

En 2016, les jeunes autochtones, à l'exception des jeunes métis, avaient réalisé peu de progrès dans leurs résultats en matière d'emploi (taux d'emploi, taux de participation à la population active et taux de chômage) comparativement aux jeunes non autochtones. Les jeunes inuits font des progrès à cet égard, car leur taux de participation à la population active et leur taux d'emploi ont augmenté. Les jeunes des Premières Nations vivant dans les réserves affichaient l'écart le plus important entre leurs résultats en matière d'emploi et ceux de leurs homologues non autochtones; les résultats étaient semblables à ceux enregistrés en 2005. Les niveaux de revenu moyen des jeunes autochtones s'améliorent dans tous les groupes d'identité depuis 2005, à l'exception des Premières Nations vivant dans les réserves.

Les jeunes autochtones ont des perceptions à l'égard de leurs compétences qui parfois surpassent ce qu'en disent les résultats d'évaluations, ce qui les empêche de cerner les domaines à améliorer afin de devenir concurrentiels sur le plan des études et de l'emploi. Le Groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes recommande d'effectuer des investissements dans l'infrastructure éducative et des investissements accrus dans l'entrepreneuriat chez les jeunes, et de créer des centres urbains de guérison et d'emploi autochtones, afin d'aider les jeunes autochtones à trouver et à conserver des emplois.

Selon le rapport de 2019, notre regard sur les jeunes montre que les résultats au chapitre de la diplomation s'améliorent généralement depuis 2006, et que parmi les élèves qui décrochent, un grand pourcentage pourrait finir par retourner à l'école pour terminer leurs études. Cela devrait se traduire par de meilleures perspectives d'emploi à l'avenir pour les jeunes autochtones, car il existe un lien étroit entre le niveau de scolarité et les perspectives d'emploi. En ce qui concerne l'emploi, ce sont encore une fois les jeunes métis qui s'en tirent mieux que les autres (jeunes autochtones et non autochtones), tandis que les jeunes des Premières Nations vivant dans les réserves affichent des indicateurs d'emploi considérablement moins bons que ceux des autres groupes d'identité. Les niveaux de revenu se sont



améliorés pour tous les jeunes, mais, une fois de plus, ce sont les jeunes métis qui dépassent tous les autres groupes, leur revenu moyen étant même plus élevé que celui des jeunes non autochtones. Une hausse du soutien à l'emploi, des investissements et du mentorat pourrait peut-être permettre aux autres groupes d'identité de suivre l'exemple des jeunes métis et de combler leurs écarts par rapport aux jeunes non autochtones.



## *Recommandation n° 1 portant sur les jeunes*

### **Promouvoir l'entrepreneuriat autochtone auprès des jeunes**

- JEU1 *L'entrepreneuriat devrait être encouragé et soutenu à titre d'option de carrière attrayante pour les jeunes*, et ce, en présentant aux jeunes des modèles de chefs d'entreprise et d'entreprises autochtones ainsi qu'en offrant du mentorat. Le financement gouvernemental de l'entrepreneuriat et du démarrage d'entreprise pour les jeunes autochtones devrait également comprendre des services essentiels de formation, d'encadrement et de mentorat.

### **QUELQUES PROGRÈS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION**

#### **COMMENTAIRE DU CNDEA**

Le CNDEA reconnaît le travail accompli par le gouvernement fédéral pour soutenir l'entrepreneuriat autochtone.

De plus, le CNDEA salue le travail de l'Initiative de la famille Martin (IFM), en particulier le programme Jeunes entrepreneurs autochtones (PJEA) et le Cours d'entrepreneuriat autochtone (CEA), et il reconnaît les efforts qu'on y déploie pour solliciter l'expertise des Aînés, des éducateurs et des familles dans l'élaboration des programmes.

Les programmes d'entrepreneuriat de l'Initiative de la famille Martin visent à encourager la réussite des élèves et étudiants autochtones à l'école secondaire, aux études postsecondaires, au travail et dans la vie quotidienne. L'IFM présente le monde des affaires aux jeunes et aux adultes en offrant des possibilités de mentorat et des ressources qui reflètent leurs diverses expériences. Au-delà des compétences en affaires acquises dans le cadre des cours d'entrepreneuriat de l'IFM, les étudiants acquièrent un fort sentiment de confiance en soi et ont envie de communiquer leurs points de vue uniques avec le monde.

Il faudrait faire davantage pour élargir la portée de ces programmes.

#### **RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES FÉDÉRAUX**

- Le programme Croissance économique régionale par l'innovation (CERI) de l'APECA a permis de mettre en œuvre de nouvelles lignes directrices qui mettent l'accent sur les jeunes et les femmes entrepreneurs.
- CanNor a financé des projets faisant la promotion de l'entrepreneuriat auprès des jeunes autochtones et créant des possibilités de mentorat et de financement pour les jeunes dans le cadre de divers investissements.
- DEC fournit chaque année un financement opérationnel de base à la Stratégie des services d'emploi pour les jeunes (SSEJ) qui aide les jeunes entrepreneurs québécois, y compris les entrepreneurs autochtones, à démarrer et à faire croître de petites entreprises, et à trouver un emploi.
- FedNor a fourni 1,9 million de dollars sur six ans à l'appui du programme Lance-toi en affaires, qui encourage les jeunes de 5 à 29 ans à participer à des activités d'apprentissage par l'expérience axées sur l'entrepreneuriat.

- Le budget de 2019 proposait de financer le programme Futurpreneur Canada, afin de soutenir la prochaine génération d'entrepreneurs autochtones.
- Un programme pilote dirigé par de jeunes autochtones a été lancé en 2019 pour faire progresser la réconciliation, l'autodétermination et le codéveloppement, de même que le renforcement et le rétablissement de la relation entre la Couronne et les Autochtones en ce qu'elle touche les jeunes autochtones.
- Le Programme d'emploi et de compétences des jeunes (PECJ) d'AAC finance des possibilités d'emploi pour les jeunes dans le secteur agricole et agroalimentaire afin de les aider à accroître leur expérience de travail et à acquérir de nouvelles compétences pour améliorer leur employabilité dans le domaine agricole.
- Exportation et développement Canada (EDC) a financé des commandites pour les sommets des jeunes sur le développement économique de Cando de 2021 et de 2022, et a participé au jury pour les concours d'analyse de rentabilisation pour les projets de jeunes autochtones.
- RNCan collabore avec Cando à son sommet annuel des jeunes sur le développement économique, qui fait la promotion du développement économique communautaire auprès des jeunes.

Les données détaillées sur les contributions du gouvernement fédéral se trouvent à la page 131.

#### **POSSIBILITÉS DE RECHERCHE**

Comment les programmes de l'IFM pourraient-ils être élargis? Qui devrait être ciblé au début de l'expansion?

#### **APPELS À LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE PERTINENTS TIRÉS DE LA *STRATÉGIE ÉCONOMIQUE NATIONALE POUR LES AUTOCHTONES AU CANADA***

1. Créer un programme d'éducation financière et d'affaires pour les jeunes et les adultes.
2. Développer des programmes de mentorat.
3. Favoriser un réseau national de Chambres de commerce autochtones.
4. Créer des plate-formes d'information et des passerelles permettant de naviguer dans l'éventail des ressources et des services destinés aux entrepreneurs.
5. Veiller à ce que les entrepreneurs autochtones aient accès aux capitaux et aux programmes d'aide pour participer pleinement à l'économie canadienne.
11. Sensibiliser les jeunes autochtones à tous les aspects des questions et des approches économiques autochtones.
22. Renforcer le soutien aux organisations qui se concentrent sur les compétences, l'emploi et la formation des Autochtones dans le domaine des affaires.



## Recommandation n° 2 portant sur les jeunes

### Créer des centres urbains de guérison et d'emploi pour les Autochtones et un fonds pour les diplômés

- JEU2 Nous recommandons au gouvernement, de manière plus particulière, de **créer des centres urbains de guérison et d'emploi pour les Autochtones**, d'investir dans des projets d'infrastructures essentielles en éducation, de renforcer la formation à distance, de **créer un fonds pour les diplômés afin de favoriser le mentorat** et de financer des bourses d'études pour les Autochtones qui souhaitent faire des études postsecondaires.

**IL RESTE BEAUCOUP À FAIRE AVANT DE POUVOIR METTRE EN ŒUVRE CETTE RECOMMANDATION**

## COMMENTAIRE DU CNDEA

Le CNDEA reconnaît que, bien que des fonds supplémentaires aient été mis à la disposition des programmes d'éducation autochtones, les élèves autochtones de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année demeurent sous-financés par rapport aux enfants fréquentant les écoles hors réserve.

En 2020, l'APN a examiné les progrès réalisés relativement aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et, en ce qui concerne l'éducation, elle a indiqué ce qui suit :

- Des progrès modérés ont été réalisés dans ce domaine, en particulier en ce qui a trait aux efforts continus en vue de la réalisation de l'appel à l'action n° 11. Dans les prochaines annonces budgétaires, on doit continuer à engager des fonds supplémentaires, car il y existe toujours un arriéré d'élèves des Premières Nations qui cherchent à faire des études postsecondaires. Des progrès supplémentaires sont possibles dans le cadre de l'appel à l'action n° 8 si le gouvernement réduit les écarts de financement entre les Premières Nations vivant dans les réserves et celles vivant hors réserve.
- À l'avenir, une attention accrue devrait être accordée à l'éducation des Autochtones en matière de littératie financière et de capacité financière.

Le rapport de l'OCDE souligne le potentiel que présentent les accords d'autonomie gouvernementale sectoriels en matière d'éducation. Par exemple, dans le cadre de l'entente sur l'éducation des Mi'kmaq, les membres du Mi'kmaq Kina'matnewey (une coalition de douze Premières Nations) contrôlent et assurent l'éducation de leurs citoyens. Il y a actuellement 11 écoles administrées par les bandes en Nouvelle-Écosse, et plus de la moitié des enseignants sont des Mi'kmaq. Les taux de scolarisation ont augmenté, et le Canada atlantique a maintenant le plus haut taux au Canada d'étudiants autochtones qui fréquentent l'université<sup>26</sup>. Par ailleurs, la Nation Anishnabek (Union of Ontario Indians) a mis sur pied l'Anishnabek Educational Institute<sup>27</sup>.

<sup>26</sup> Organisation de coopération et de développement économiques, *Linking Indigenous Communities with Regional Development*, page 311

<sup>27</sup> Organisation de coopération et de développement économiques, *Linking Indigenous Communities with Regional Development*, page 58

Dans le contexte de la discussion sur la création éventuelle d'un conseil économique autochtone (CEA), le projet Feuille de route du Conseil de gestion financière (CGF) des Premières Nations indique qu'un élément clé du travail de ce conseil consisterait à présenter un plan éducatif.

- Dans le cadre du plan de développement économique communautaire, le CEA peut offrir un soutien aux Premières Nations dans l'élaboration d'un plan éducatif à long terme pour les membres de la communauté. À mesure que les capacités se renforceront et que les systèmes progresseront et se complexifieront, de nouveaux postes devront être créés dans plusieurs domaines pour soutenir la croissance. Ces postes incluront des fonctions administratives au sein de la haute direction ou toucheront des services de ressources humaines, de communications, de gouvernance et de finances, entre autres. Cela pourrait aussi comprendre des métiers spécialisés comme ingénieurs, techniciens, biologistes, géologues, avocats et plus encore. Les organisations membres du CEA offriront du soutien aux Premières Nations en leur fournissant des pratiques exemplaires et des options pour jumeler les besoins en capital humain avec les offres en éducation. Par ailleurs, le CEA ainsi que les Premières Nations et les organisations participantes pourraient collaborer avec les institutions d'enseignement intéressées afin d'élaborer conjointement des programmes éducatifs portant sur la croissance de l'économie autochtone, ce qui constituerait une nouvelle source d'emplois, de capacités et d'innovation. L'augmentation des fonctions et des spécialisations permettra également de rehausser le revenu moyen des citoyens des Premières Nations, réduisant ainsi l'écart de revenu et créant des communautés plus en santé et plus sécuritaires<sup>28</sup>.

Plusieurs programmes fédéraux mentionnent explicitement les services intégrés, notamment le PFCEA et la SECJ d'ISDE, ainsi que la Stratégie d'EPS des Inuit et la Stratégie d'EPS de la Nation métisse de SAC. Le soutien envers ces programmes devrait être maintenu, et la Stratégie d'EPS des Premières Nations de SAC devrait aborder plus explicitement la question des services intégrés pour les élèves autochtones qui doivent quitter leur communauté d'origine pour poursuivre leurs études.

Les Aînés devraient jouer un rôle accru dans la prestation d'un tel soutien. Comme l'indique la *Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada*, « [I]es aînés jouent traditionnellement un rôle crucial dans le soutien à l'éducation formelle et informelle dans les communautés autochtones. Ils transmettent la tradition, les connaissances, la culture, les valeurs et les leçons en utilisant l'oralité et en donnant l'exemple des pratiques traditionnelles. Les aînés sont les porteurs et les emblèmes des connaissances générées et transmises par la communauté<sup>29</sup> ».

Le CNDEA reconnaît les mesures prises dans le Nord en matière d'enseignement supérieur, en particulier en ce qui concerne la création de l'Université du Yukon et la transformation du Collège Aurora en un établissement polytechnique.

Davantage d'investissements devraient être réalisés dans les programmes d'éducation à distance.

Le CNDEA demande aux partenaires du Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord d'envisager de modifier le statut de collège du Collège de l'Arctique du Nunavut pour lui donner le statut d'université. Dans la *Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada*, il est indiqué que « les Inuits ont les niveaux d'éducation postsecondaire les plus bas, ce qui est largement attribuable à l'absence d'établissements postsecondaires dans l'Inuit Nunangat. En même temps, les jeunes inuits sont

<sup>28</sup> Le projet Feuille de route du Conseil de gestion financière des Premières Nations, chapitre 4, page 34.

<sup>29</sup> *Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada*, page 46

confrontés à des difficultés particulières pour obtenir une éducation secondaire de qualité dans les communautés isolées et éloignées, notamment en sciences et en mathématiques<sup>30</sup>. »

Le CNDEA appuie fermement le travail d'Inspire visant à reconnaître et à récompenser les talents. Il est recommandé d'accroître le soutien fédéral aux bourses d'études destinées aux étudiants autochtones par l'intermédiaire d'Inspire.

Les postes de navigateurs, qui sont en cours de création, devraient permettre de tenir à jour une liste de bourses pour les études postsecondaires offertes un peu partout au pays, y compris aux niveaux provincial et local.

## **RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES FÉDÉRAUX**

L'APECA a appuyé la Mi'kmaw Native Friendship Society dans le cadre de son projet visant à recueillir des données de base pour comprendre qui sont les jeunes autochtones qui vivent en milieu urbain, leurs objectifs de carrière et leurs besoins en matière de préparation au marché du travail.

Le budget de 2021 a annoncé du financement pour rétablir et revitaliser les espaces culturels autochtones dans le cadre du Programme d'espaces culturels dans les communautés autochtones.

EDC a approuvé le financement de bourses d'études pour étudiants autochtones en 2023.

La SECJ d'EDSC est conçue pour optimiser les possibilités pour les jeunes autochtones, notamment au moyen de mesures de soutien et de services adaptés à leur culture. Parmi les organismes sans but lucratif financés également par EDSC dans le cadre de l'appel de propositions de 2019, mentionnons plusieurs centres autochtones dont des centres d'amitié autochtones, des organismes de services à l'enfance et à la famille autochtones, des carrefours d'emploi autochtones et des centres de guérison traditionnels autochtones.

Les données détaillées sur les contributions du gouvernement fédéral se trouvent à la page 134.

---

<sup>30</sup> *Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada*, page 50

### Recommandation n° 3 portant sur les jeunes

#### Inclure des considérations et des perspectives communautaires dans l'élaboration des programmes destinés aux jeunes

- JEU3 Compte tenu de la forte influence des parents et de la famille sur les résultats scolaires, il est important **de tenir compte de la famille et de la communauté lorsqu'on crée des programmes qui font la promotion de l'éducation et de l'acquisition de compétences professionnelles chez les jeunes**. La participation de la communauté à l'élaboration des programmes sera essentielle.

#### QUELQUES PROGRÈS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION

#### COMMENTAIRE DU CNDEA

Dans le contexte de la discussion sur la création éventuelle d'un conseil économique autochtone (CEA), le projet Feuille de route du Conseil de gestion financière (CGF) des Premières Nations indique qu'un élément clé du travail de ce conseil consisterait à présenter un plan éducatif.

- Dans le cadre du plan de développement économique communautaire, le CEA peut offrir un soutien aux Premières Nations dans l'élaboration d'un plan éducatif à long terme pour les membres des communautés. À mesure que les capacités se renforceront et que les systèmes progresseront et se complexifieront, de nouveaux postes dans plusieurs domaines devront être créés pour soutenir la croissance. Ces postes incluront des fonctions administratives au sein de la haute direction ou toucheront des services de ressources humaines, de communications, de gouvernance et de finances, entre autres. Cela pourrait aussi comprendre des métiers spécialisés comme ingénieurs, techniciens, biologistes, géologues, avocats et plus encore. Les organisations membres du CEA offriront du soutien aux Premières Nations en leur fournissant des pratiques exemplaires et des options pour jumeler les besoins en capital humain avec les offres en éducation. Par ailleurs, le CEA ainsi que les Premières Nations et les organisations participantes pourraient collaborer avec les institutions d'enseignement intéressées afin d'élaborer conjointement des programmes éducatifs portant sur la croissance de l'économie autochtone, ce qui constituerait une nouvelle source d'emplois, de capacités et d'innovation. L'augmentation des fonctions et des spécialisations permettra également de rehausser le revenu moyen des citoyens des Premières Nations, réduisant ainsi l'écart de revenu et créant des communautés plus en santé et plus sécuritaires<sup>31</sup>.

Les Aînés devraient jouer un rôle accru dans la prestation d'un soutien aux étudiants autochtones. Comme l'indique la *Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada*, « [l]es aînés jouent traditionnellement un rôle crucial dans le soutien à l'éducation formelle et informelle dans les communautés autochtones. Ils transmettent la tradition, les connaissances, la culture, les valeurs et les leçons en utilisant l'oralité et en donnant l'exemple des pratiques traditionnelles. Les aînés sont les porteurs et les emblèmes des connaissances générées et transmises par la communauté<sup>32</sup> ».

<sup>31</sup> Le projet Feuille de route du Conseil de gestion financière des Premières Nations, chapitre 4, page 34.

<sup>32</sup> *Stratégie économique nationale pour les Autochtones au Canada*, page 46

## RÉSUMÉ DES CONTRIBUTIONS DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES FÉDÉRAUX

- La Stratégie de croissance panterritoriale (SCPT) oriente les investissements de CanNor jusqu'en 2024, y compris les investissements dans les initiatives de préparation à l'emploi et de développement des compétences en éducation postsecondaire.
- Le programme Jeunes stagiaires de FedNor aide les entreprises régionales à attirer et à employer de nouveaux diplômés.
- Le programme Connexion compétences de la SEJIPN offre du financement pour de la formation (comme la formation en dynamique de la vie), et peut comprendre des fonds pour les déplacements et la garde d'enfants.
- L'appel de propositions de 2019 de la SECJ d'EDSC a permis de financer plusieurs groupes familiaux et communautaires dirigés par des Autochtones, y compris des centres d'amitié autochtones, des organisations autochtones nationales, des conseils tribaux, des Premières Nations individuelles, des conseils communautaires autochtones et divers organismes sans but lucratif au service des jeunes autochtones en milieu urbain.

Les données détaillées sur les contributions du gouvernement fédéral se trouvent à la page 136.

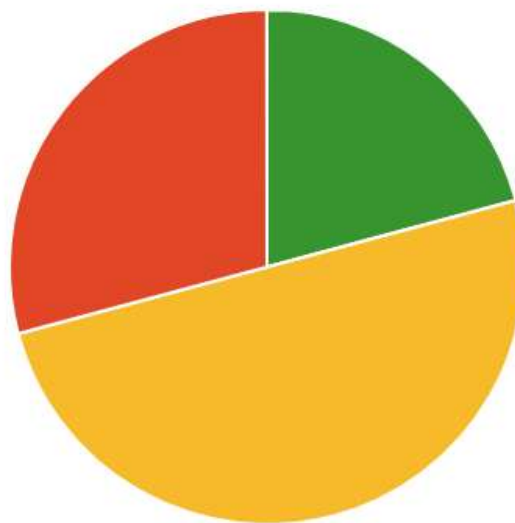




## Réponses du gouvernement du Canada à chacune des recommandations

La présente section décrit la réponse des ministères et organismes fédéraux à la demande de signaler toute mesure qui aurait pu servir à faire avancer ces recommandations depuis la publication du rapport de 2019. L'Office a reçu des réponses de ministères, d'organismes et de sociétés d'État fédéraux de divers secteurs du gouvernement. Ces réponses ont été modifiées en fonction de leur longueur, de leur pertinence et de leur clarté.

### Progrès réalisés à l'égard des recommandations du *Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones*



■ Quelques progrès

■ De bons progrès

■ Il reste des progrès à faire

EDU2  
EDBD1  
EDBD2  
INF1  
GEN1

INC1  
INC2  
CWB1  
EDU1  
EDU4  
EDBD3  
GOV1  
LR1  
INF2  
GEN2  
YTH1  
YTH3

EMP1  
EDU3  
EDU5  
GOV2  
INF3  
INF4  
YTH2

## Aperçu des recommandations du *Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones*

### **Emploi**

**EMP1:** Veiller à ce que les plans de main-d'œuvre communautaires soient informés des besoins locaux des entreprises en matière d'emploi, afin que les étudiants puissent cibler leurs plans d'études en conséquence

### **Revenu**

**INC1:** Augmenter les possibilités de formation et de stage pour les employés afin d'accroître leur potentiel de rémunération dans des professions à plus haut revenu  
**INC2:** Continuer à présenter aux étudiants les succès, le mentorat et le leadership des autochtones

### **Bien-être de la communauté**

**CWB1:** Élaborer conjointement un vaste tableau de bord des résultats en matière de bien-être afin de refléter les paramètres convenus d'un commun accord (santé, culture, environnement, langue)

### **L'éducation**

**EDU1:** Améliorer les systèmes éducatifs dans les réserves  
**EDU2:** Donner la priorité à la santé et aux soutiens culturels dans l'éducation communautaire  
**EDU3:** Développer des programmes de transition pour aider les étudiants qui souhaitent passer du collège à l'université  
**EDU4:** Investir dans les programmes d'enseignement à distance  
**EDU5:** étendre et maintenir le financement des bourses d'études

### **Entrepreneuriat et développement des entreprises**

**EDBD1 :** Fournir un accès aux services aux entreprises et à la formation professionnelle et faire connaître les aides et les programmes de financement.  
**EDBD2 :** Examiner les possibilités de soutien aux entreprises des Premières nations dans les réserves.  
**EDBD3 :** financer les institutions financières autochtones pour que les entrepreneurs puissent accéder aux capitaux.

### **Gouvernance**

**GOV1:** Soutenir la formation et la certification en matière de gouvernance et de gestion financière  
**GOV2:** Examiner les besoins et les opportunités des populations autochtones urbaines

### **Terres et ressources**

**LR1:** Augmenter les ressources du programme d'ajouts aux réserves afin d'accélérer les demandes.

### **Infrastructure**

**INF1 :** Lever tous les avis relatifs à l'eau potable  
**INF2 :** Poursuivre et accroître les investissements dans le logement  
**INF3 :** Offrir des services mobiles et à large bande à haut débit aux communautés indigènes  
**INF4 :** mettre à jour l'indice des infrastructures tous les deux ans

### **Genre**

**GEN1:** Élaborer ou adapter des politiques et des programmes pour améliorer les résultats en matière d'emploi et de revenu pour les femmes  
**GEN2:** Développer des politiques et des stratégies pour améliorer les résultats éducatifs des hommes et des femmes

### **Jeunesse**

**YTH1 :** Promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes autochtones  
**YTH2 :** Créer des centres urbains de guérison et d'emploi pour les indigènes et un fonds pour les anciens élèves.  
**YTH3 :** Inclure les considérations et les perspectives des communautés dans le développement des programmes pour la jeunesse

## Emploi

**Voir à ce que la planification de la main-d'œuvre des communautés tiennent compte des besoins locaux en matière d'emploi des entreprises afin que les étudiants puissent établir des plans d'apprentissage ciblés en conséquence**

EMP1 Les résultats indiquent que, même si tous les groupes autochtones affichent des taux de chômage plus élevés que les groupes non autochtones, il reste que ces taux sont fortement influencés par les niveaux de scolarité, l'emplacement des communautés éloignées et dans les réserves et l'iniquité hommes-femmes. Le soutien des programmes qui jumellent les travailleurs et les possibilités d'emplois locaux pour les travailleurs qualifiés peut être enrichi par la planification de la main-d'œuvre des communautés et servir à orienter celle-ci. ***La planification de la main-d'œuvre des communautés permettrait de prévoir les besoins futurs en matière d'emploi dans la communauté et de répondre aux préoccupations exprimées par les entreprises autochtones au regard de l'acquisition de talents, en faisant participer les entreprises à cette planification.*** De plus, en prévoyant les besoins futurs de la communauté, les étudiants peuvent avoir de meilleures garanties quant à leurs chances de trouver un emploi local et sont à même de cibler leurs études en conséquence, tandis que les entreprises peuvent établir des objectifs d'embauche prioritaires pour encourager le développement économique local.

**IL RESTE BEAUCOUP À FAIRE AVANT DE POUVOIR METTRE EN ŒUVRE CETTE RECOMMANDATION**

### Services aux Autochtones Canada (SAC)

Les responsables de la SAREJPN collaborent avec les responsables des initiatives de développement économique dans le but de cerner les possibilités de formation et d'emploi.

La SEJIPN continue d'appuyer des initiatives qui offrent des possibilités d'emploi aux jeunes inuits et de Premières Nations, ainsi qu'une expérience de travail précieuse qui améliore leurs possibilités de carrière. On aide les employeurs à embaucher et à maintenir en poste des jeunes âgés de 15 à 30 ans qui sont des membres des Premières Nations vivant dans une réserve ou des Inuit vivant à l'extérieur des régions visées par une revendication territoriale afin qu'ils acquièrent une expérience de travail.

### Pétrole et gaz des Indiens du Canada

Le CRI, en partenariat avec les Premières Nations, a formé plus de 250 membres de 42 Premières Nations de l'Alberta, ce qui a permis à 78 % d'entre eux de trouver un emploi directement après avoir participé au programme d'abandon et de remise en état des puits, et à 13 % de plus de démarrer leurs propres entreprises. Les autres étudiants ont fait des études postsecondaires ou ont fréquenté des écoles de métiers.

Le CRI travaille actuellement avec les Premières Nations et les organismes de prestation du PFCEA afin de former 180 autres membres des Premières Nations.

## **Emploi et Développement social Canada**

EDSC compte deux programmes complémentaires conçus spécialement pour répondre aux besoins locaux, régionaux et nationaux, de même que pour accroître l'emploi des Autochtones.

Le Programme de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones a été lancé en 2019; il a été financé à hauteur de 2 milliards de dollars sur cinq ans et de 408,2 millions de dollars par la suite. Le programme soutient un réseau de plus de 110 fournisseurs de services autochtones comptant plus de 650 points de service à l'échelle du pays.

Il s'agit d'un programme du marché du travail fondé sur les distinctions et conçu pour soutenir les Premières Nations, les Inuit, les Métis et les Autochtones vivant en milieu urbain ou non affiliés, qui déterminent leurs propres priorités en matière de compétences et de formation en fonction des besoins et de l'orientation de leurs communautés. Son objectif est d'aider à réduire l'écart en matière de compétences de 50 % et l'écart en matière d'emploi de 25 % entre les Autochtones et les non-Autochtones, sur une période de 10 ans.

Entre le lancement de 2019 et mars 2022, plus de 111 000 clients ont été servis; parmi eux, plus de 43 500 ont trouvé un emploi et plus de 15 000 sont retournés aux études.

Le Fonds pour les compétences et les partenariats, lancé en 2010 et financé à raison de 50 millions de dollars par année par la suite, appuie la collaboration entre les organisations autochtones et les employeurs afin d'accroître l'emploi des Autochtones à l'échelle locale, régionale et nationale.

Un processus national de mobilisation des partenaires autochtones a eu lieu en 2021 afin d'orienter l'avenir du programme; cela a permis de déterminer les cinq secteurs prioritaires suivants : économie verte, technologies de l'information et des communications, infrastructures, économie bleue, secteur public autochtone. À ce jour, le FCP a servi plus de 46 700 clients autochtones; parmi eux, plus de 19 000 ont trouvé un emploi et plus de 2 850 sont retournés aux études à l'issue de leur participation.

Le projet pilote d'enquête sur l'information sur le marché du travail et de répertoire des compétences des Premières Nations d'EDSC met à l'essai des processus et des outils pour aider les Premières Nations à réaliser ce qui suit : recueillir, utiliser et tenir à jour des renseignements sur le marché du travail, élaborer des profils de la main-d'œuvre communautaire afin de mieux comprendre et de planifier les besoins de leurs membres en matière d'emploi et de formation, établir des liens entre les membres des Premières Nations (dans les réserves et hors réserve) et avec les employeurs locaux directement ou par l'intermédiaire des emplois et de la formation pertinents, et collaborer avec les employeurs locaux pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre, aux postes vacants et à d'autres obstacles à l'embauche. En mai 2022, 19 organismes de prestation de services du Programme de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones et 68 communautés des Premières Nations participaient au projet pilote.

## **Pêches et Océans Canada**

Les trois programmes des pêches commerciales autochtones (Atlantique, Pacifique et Nord) offrent des subventions et des contributions aux communautés autochtones pour qu'elles puissent avoir accès aux pêches commerciales et renforcer leur capacité de pêcher et d'exploiter des entreprises de pêches commerciales. Ces programmes permettent de créer des emplois pour plus de 3 330 Autochtones et contribuent au développement du secteur des pêches commerciales et de la production aquacole autochtones (revenus bruts annuels de plus de 265 millions de dollars et qui continuent de croître).

Les programmes de gestion concertée des pêches (y compris la Stratégie relative aux pêches autochtones et son volet des gardes-pêche autochtones, le Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques et le Fonds autochtone pour les espèces en péril) aident les groupes autochtones à renforcer et à conserver leurs capacités scientifiques, techniques et d'application de la loi pour permettre la participation à la gestion collaborative des pêches, des océans et des habitats. Ces programmes contribuent à l'emploi de plus de 1 600 Autochtones qui travaillent comme biologistes, gestionnaires des pêches, techniciens et gardes-pêches autochtones désignés.

En partenariat avec l'Institut national des pêches autochtones (INPA), Pêches et Océans Canada (MPO) a mené l'Examen des programmes autochtones (EPA) de 2017 à 2019; l'examen a généré plus de 140 recommandations fondées sur l'expérience et l'expertise des personnes, des communautés et des groupes autochtones. En réponse à l'EPA, un plan d'action pluriannuel pour le renouvellement et l'expansion des programmes autochtones du MPO a été élaboré, et comprend des possibilités d'emploi accrues dans les communautés grâce à de la formation. Des emplois seront créés dans des entreprises à valeur ajoutée, dans la gestion des pêches et dans les nouvelles pêches.

### **Ressources naturelles Canada**

Depuis 2020, le secrétariat du Plan canadien pour les minéraux et les métaux (PCMM) de RNCan a accordé des subventions au Conseil des ressources humaines de l'industrie minière pour appuyer la recherche et les activités visant à attirer, dans le secteur minier, plus de jeunes de milieux diversifiés, y compris des jeunes autochtones. Cela comprend l'établissement de la Stratégie canadienne de promotion des carrières dans l'industrie minière auprès des jeunes, ainsi que d'un programme national d'ambassadeurs de carrière.

L'Office de l'efficacité énergétique de RNCan a lancé la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes en 2021, qui comprend du financement pour soutenir des projets novateurs dans le cadre desquels de nouveaux conseillers en énergie sont recrutés, formés et mentorés, un peu partout au Canada. Le but est d'accroître la diversité et la représentation dans l'effectif actuel des conseillers en énergie, et de favoriser la création d'emplois dans l'économie verte en pleine croissance. Bien que l'appel de propositions soit maintenant clos pour le grand public, les gouvernements et les organisations autochtones sont encouragés à présenter une demande en tout temps (lorsque le financement le permet). Ce financement aidera à renforcer les capacités locales, à améliorer l'accès aux conseillers en énergie autochtones dans les communautés rurales, nordiques et éloignées, et à réduire les obstacles à la participation à la main-d'œuvre liée à l'efficacité énergétique.

Le PSST – Emplois verts de RNCan, partenaire de la Stratégie emploi et compétences jeunesse dirigée par EDSC, offre du financement aux employeurs qualifiés pour embaucher et encadrer des jeunes (âgés de 15 à 30 ans) dans le secteur des ressources naturelles, y compris dans les secteurs de l'énergie, de la forêt, de l'exploitation minière, des sciences de la terre et des technologies propres. Ce financement atténue les risques liés à l'embauche de jeunes pour les employeurs et, puisque 80 % des jeunes participants trouvent un emploi à temps plein à la fin du stage, il contribue à constituer un bassin de talents qualifiés dans le secteur des ressources naturelles.

Le PSST collabore avec des organismes de prestation tiers, y compris des organismes plus petits, régionaux et axés sur les Autochtones, afin d'accroître la participation des jeunes autochtones dans l'ensemble du Canada. Le PSST s'est attaqué à plusieurs obstacles à la participation, y compris l'élimination de l'exigence relative aux études postsecondaires, l'ajout de fonds pour la formation préalable à l'emploi et le mentorat, et l'augmentation du financement pour les jeunes vivant dans les

communautés nordiques et éloignées afin de tenir compte du coût de la vie plus élevé dans ces régions. De plus, le PSST permet un cumul de l'aide financière de 100 %, ce qui contribue à accroître la participation des employeurs et des communautés autochtones. Ces mesures de programme ont aidé les jeunes à demeurer dans leurs communautés, à recevoir une formation professionnelle et à acquérir une expérience de travail précise.



## Revenu

**Accroître les occasions de formation et de stages pour que les employés puissent rehausser leur potentiel de gains dans les professions à revenu élevé**

**Continuer de présenter aux étudiants les réussites, le mentorat et le leadership autochtones**

### *Recommandation n° 1 portant sur le revenu*

**Accroître les occasions de formation et de stages pour que les employés puissent rehausser leur potentiel de gains dans les professions à revenu élevé**

- REV1 Étant donné que les groupes autochtones travaillent déjà dans des industries à salaires élevés (mais dans les emplois à plus faible revenu de ces industries), la possibilité de rehausser les retombées de la scolarisation est excellente. Grâce à **une augmentation des possibilités de formation et de stages** pour les employés autochtones dans les secteurs où ils travaillent déjà, les employés autochtones pourraient passer plus facilement à des niveaux professionnels plus élevés et accroître leur potentiel de revenu. Pour faire suite à l'appel à l'action 92 de la Commission de vérité et réconciliation, la sensibilisation des gestionnaires non autochtones aux avantages d'une plus grande représentation autochtone dans les professions à revenu élevé servirait à encourager les possibilités de formation et de perfectionnement professionnel.

## QUELQUES PROGRÈS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION

### Agences de développement régional

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) offre un soutien aux organisations autochtones, par exemple dans le cadre de l'Initiative conjointe de développement économique (ICDE), de la Mi'kmaw Economic Benefits Office (MEBO) et du Ulnooweg Development Group, qui se traduit par des possibilités de perfectionnement de la main-d'œuvre pour les Autochtones.

CanNor appuie l'accessibilité aux occasions de formation pour les employés inuits du Nunavut afin d'accroître leur potentiel de gains dans des postes à revenu élevé au sein du secteur public, par l'intermédiaire de Pilimmaksaivik (Centre fédéral d'excellence pour l'emploi des Inuit au Nunavut). Pilimmaksaivik gère la coordination d'une approche pangouvernementale visant à bâtir une fonction publique fédérale représentative au Nunavut, dans tous les groupes et niveaux professionnels.

De plus, Pilimmaksaivik s'emploie à réduire les obstacles au recrutement, à la coordination et à la prestation de formation pour appuyer la gestion des talents et l'avancement des Inuit dans les postes du gouvernement du Canada situés au Nunavut, ainsi que les activités de soutien au bien-être et au maintien en poste.

Pilimmaksaivik supervise le Fonds d'aide à l'éducation Ilipallianiq, qui fournit actuellement du financement à six Inuit qui poursuivent des études postsecondaires liées à des postes du gouvernement du Canada au Nunavut, et coordonne l'initiative de formation en leadership Sivuliqtiurnmut Ilinniarniq, qui prépare les employés inuits à occuper un poste de supervision ou de gestionnaire. Depuis 2017, deux cohortes ont obtenu leur diplôme de ce dernier programme, et une troisième cohorte est en voie d'être lancée au cours du présent exercice.

PacifiCan a fourni à la Namgis Business Development Corporation un financement de 252 000 \$ dans le cadre du Fonds pour l'emploi et la croissance afin d'aider l'école de conduite communautaire à offrir une formation de conducteur certifié aux membres des communautés autochtones, leur permettant ainsi de travailler. De nombreux adultes vivant dans les réserves de cette région n'ont pas de permis de conduire standard, ce qui constitue un obstacle important à l'emploi.

### **Services aux Autochtones Canada**

Les agents de développement économique dans les communautés de partout au Canada obtiennent du soutien supplémentaire, comme prévu dans le budget de 2022, en vue d'améliorer leurs capacités « au travail ». Cela peut comprendre, entre autres choses, le retour aux études postsecondaires pour obtenir un certificat.

### **Environnement et Changement climatique Canada**

ECCE a élaboré une stratégie de recrutement et de maintien en poste des Autochtones (SRMPA), fondée sur les recommandations du rapport *Unis dans la diversité* publié en 2020. La SRMPA comprend des engagements visant à mieux gérer les talents autochtones et à promouvoir l'avancement des Autochtones au sein des groupes de la direction. Parmi ces engagements, notons la mise en œuvre d'un nouveau programme de perfectionnement des directeurs autochtones, soit un programme de perfectionnement des cadres comprenant des éléments de compétences linguistiques, de mentorat et d'encadrement visant à accroître le taux de représentation des Autochtones au niveau de la direction.

### **Exportation et développement Canada**

EDC est déterminée à soutenir les entreprises autochtones qui cherchent à devenir autonomes sur le plan économique et à prendre de l'expansion grâce à l'exportation. Guidé par le respect de l'histoire, des traditions et de la culture autochtones, EDC élimine les obstacles à la croissance afin que les entreprises puissent prospérer sur la scène mondiale, tout en créant des emplois et de la prospérité dans les communautés. Voici certaines des mesures prises récemment :

- commandites d'EDC pour les sommets de la jeunesse sur le développement économique du CAADA de 2021 et de 2022, et participation au jury pour le concours d'analyse de rentabilisation du CAADA;
- investissement dans l'éducation et la sensibilisation des employés d'EDC au moyen de webinaires sur les cultures autochtones;
- établissement du groupe de ressources pour les employées et employés autochtones, dont le mandat consiste notamment à fournir des conseils et des directives à la direction d'EDC en vue de l'élaboration des politiques d'EDC;
- élaboration de lignes directrices à l'intention des employés sur le travail réalisé avec les entreprises et les organisations autochtones clientes ainsi que sur leur engagement à cet égard;
- désignation par diverses équipes d'EDC des responsables attirés pour soutenir la stratégie d'affaires d'EDC pour les Autochtones (y compris les équipes du marketing, des communications, des connaissances sur les métiers et des produits financiers d'EDC);
- nomination des champions régionaux d'EDC pour diriger le développement des entreprises autochtones et acquérir des connaissances et une expertise à l'interne, tout en travaillant avec des entreprises autochtones pour constituer un groupe de gestionnaires de comptes et de souscripteurs financiers expérimentés qui connaissent bien les entreprises autochtones;



- affichage de possibilités de stages auprès d'associations étudiantes autochtones à l'Université Carleton, à l'Université d'Ottawa et au Collège Algonquin (deux stagiaires autochtones ont été embauchés en 2020-2021).

### **Emploi et Développement social Canada**

Grâce aux programmes du marché du travail d'EDSC, les Autochtones qui ont un emploi peuvent accéder à des possibilités de formation pour améliorer leurs compétences et passer à des niveaux professionnels et de revenu plus élevés.

Le PFCEA appuie les clients autochtones en leur offrant des services intégrés adaptés à leur culture, qui les aideront à surmonter les obstacles à l'emploi et à accroître leur employabilité. Cela comprend des mesures de soutien à l'emploi, comme la formation et le perfectionnement des compétences, ainsi que des conseils pour le maintien en poste.

Le Fonds pour les compétences et les partenariats (FCP) est conçu pour compléter le PFCEA en tant que partenariat stratégique et fonds axé sur les projets. Ce dernier met l'accent sur la formation des Autochtones pour des emplois spécialisés qui correspondent aux besoins émergents du marché du travail et aux priorités du gouvernement.

### **Pêches et Océans Canada**

L'Examen des programmes autochtones (EPA) de 2019 a révélé des lacunes en matière de renforcement des capacités et de formation. Pour combler ces lacunes, en février 2022, le MPO a présenté une proposition de formation et de renforcement des compétences des Autochtones (FRCA) dans le cadre de l'Initiative sur les partenariats stratégiques (IPS). Après avoir obtenu l'approbation du Comité d'investissement des directeurs généraux de Services aux Autochtones Canada, le projet a été approuvé pour un financement de trois ans.

Le projet FRCA en est actuellement à sa première année pilote; il appuie une approche élaborée, conçue et mise en œuvre conjointement pour coordonner la formation et le perfectionnement des compétences des Autochtones dans les secteurs des pêches et des océans. L'Institut national des pêches autochtones (INPA) accueillera le carrefour du projet FRCA pour la période de mise en œuvre de trois ans. Ce carrefour offrira des services de coordination et d'élaboration de la formation pour l'ensemble des programmes collaboratifs et commerciaux.

### **Ressources naturelles Canada**

En 2020-2021, le Programme de stages en sciences et en technologie (PSST) – Emplois verts de RNCan a mis à jour l'appel de propositions visant à accroître l'inclusivité, à élargir son bassin actuel d'organismes de prestation et à inclure des organismes de prestation plus petits, régionaux et axés sur les Autochtones. Le PSST a été couronné de succès; des ententes de deux ans ont été signées avec deux organisations axées sur les Autochtones qui desservent 100 % des jeunes autochtones, entraînant ainsi une plus grande participation des jeunes autochtones et faisant passer le taux de participation de 6 % en 2018-2019 à 17 % en 2021-2022. De plus, le PSST permet un cumul de l'aide financière à 100 %, ce qui facilite la collaboration avec les employeurs et les communautés autochtones. Un autre point saillant de ce programme pour la période 2021-2023 est la subvention salariale plus élevée offerte aux jeunes autochtones et aux jeunes du Nord pour tenir compte du coût de la vie plus élevé. Enfin, les organismes de prestation, comme Indigenou Clean Energy, travaillent avec les employeurs pour promouvoir l'embauche de talents locaux et leur offrir de la formation sur la façon de favoriser un

milieu de travail inclusif, tout en rencontrant régulièrement les membres de l'équipe du PSST pour s'assurer que les cibles d'équité en matière d'emploi sont atteintes.

L'Initiative autochtone pour réduire la dépendance au diesel appuie actuellement 14 communautés et régions autochtones éloignées au Canada, en leur offrant du financement et des ressources pour des projets de formation sur l'énergie propre, de mobilisation communautaire et d'énergie propre. Dix autres communautés se joindront à l'initiative en 2023. Les 24 participants s'ajoutent au programme de formation 20/20 Catalysts dispensé par l'Indigenous Clean Energy Social Enterprise, un programme intensif de renforcement des capacités autochtones en matière d'énergie propre et de formation sur l'énergie propre. L'initiative contribue à la création d'emplois dans le domaine de l'énergie propre dans les communautés locales.

L'Office de l'efficacité énergétique de RNCan a lancé la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes en 2021, qui comprend du financement pour soutenir des projets novateurs qui recrutent et forment de nouveaux conseillers en énergie un peu partout au Canada, et leur offrent du mentorat, afin d'accroître la diversité et la représentation dans l'effectif actuel des conseillers en énergie, et de favoriser la création d'emplois dans l'économie verte en pleine croissance. Bien que l'appel de propositions soit maintenant clos pour le grand public, les gouvernements et les organisations autochtones sont encouragés à présenter une demande en tout temps (lorsque le financement le permet). Ce financement aidera à renforcer les capacités locales, à améliorer l'accès aux conseillers en énergie autochtones dans les communautés rurales, nordiques et éloignées, et à réduire les obstacles à la participation à la main-d'œuvre liée à l'efficacité énergétique.

En 2019-2022, le Bureau de l'efficacité énergétique de RNCan a également soutenu quatre communautés autochtones par l'intermédiaire de son programme d'« aide financière pour les bâtiments commerciaux et institutionnels », y compris le soutien à la formation et aux salaires des gestionnaires de l'énergie pour la mise en œuvre de la norme ISO 50001 sur les systèmes de gestion de l'énergie. Cela a permis de réduire les coûts d'énergie et les répercussions environnementales.



## **Recommandation n° 2 portant sur le revenu**

### **Continuer de présenter aux étudiants les réussites, le mentorat et le leadership autochtones**

REV2 Les employés autochtones dépassant les niveaux médians du revenu d'emploi grâce à des niveaux de scolarité plus élevés, c'est là une incitation encore plus grande à élaborer des politiques et des programmes pour aider les étudiants autochtones à atteindre des niveaux de scolarité plus élevés. **La présentation continue d'exemples de réussite, de mentorat et de leadership autochtones** devrait être encouragée pour montrer aux étudiants le rôle de l'éducation dans leur réussite future.

## **QUELQUES PROGRÈS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION**

### **Agences de développement régional**

Par l'intermédiaire de Pilimmaksaiivik (le Centre d'excellence fédéral pour l'emploi des Inuit au Nunavut), CanNor appuie le Fonds d'aide à l'éducation Ilipallianiq, qui, en 2021-2022, fournissait du financement à dix Inuit poursuivant des études postsecondaires liées à des postes du gouvernement du Canada au Nunavut. En 2021-2022, une de ces personnes a obtenu un baccalauréat ès arts, et deux autres ont obtenu un diplôme en droit.

Par le passé, le bureau régional de la Colombie-Britannique de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (désormais appelé PacifiCan) avait fourni un important soutien de 3 millions de dollars au First Nation Technology Council (FNTC) sur une période de quatre ans. Le FNTC veille à ce que les peuples autochtones aient les outils, l'éducation et le soutien dont ils ont besoin pour accroître leur participation à l'économie de la technologie.

### **Services aux Autochtones Canada**

Dans le cadre du Programme d'aide au revenu (AI) dans les réserves, des mesures de soutien à la gestion des cas et avant l'emploi ont été mises en place pour mieux soutenir les clients de l'aide au revenu. Ces mesures de soutien visent à orienter ces clients vers l'autosuffisance, en les aidant à faire la transition du programme à diverses possibilités d'emploi.

La gestion des cas comprend l'évaluation et le counselling par un agent de gestion des cas, ainsi que l'aiguillage vers des services de santé et de formation. Les services préalables à l'emploi peuvent comprendre la formation de base et l'acquisition de compétences en dynamique de la vie, l'éducation officielle et l'orientation professionnelle, l'apprentissage, ainsi que le travail bénévole. Le programme peut aussi offrir des subventions salariales visant à encourager les employeurs à embaucher des participants au programme, de même que des mesures de soutien pour des formations particulières.

Le budget de 2021 prévoit 78,4 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2021-2022, pour continuer d'offrir des services de gestion des cas et de soutien préalable à l'emploi aux personnes et aux familles vivant dans les réserves.

De concert avec EDSC, SAC travaille avec le Southern Alberta Institute of Technology (SAIT) à l'élaboration d'un programme de formation visant le perfectionnement des compétences de la bande de Lubicon Lake.

## **Exportation et développement Canada**

Pour appuyer les étudiants et les professionnels autochtones, EDC a pris les mesures suivantes :

- l'élaboration d'un profil des entrepreneurs autochtones sur EDC.ca;
- le mentorat d'EDC auprès des entrepreneurs autochtones qui participent aux concours Pow-wow Pitch de 2021 et de 2022;
- la création d'un nouveau poste permanent de responsable national pour les exportateurs autochtones, qui est occupé par une personne autochtone possédant une vaste expérience du commerce et du développement international;
- le financement a été approuvé et est en place pour une bourse d'études destinée à un étudiant autochtone en 2023.

## **Emploi et Développement social Canada**

Grâce au PFCEA, les Autochtones peuvent obtenir de l'aide pour terminer des études supérieures, d'autant plus que l'éducation est constamment considérée comme un obstacle important à l'emploi. Depuis le lancement du PFCEA en 2019-2020, plus de 60 000 jeunes autochtones ont reçu une formation axée sur les compétences, ce qui peut comprendre des études supérieures, et d'autres mesures de soutien. Cela a permis à plus de 13 000 jeunes autochtones de trouver un emploi et à plus de 11 500 autres de retourner à l'école pour perfectionner leurs compétences ou poursuivre leurs études.

Les résultats qualitatifs du secteur de l'emploi des jeunes indiquent que le mentorat entre les jeunes et des employés en poste peut améliorer les résultats sur le marché du travail, en particulier pour les jeunes confrontés à des obstacles.

Dans l'appel de propositions de la SECJ de 2019, les activités conçues pour offrir du mentorat ou de l'encadrement constituaient une dépense de programme admissible. EDSC appuie actuellement plusieurs projets visant à promouvoir le mentorat auprès des jeunes, et l'on s'attend à ce qu'il s'agisse d'une priorité de financement clé dans le prochain appel de propositions de la SECJ, au sein de laquelle les jeunes autochtones demeurent un groupe cible important.

## **Ressources naturelles Canada**

En 2021-2022, le PSST – Emplois verts de RNCan a signé une entente de deux ans avec Indigenous Clean Energy de manière à ce que l'organisme offre le programme Generation Power, un programme de formation professionnelle en énergie propre pour les jeunes autochtones, élaboré par et pour les jeunes autochtones (35 jeunes y ont participé en 2021-2022). Generation Power a adopté une approche holistique axée sur les forces, qui positionne le leadership autochtone comme étant essentiel à la promotion d'un avenir énergétique plus durable et plus équitable. Generation Power offre également du mentorat par les pairs et de l'orientation professionnelle.

De plus, Collèges et instituts Canada (un autre partenaire de la prestation de services) a reçu du financement pour aider 49 jeunes autochtones (âgés de 16 à 18 ans) à participer à une formation de six semaines offerte par le Outland Youth Employment Program (OYEP). OYEP est un projet de travail, de formation et d'éducation axé sur la terre qui offre aux jeunes diverses possibilités de formation et des certificats reconnus pour les aider à poursuivre leurs études et à faire carrière.

L'Office de l'efficacité énergétique de RNCan a lancé la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes en 2021, qui comprend du financement pour soutenir des projets novateurs qui recrutent et

forment de nouveaux conseillers en énergie un peu partout au Canada, et leur offrent du mentorat, afin d'accroître la diversité et la représentation dans l'effectif actuel des conseillers en énergie. Les catégories de financement comprennent l'élaboration et l'offre de formation, de matériel ou de programmes de perfectionnement des compétences. Cela permettra aux recrues autochtones d'atteindre des niveaux de scolarité plus élevés.



## Bien-être des communautés

### Dresser conjointement un tableau de bord général des résultats en matière de bien-être afin de refléter les mesures mutuellement convenues (santé, culture, environnement, langue)

BEC Le vérificateur général a déterminé que l'indice de bien-être des communautés manquait d'exhaustivité, car il se concentrait principalement sur les indicateurs économiques, qu'il n'utilisait pas suffisamment les données des Premières Nations et qu'il ne sollicitait pas adéquatement la participation des Premières Nations pour tenir compte des aspects autochtones du bien-être des communautés. ***La santé, l'environnement, la langue et la culture feront partie des aspects d'une étude future, et le Ministère s'est engagé à travailler avec les organisations autochtones pour élaborer conjointement un tableau de bord complet des résultats en matière de bien-être afin de refléter les mesures mutuellement convenues.*** Même si l'intégration de nouvelles mesures rendra problématiques les comparaisons historiques du bien-être des communautés, l'évaluation plus approfondie de ce bien-être des communautés autochtones ajoutera une valeur considérable. La tenue de consultations auprès de tous les groupes autochtones permettra de tenir compte de la diversité des expériences vécues. Nous nous réjouissons de voir se concrétiser ces améliorations dans la mesure des résultats du bien-être des communautés rapportés dans le rapport de 2022.

### QUELQUES PROGRÈS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION

#### Services aux Autochtones Canada

Au sein du Secteur des terres et du développement économique, la nécessité d'élargir l'interprétation des indicateurs économiques au-delà des mesures liées au marché a constitué le fondement du travail de l'unité des possibilités économiques et commerciales au cours des quatre dernières années.

Grâce à l'application des méthodes autochtones et de la décolonisation aux données et aux travaux d'analyse liés au développement économique des communautés, les activités suivantes ont pu être entreprises :

- une étude sur l'expérience utilisateur pour mieux comprendre les obstacles à la production de rapports;
- le suréchantillonnage dans le cadre des mesures de soutien liées à la COVID-19 pour montrer les incidences sur l'ACS+, ce qui comprend des questions visant à mieux comprendre les futures préférences des communautés en matière de production de rapports;
- le lancement d'un défi de conception à l'automne 2022, afin de trouver des solutions pour le marché autochtone et de créer un outil prospectif qui devrait aider les communautés et SAC à élaborer conjointement des solutions.

Outre l'indice du bien-être des communautés, SAC travaille avec des partenaires des Premières Nations à l'élaboration conjointe d'un cadre national axé sur les résultats. Ce cadre vise à mesurer de façon exhaustive le bien-être socioéconomique des Premières Nations, et à en faire rapport, ainsi que les progrès réalisés en vue de combler les écarts socioéconomiques entre les Premières Nations et les Canadiens non autochtones.

Il comprendra des résultats et des indicateurs sur tout un éventail de thèmes, comme la santé, les services sociaux, l'éducation, la prospérité économique, le logement et l'infrastructure communautaire, ainsi que des thèmes qui, selon les Premières Nations, sont particulièrement importants pour la réconciliation, comme les terres, la langue, la culture et la gouvernance.

Des consultations sont en cours auprès des Premières Nations concernant le cadre, et elles devraient se terminer en 2023, après quoi le cadre sera achevé.



## Éducation

Améliorer les systèmes d'éducation dans les réserves

Accorder la priorité au soutien de la santé et de la culture dans l'éducation communautaire

Élaborer des programmes de transition pour aider les élèves qui souhaitent passer des études collégiales aux études universitaires

Investir dans les programmes d'études à distance

Continuer de verser des bourses d'études et accroître le financement connexe

### *Recommandation n° 1 portant sur l'éducation*

Améliorer les systèmes d'éducation dans les réserves

- EDU1 Le Conseil aimerait souligner l'importance **d'améliorer les possibilités d'éducation pour la population autochtone, en particulier les Premières Nations vivant dans les réserves**. À cet égard, il est essentiel de disposer d'un système d'éducation bien financé, et l'une des priorités absolues devrait être le développement de solides compétences de base (littératie et numératie) dans les premières années d'école.

### QUELQUES PROGRÈS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION

#### Services aux Autochtones Canada

Le Programme d'enseignement primaire et secondaire de SAC fournit du financement pour appuyer l'éducation au niveau primaire et secondaire au profit des élèves, des écoles et des communautés des Premières Nations. En avril 2019, SAC a lancé une nouvelle approche de financement, élaborée conjointement avec des partenaires des Premières Nations, qui vise à fournir aux écoles administrées par les Premières Nations dans les réserves un financement de base prévisible, durable et transparent.

Ce financement de base est comparable à celui fourni par les systèmes d'éducation provinciaux, et des fonds supplémentaires sont fournis pour appuyer la maternelle à temps plein pour les enfants de 4 et 5 ans, les programmes linguistiques et culturels dans les écoles des Premières Nations ainsi que les programmes avant et après l'école. Le financement est versé directement aux Premières Nations bénéficiaires et aux organismes d'éducation des Premières Nations désignés par les Premières Nations pour soutenir les élèves qui fréquentent des écoles administrées par les Premières Nations dans les réserves.

Des ententes régionales en matière d'éducation (ERE) ont également été conclues en 2018 dans le contexte du cadre stratégique et de l'approche de financement élaborés conjointement. Les ERE appuient l'autodétermination des Premières Nations au moyen de programmes d'éducation culturellement adaptés et conçus par les Premières Nations afin d'améliorer les résultats des élèves et d'accroître davantage le contrôle des Premières Nations sur leur propre éducation et sur les résultats des élèves.

Comme exemple d'une ERE, mentionnons la conclusion d'une entente avec le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) et ses communautés membres au Québec, en juillet 2022. L'entente comprend un modèle de financement élaboré par les Premières Nations et conçu pour répondre aux besoins particuliers des élèves afin d'améliorer leurs résultats scolaires. Elle reflète l'autodétermination des Premières Nations grâce à un contrôle accru de leurs systèmes d'éducation. Le CEPN est une



association de 22 communautés des Premières Nations; son objectif est de fournir des services d'éducation et de défendre, au nom de ses membres, la pleine maîtrise de l'éducation de la maternelle à l'école secondaire. Le Conseil joue un rôle important dans la réussite scolaire de ses élèves depuis plus de 36 ans.

De plus, le Programme des partenariats en éducation de SAC appuie le renforcement des capacités des organisations des Premières Nations en matière d'éducation, notamment l'établissement de systèmes d'éducation et d'ententes de prestation de services adaptés aux besoins des élèves des Premières Nations et des communautés en matière d'éducation.

### **Emploi et Développement social Canada**

Pour soutenir l'amélioration des possibilités d'éducation pour les enfants des Premières Nations, des Inuit et des Métis, le gouvernement du Canada travaille avec des partenaires provinciaux, territoriaux et autochtones pour bâtir un système communautaire pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Dans le budget de 2021, le gouvernement du Canada s'est engagé à verser 2,5 milliards de dollars sur cinq ans pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones. Outre les investissements fédéraux antérieurs dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants annoncés depuis 2015, à compter de 2025-2026, un minimum de 9,2 milliards de dollars sera versé chaque année – de façon permanente – pour l'AGJE et l'AGJE autochtones.

À compter de 2021-2022, 515 millions de dollars sur cinq ans, et 112 millions de dollars par la suite, seront versés pour appuyer les services de garde avant et après l'école pour les enfants des Premières Nations vivant dans les réserves. Des études ont montré que les enfants qui participent régulièrement à des programmes d'AGJE ont des taux d'obtention de diplôme plus élevés, font davantage de progrès en lecture et en mathématiques, sont plus enthousiastes à l'idée d'apprendre et développent de solides compétences sociales.

### **Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada**

Le Secteur des traités et du gouvernement autochtone travaille avec les groupes de négociation pour faire progresser les ententes sectorielles de gouvernance dans le domaine de l'éducation, ce qui permettra de s'assurer que les gouvernements autochtones disposent des ressources et de la capacité nécessaires pour gérer la compétence en matière d'éducation et répondre aux besoins uniques de leurs communautés à cet égard. En 2019, une telle entente a été conclue avec les Premières Nations participantes de la Nation Nishnawbe Aski dans le Nord de l'Ontario.

### **Ressources naturelles Canada**

L'Office de l'efficacité énergétique de RNCan a lancé la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes en 2021, qui comprend du financement pour soutenir des projets novateurs qui recrutent et forment de nouveaux conseillers en énergie un peu partout au Canada, et leur offrent du mentorat, afin d'accroître la diversité et la représentation dans l'effectif actuel des conseillers en énergie. Le financement appuie les recrues autochtones des communautés rurales, éloignées et nordiques en offrant des programmes d'éducation à distance pour leur formation.

## Recommandation n° 2 portant sur l'éducation

### Accorder la priorité au soutien de la santé et de la culture dans l'éducation communautaire

- EDU2 Dans le cadre du *soutien à l'éducation communautaire*, on doit tenir compte des défis auxquels font face les élèves autochtones qui doivent quitter leurs communautés pour fréquenter l'école secondaire, et accorder la priorité à leur santé physique et mentale. De plus, on doit prévoir des mesures de soutien culturel à la fois pour l'école secondaire et au sein de la communauté si l'on veut assurer la réussite continue des élèves.

#### PROGRÈS SATISFAISANTS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION

### Services aux Autochtones Canada

La réussite des étudiants de niveau postsecondaire provenant de communautés isolées et des étudiants de niveau postsecondaire de première génération repose essentiellement sur l'accès à des soutiens intégrés. Les stratégies d'éducation postsecondaire des Inuit et de la Nation métisse offrent des programmes et des services qui fournissent du soutien intégré visant à répondre aux besoins des étudiants de ces régions, en offrant du mentorat, des conseils des Aînés, du soutien culturel et des services d'orientation. Tout cela facilite la transition vers l'enseignement supérieur ou la réinstallation dans une nouvelle communauté.

Dans le cadre de la Stratégie d'EPS des Premières Nations, le Programme de partenariats postsecondaires appuie les établissements d'enseignement postsecondaire dirigés par les Premières Nations et les programmes communautaires des Premières Nations. De plus, le Programme de soutien aux étudiants de niveau postsecondaire aide les Premières Nations à fournir aux étudiants admissibles des fonds pour qu'ils puissent accéder à des études postsecondaires et assumer les coûts admissibles, y compris les frais de déplacement, les frais de subsistance, les services de garde d'enfants, au besoin; le programme offre également d'autres services comme le tutorat, l'orientation et le counselling.

À compter de 2019-2020, les formules de financement provisoire en éducation prévoient 1 500 \$ par élève pour la langue et la culture, ainsi que pour les enfants de 4 et de 5 ans de la maternelle à temps plein. Le budget de 2021 prévoyait des investissements supplémentaires pour les programmes avant et après l'école et les produits menstruels, ainsi que du financement de soutien pour tous les élèves des Premières Nations vivant dans les réserves. Ces mesures constituent un renforcement à ce que les divisions scolaires provinciales reçoivent afin de relever les défis auxquels font face les élèves autochtones.

Les ententes régionales en matière d'éducation sont un outil qui aide les Premières Nations à exprimer leur vision de l'éducation conformément à la maîtrise de l'éducation par les Premières Nations. Entre autres, ces ententes visent l'amélioration des programmes d'études provinciaux pour tenir compte de l'inclusion culturelle autochtone et du contenu destiné à tous les groupes d'élèves du secondaire.

Il est également important que les infrastructures communautaires consacrées à l'éducation soient adéquates. Lorsqu'une nouvelle école est construite, cela offre à la communauté la possibilité d'obtenir de l'espace pour les classes actuellement dispensées à l'extérieur de la communauté.

Les Normes sur les surfaces dans les écoles ont été révisées en 2021 pour y inclure des espaces pour les gardiens de la culture, de la langue et du savoir, ainsi que des aires d'apprentissage extérieures.

Dans ces normes, l'espace pour le bien-être mental est pris en compte par l'inclusion d'un espace pour les travailleurs sociaux, les travailleurs en santé mentale et les orthophonistes; on y trouve aussi un espace pour les aires sensorielles et exceptionnelles.

### **Agriculture et Agroalimentaire Canada**

Financement agricole Canada offre le Fonds FAC pour l'autonomie des étudiants autochtones, ouvert aux étudiants autochtones qui fréquentent l'un des quatre établissements d'enseignement postsecondaire de la Saskatchewan. Le fonds peut fournir aux étudiants jusqu'à 1 000 \$ pour couvrir leurs besoins de base (loyer, épicerie, services publics, dépôt en cas de dommages ou ordinateur portable) en tout temps pendant le semestre.

### **Emploi et Développement social Canada**

Le Programme canadien d'aide financière aux étudiants (PCAFE) offre à tous les étudiants admissibles qui souhaitent poursuivre des études postsecondaires (EPS) l'accès à des subventions non remboursables et à des prêts fondés sur les besoins, en plus d'une aide au remboursement pour les emprunteurs qui éprouvent des difficultés financières. Bien que les soutiens aux EPS fondés sur les distinctions pour les étudiants inuits, métis et de Premières Nations relèvent généralement de SAC, le programme de la PCAFÉ a apporté des améliorations importantes pour rendre les EPS plus abordables et plus faciles à gérer, en plus des changements suivants visant à faciliter l'accès au financement pour les apprenants autochtones :

- Aucune contribution fixe de la part des étudiants : les étudiants qui choisissent de s'auto-identifier comme apprenants autochtones ne sont pas tenus de contribuer à leurs coûts d'éducation (à compter de 2017-2018).
- Pour s'assurer que les étudiants autochtones qui présentent une demande dans le cadre du PCAFÉ ne sont pas pénalisés pour avoir reçu des sources de financement supplémentaires, le soutien fourni par les programmes suivants de SAC n'est pas pris en compte dans l'évaluation des besoins :
  - Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (à partir de 2017-2018);
  - Stratégie d'EPS de la Nation métisse (à partir de 2019-2020);
  - Stratégie d'EPS des Inuit (à partir de 2020-2021).

Annoncé dans le budget de 2021 (118,4 millions de dollars de 2021-2022 à 2022-2023), le Programme de soutien à l'apprentissage des étudiants (PSAE) d'EDSC finance des programmes essentiels après l'école pour aider les apprenants, en particulier les élèves des communautés autochtones et d'autres communautés historiquement mal desservies, à terminer leurs études secondaires, à faire la transition aux EPS et à réussir ces études. Pour ce faire, le PSAE finance des organismes qui offrent des mesures de soutien souples et inclusives liées à l'apprentissage, comme des séances de tutorat, des programmes de mentorat et des services de bien-être mental et social.

En réponse à la pandémie de COVID-19, le PSAE a fourni un financement de 15 millions de dollars pour aider les organisations qui œuvrent dans le milieu de la transition après l'école à offrir des services de soutien intégrés essentiels en ligne. Ce financement visait des organismes qui desservent principalement des apprenants autochtones, comme le British Columbia Aboriginal Network on Disability Society, TakingITGlobal (Connected North) et l'Association nationale des centres d'amitié.

Dans le cadre du PFCEA, les fournisseurs de services aux Autochtones peuvent également aider les élèves autochtones à obtenir des crédits d'études secondaires ou les titres scolaires requis pour poursuivre leurs études postsecondaires et obtenir un emploi. Cela comprend le soutien des clients autochtones au moyen de services intégrés personnalisés et culturellement adaptés, qui aideront à éliminer les obstacles à la formation et à l'emploi.

Le financement de la SECJ appuie toute une gamme de services complets visant à aider les jeunes autochtones à intégrer le marché du travail. Ces soutiens pourraient comprendre des soutiens culturellement adaptés, comme l'accès aux services sociaux autochtones et les réseaux connexes destinés aux jeunes autochtones (p. ex. les centres de guérison, le counselling, les soins de santé, les refuges, les centres de ressources, la justice réparatrice). Le financement de la SECJ pourrait aider les organismes qui offrent ces services aux jeunes autochtones fréquentant l'école secondaire à l'extérieur de leur communauté.

### ***Recommandation n° 3 portant sur l'éducation***

#### **Élaborer des programmes de transition pour aider les étudiants qui souhaitent passer des études collégiales aux études universitaires**

- EDU3      Compte tenu des niveaux élevés de diplômes collégiaux et de certificats d'études dans un métier, ***les programmes de transition visant à aider les étudiants qui souhaitent mettre à niveau ces certifications*** en vue d'obtenir un diplôme universitaire accéléreraient l'atteinte de niveaux de scolarité plus élevés et favoriseraient les possibilités d'emploi. De tels programmes existent actuellement dans certains collèges; ils accordent des crédits pour des programmes d'un à deux ans en vue de l'obtention d'un diplôme universitaire. L'expansion de ces programmes aiderait davantage les étudiants autochtones à atteindre des niveaux de scolarité plus élevés.

**IL RESTE BEAUCOUP À FAIRE AVANT DE POUVOIR METTRE EN ŒUVRE CETTE RECOMMANDATION**

#### **Services aux Autochtones Canada**

SAC continue d'appuyer le Programme de partenariats postsecondaires (PPPS). Ce programme appuie les partenariats entre les établissements postsecondaires et les communautés des Premières Nations afin de faciliter la transition vers les établissements postsecondaires et de répondre aux exigences d'admission aux études postsecondaires.

Les lignes directrices du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire (PAENP) prévoient un soutien pour la préparation à l'entrée à l'université ou au collège en vue de faciliter l'accès aux études postsecondaires et de faire la transition vers celles-ci.

Le projet pilote sur l'aide au revenu et la Stratégie d'emploi pour les jeunes inuits et de Premières Nations, qui a pris fin en mars 2022, a aidé les jeunes des Premières Nations vivant dans les réserves et âgés de 18 à 30 ans qui recevaient de l'aide au revenu à faire la transition vers le marché du travail ou à retourner aux études.

#### **Emploi et Développement social Canada**

Les fournisseurs de services du PFCEA peuvent aider les étudiants autochtones à accéder à des programmes de transition qui leur permettront d'obtenir plus facilement leurs diplômes d'études supérieures, favorisant ainsi les possibilités d'emploi.



## **Recommandation n° 4 portant sur l'éducation**

### **Investir dans les programmes d'études à distance**

EDU4 **Les universités de chacun des trois territoires du Nord** aideraient les étudiants, en ce sens qu'elles appuieraient la réduction des coûts élevés et des longues distances à parcourir pour fréquenter l'université, permettant ainsi d'accroître un bassin de talents hautement qualifiés dans le Nord. Le Collège du Yukon deviendra l'Université du Yukon en 2020. Le Collège Aurora, dans les Territoires du Nord-Ouest, examine la faisabilité d'être transformé en une université polytechnique pour le Nord, et le Collège de l'Arctique, au Nunavut, suit les recommandations visant à poursuivre la création de partenariats avec les universités du Sud plutôt que d'offrir des études universitaires au Nunavut. Entre-temps, l'investissement dans des programmes d'éducation à distance pour aider les étudiants des régions éloignées à obtenir des niveaux d'éducation plus élevés éliminerait certains obstacles liés aux dépenses et à la distance.

### **QUELQUES PROGRÈS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION**

#### **Agences de développement régional**

CanNor a appuyé les trois établissements d'enseignement postsecondaire territoriaux par l'intermédiaire de son Programme d'éducation de base des adultes du Nord (PEBAN), qui dessert principalement les étudiants autochtones. Ce soutien comprend l'élaboration de programmes d'études adaptés à la culture ainsi que la mise en œuvre d'une technologie d'enseignement à distance et de salles de classe mobiles afin d'atténuer les coûts liés aux déplacements des étudiants vers les milieux urbains. CanNor a réalisé plusieurs investissements qui contribuent à la disponibilité et à la qualité de l'enseignement postsecondaire dans les territoires. Parmi ces investissements, mentionnons 99 000 \$ à l'Université du Yukon pour l'exploitation d'une station mobile de traitement de l'eau et 200 000 \$ au Collège du Nunavut pour fournir des simulateurs portatifs pour les opérateurs d'équipement lourd.

#### **Services aux Autochtones Canada**

Le Programme de partenariats postsecondaires (PPPS) appuie les établissements d'enseignement postsecondaire établis par les Premières Nations ainsi que les programmes communautaires des Premières Nations. Le programme a fourni des fonds aux bénéficiaires dans les T.N.-O. et le Yukon. Le financement offert dans le cadre de ce programme vise à aider les Premières Nations à établir leurs propres partenariats avec les établissements afin d'accroître l'offre de programmes d'enseignement postsecondaire adaptés aux besoins culturels et éducatifs des Premières Nations.

À titre d'exemple de soutien régional à de telles initiatives, en Alberta, les activités du PPPS ont visé les écoles postsecondaires autochtones suivantes : Blue Quills, Red Crow College, Maskwacis Cultural College, Old Sun College et Yellowhead College. Les étudiants des Premières Nations de l'Alberta peuvent également bénéficier du financement du PPPS et du Programme préparatoire à l'entrée au collège et à l'université.

Sur la rive de la baie James, en Ontario, la Première Nation de Fort Albany reçoit actuellement du soutien pour établir une installation polyvalente dont le principal locataire serait un collège; le but de l'initiative est d'accroître l'accès à la formation au sein de la communauté et, sur un plan plus vaste,

d'accroître l'accès pour d'autres communautés éloignées du territoire. La Première Nation a reçu du soutien dans le cadre du Programme de préparation des communautés aux possibilités économiques en vue de réaliser une étude de faisabilité relative à l'installation polyvalente à but lucratif.

### **Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada**

Depuis 2019, RCAANC a dirigé quatre grandes initiatives à l'appui de l'enseignement supérieur dans l'Arctique et le Nord, dont deux qui ont trait à l'établissement de l'Université du Yukon et à la transformation du Collège Aurora en un établissement polytechnique, comme suit :

- la construction d'un nouveau bâtiment des sciences pour l'Université du Yukon (26 millions de dollars engagés) (en raison de la pandémie, le financement a été reporté, et la date d'achèvement a été reportée à 2025-2026);
- la transformation du Collège Aurora en une université polytechnique (8 millions de dollars engagés dans le budget de 2021);
- le Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire dans le Nord (1 million de dollars investis) qui, en 2022, conformément au Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord (CSAN), a formulé une série de recommandations sur la meilleure façon de combler les lacunes dans le Nord sur le plan de l'éducation postsecondaire dans un rapport intitulé, « Une responsabilité partagée : Voix du Nord, Solutions du Nord »;
- le Dechinta Centre for Research and Learning (près de 13 millions de dollars sur cinq ans, budget de 2019), dont le programme est ancré dans les pratiques, la culture et les valeurs autochtones et qui offre des cours universitaires agréés en gouvernance, en communautés durables, en santé, en communications, en droit, en arts, en langue, en sciences de l'environnement et en gestion des terres. Ces crédits de cours peuvent être appliqués à un certificat en recherche foncière et communautaire ou à des certificats d'universités partenaires. Diverses mesures de soutien sont offertes, comme des services de garde intégrés, qui ont aidé les étudiants à surmonter d'importants obstacles à l'accès à l'éducation (c'est pour cette raison qu'un nouveau profil du financement a été créé).

À l'heure actuelle, RCAANC ne fournit pas de financement au Collège de l'Arctique du Nunavut, car aucune demande de ce genre n'a été présentée par le gouvernement du Nunavut ou le Collège de l'Arctique du Nunavut dans le cadre du Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord.

### **Emploi et Développement social Canada**

Les modalités du PFCEA offrent une plus grande souplesse et appuient une vaste gamme d'activités sur le marché du travail, y compris des services intégrés qui aideront à éliminer les obstacles liés à l'éducation et à la formation en ligne.

### **Ressources naturelles Canada**

Le programme GEM (Géocartographie de l'énergie et des minéraux) – GéoNord de la Commission géologique du Canada offre des subventions au milieu universitaire et aux organisations autochtones et du Nord pour la conception d'outils qui renforcent les capacités en matière d'utilisation des géosciences. À l'heure actuelle, ce programme accorde des subventions à l'Université du Yukon, au Collège Aurora et à l'Institut de recherche Aurora, ainsi qu'à plusieurs associations et communautés autochtones.

### ***Recommandation n° 5 portant sur l'éducation***

#### **Continuer de verser des bourses d'études et accroître le financement connexe**

- EDU5 Un financement continu et élargi des bourses d'études pour les étudiants autochtones qui poursuivent des études postsecondaires réduirait les obstacles financiers et favoriserait des taux de scolarisation plus élevés.

**IL RESTE BEAUCOUP À FAIRE AVANT DE POUVOIR METTRE EN ŒUVRE CETTE RECOMMANDATION**

#### **Services aux Autochtones Canada**

SAC appuie les stratégies d'éducation postsecondaire fondées sur les distinctions pour les Premières Nations, les Inuit et les Métis. Ces stratégies fournissent du financement aux étudiants et aux établissements, y compris aux programmes communautaires.

Le budget de 2019 prévoyait un investissement supplémentaire de 320 millions de dollars sur cinq ans pour renouveler et élargir le financement du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire.

#### **Emploi et Développement social Canada**

EDSC a une relation de financement avec Indspire, un organisme de bienfaisance national dirigé par des Autochtones qui offre des bourses d'études et du mentorat aux étudiants inuits, métis et des Premières Nations pour qu'ils puissent accéder aux études postsecondaires et y réussir. Indspire joue un rôle important dans le soutien des apprenants autochtones qui ne sont pas en mesure d'accéder au financement fondé sur les distinctions. Le soutien fédéral continu a permis à Indspire d'offrir plus de 48 700 bourses d'études et de perfectionnement, d'une valeur de plus de 151 millions de dollars, à des étudiants inuits, métis et de Premières Nations de partout au Canada.





## Entrepreneuriat et développement des entreprises

Donner accès à des services aux entreprises et à de la formation axée sur les compétences, et faire mieux connaître les mesures et les programmes de financement

Examiner les mesures de soutien potentielles pour les entreprises des Premières Nations dans les réserves

Financer les institutions financières autochtones pour s'assurer que les entrepreneurs sont en mesure d'accéder aux capitaux

### Recommandation n° 1 portant sur l'entrepreneuriat et le développement des entreprises

Améliorer les services aux entreprises et faire mieux connaître les mesures et les programmes de financement

- EDE1 Selon les recherches du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA), parmi les obstacles au développement des entreprises, on peut noter le manque de connaissances sur l'endroit où présenter une demande de financement et la façon de le faire, ainsi que sur l'admissibilité et les types de financement disponibles. **Des services aux entreprises améliorés, plus précis et plus accessibles, ainsi que des communications visant à mieux faire connaître les programmes de demande et le soutien, profiteraient aux entrepreneurs qui cherchent à obtenir du financement.** De plus, l'accès à une formation axée sur les compétences pour les nouveaux propriétaires d'entreprise faciliterait l'acquisition de compétences en gestion d'entreprise pour favoriser leur réussite.

## PROGRÈS SATISFAISANTS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION

### Agences de développement régional

Les agences de développement régional (ADR) du Canada travaillent en étroite collaboration avec les entreprises et les innovateurs de leur région pour stimuler la croissance économique et créer davantage d'emplois bien rémunérés pour les Canadiens de la classe moyenne, y compris les Canadiens autochtones. Il existe sept ADR au Canada :

- Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA);
- Développement économique Canada pour les régions du Québec (DECROQ);
- Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor);
- Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario);
- Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor);
- Développement économique Canada pour les Prairies (PrairiesCan);
- Développement économique Canada pour le Pacifique (PacifiCan).

Les ADR appuient l'entrepreneuriat et le développement des entreprises au moyen d'une gamme de programmes nationaux, souvent adaptés aux régions, et de programmes propres aux régions qui visent à relever les défis uniques à chaque région et à saisir les occasions qui leur sont propres.

Réseau de services aux entreprises (RSE) : Le RSE englobe la plupart des programmes énumérés ci-dessous. Le RSE aide les entrepreneurs à démarrer ou à faire croître de petites entreprises, et offre des services aux régions rurales et aux groupes sous-représentés, y compris les clients et les

communautés autochtones. Le financement fourni sert à offrir des services d'information et de conseils aux entreprises, des prêts aux petites et moyennes entreprises (PME) et des services de planification et du soutien en matière de développement économique communautaire.

Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) (un programme de partenaires du RSE) : Le Programme d'aide au développement des collectivités offre un financement opérationnel annuel à des organismes un peu partout au pays pour le développement communautaire et des entreprises à l'extérieur des centres urbains. Les services aux PME comprennent la planification économique stratégique, les services techniques et consultatifs et les prêts. Bon nombre de ces organismes sont des institutions financières autochtones desservant une majorité de clients et d'entreprises autochtones qui sont soit contrôlés par des Autochtones, soit membres de conseils d'administration autochtones. En Colombie-Britannique, depuis 2019, 13,3 % des clients qui utilisent ce programme sont des Autochtones et, dans les Prairies, ce nombre est de 13,5 %.

54 institutions financières autochtones (IFA) : Il y a 58 organisations financières communautaires autonomes et contrôlées par des Autochtones dans l'ensemble du pays. Les IFA offrent des prêts au développement, du financement d'entreprise et des services de soutien aux entreprises des Premières Nations, des Inuit et des Métis dans toutes les provinces et tous les territoires. Le soutien comprend des prêts aux entreprises, des contributions non remboursables, des conseils financiers et de gestion, ainsi que des services de démarrage et de suivi d'entreprise. Bien que les IFA prennent plus de risques que les prêteurs commerciaux conventionnels, les pertes annuelles liées aux prêts n'ont été que de 2,1 % en moyenne en 2019-2020.

Services de développement des entreprises autochtones (SDEA) : Par l'intermédiaire de PrairiesCan et de PacifiCan, les SDEA offrent des services d'affaires ciblés aux entrepreneurs et aux entreprises autochtones, nouveaux et existants, ainsi que des services d'orientation et de formation entrepreneuriale et commerciale en début de croissance, et permettent aux clients de mieux utiliser d'autres programmes et de collaborer avec les communautés autochtones et d'autres organismes de développement des entreprises.

Initiative pour les femmes entrepreneures (IFE) : L'IFE fournit des services d'affaires spécialisés aux femmes entrepreneures en leur offrant des prêts, des conseils d'affaires et de la formation axée sur les compétences pour les aider à démarrer, à prendre de l'expansion et à faire croître leur entreprise. Dans les provinces des Prairies, depuis 2019, 9,2 % des clients qui utilisent ce programme sont des Autochtones et, en Colombie-Britannique, ce nombre est de 3,3 %. Bien que l'IFE soit offerte par l'intermédiaire de PrairiesCan et de PacifiCan, il existe une Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat (SFE) à l'échelle nationale, également coordonnée par les ADR et ISDE.

Programme d'aide aux entrepreneurs ayant une incapacité (PAEI) : Par l'intermédiaire de PrairiesCan et de PacifiCan, le PAEI offre des renseignements d'affaires, de la formation et du perfectionnement, du mentorat et des services de counselling individuel aux entrepreneurs des Prairies vivant avec un handicap. Dans les provinces des Prairies, depuis 2019, 4,4 % des clients qui utilisent ce programme sont des Autochtones et, en Colombie-Britannique, ce nombre est de 7,7 %.

Développement économique et diversification des collectivités (DEDC) : DEDC appuie les initiatives qui contribuent à la croissance économique et à la diversification des communautés, leur permettant de saisir les occasions de développement économique et de s'adapter aux circonstances économiques difficiles.

Écosystèmes d'innovation régionaux (EIR) : L'objectif du volet Écosystèmes d'innovation régionaux (EIR) est de créer et de développer des écosystèmes régionaux inclusifs qui répondent aux besoins des entreprises et favorisent l'innovation, la croissance et la compétitivité. L'EIR cible les organismes sans but lucratif qui appuient les entreprises, les innovateurs et les entrepreneurs au chapitre du démarrage, de la croissance, de la productivité, de la commercialisation de la technologie, de l'adoption de la technologie ainsi que de l'attraction des exportations et des investissements. De plus, ce programme appuie les groupes sous-représentés, principalement les femmes, les Autochtones et les jeunes entrepreneurs.

Fonds d'aide au tourisme (FAT) : Le FAT aide les entreprises et les organismes touristiques à adapter leurs activités pour répondre aux exigences en matière de santé publique, tout en investissant dans des produits et des services qui favoriseront leur croissance future. Le FAT a alloué un minimum de 50 millions de dollars à l'échelle du gouvernement fédéral pour soutenir des initiatives autochtones, ce qui représente au moins 10 % de l'ensemble du financement du programme.

Au Canada atlantique, l'APECA offre du soutien aux organismes suivants :

- Groupe Ulnooweg : Ce groupe met de nombreux outils à la disposition des propriétaires de petites entreprises; ces outils sont conçus pour aider les gens d'affaires autochtones à évaluer leur situation actuelle, à prendre de bonnes décisions d'affaires et à trouver de la formation et des sources de financement.
- Initiative conjointe de développement économique (ICDE) : Initiative visant le renforcement de nombreuses capacités, y compris les programmes d'incubateur et d'accélérateur, les programmes de stages, les initiatives de développement économique communautaire et les services aux entrepreneurs autochtones au Nouveau-Brunswick.
- Centre d'affaires du Nunatsiavut : Le centre a aidé de nombreuses entreprises à s'établir et à obtenir des contrats auprès de Voisey's Bay et d'autres projets.

Dans le Nord, CanNor finance de nombreux projets dans les territoires qui profitent aux entreprises autochtones et créent des emplois. Ces dernières années, plus de 60 % du financement de CanNor a servi à soutenir des clients autochtones. Le financement de CanNor améliore également la disponibilité des services aux entreprises et l'accessibilité de la formation axée sur les compétences pour les nouveaux propriétaires d'entreprises autochtones et non autochtones, tout en appuyant des projets comme l'investissement de plus de 1 million de dollars dans le projet EntrepreNorth. Le projet consiste à offrir un programme d'accélérateur d'entreprises, à renforcer la capacité entrepreneuriale, à faire croître les petites entreprises et à préparer les entrepreneurs et les entreprises autochtones à investir.

Le Programme de possibilités économiques pour les Autochtones du Nord (PPEAN) de CanNor fait également la promotion de l'entrepreneuriat dans les communautés autochtones. CanNor finance les partenaires de la prestation de services (PPS), des fournisseurs de services autochtones tiers ayant des liens directs avec les communautés du Nord, ce qui permet aux PPS de mieux aider les entrepreneurs, les entreprises et les entités commerciales autochtones. Par exemple, le Fonds de développement des Métis et des Dénés des Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) offre des services intégrés aux entreprises, comme du financement, des services de counselling et de la formation en matière financière.

- En 2019-2020, CanNor a versé 4,3 millions de dollars à quatre PPS.
- En 2020-2021, CanNor a versé 2,4 millions de dollars à trois PPS.
- En 2021-2022, CanNor a versé 3 millions de dollars à cinq PPS.

Au Québec, pour s'assurer que les entreprises autochtones sont au courant des programmes et des modalités flexibles de DEC, ce dernier diffuse de l'information par l'intermédiaire des conseillers dans ses 12 bureaux d'affaires situés dans toutes les régions du Québec. Les conseillers de DEC rencontrent les responsables des entreprises et des communautés admissibles, y compris les communautés et les entrepreneurs autochtones, afin de déterminer leurs besoins et de discuter de projets potentiels.

DEC finance la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL), un organisme sans but lucratif, afin d'offrir des services liés à l'entrepreneuriat aux membres des Premières Nations du Québec. Parmi ces services, mentionnons le soutien visant à favoriser l'entrepreneuriat au sein des communautés autochtones, la création et l'expansion d'entreprises nouvelles et existantes, ainsi que le développement d'un écosystème prospère grâce à une meilleure habilitation des acteurs du développement économique communautaire.

DEC travaille également en étroite collaboration avec SAC à la mise en œuvre d'initiatives sur les partenariats stratégiques (IPS) dont le but est d'harmoniser les efforts des ministères fédéraux et d'accroître la préparation des Autochtones et leur participation aux possibilités de développement économique. Plus précisément, DEC a financé des projets liés au renforcement des capacités des entrepreneurs autochtones.

Dans le nord de l'Ontario, FedNor finance des projets qui font la promotion d'approches régionales en matière de formation en entrepreneuriat par l'intermédiaire de partenariats avec les sociétés d'aide au développement des communautés autochtones. Ces partenaires offrent des ateliers de formation en entrepreneuriat. FedNor exécute également l'Initiative d'investissement communautaire pour le Nord de l'Ontario (IICNO). Cette initiative aide les communautés et les Premières Nations bénéficiaires à embaucher un agent de développement économique pour mettre en œuvre un plan de développement économique ou tirer parti des possibilités économiques. Son objectif est de soutenir une capacité communautaire accrue pour les communautés rurales, éloignées et autochtones.

Dans le sud de l'Ontario, FedDev Ontario travaille à améliorer l'accessibilité des programmes de l'Agence pour les entrepreneurs et les organisations autochtones, notamment en renforçant leur présence sur le Web et leur approche en matière de communications. L'élaboration d'une page d'accueil Web a été amorcée pour l'initiative, de même qu'une boîte de réception pour les demandeurs autochtones comportant des directives simplifiées et personnalisées pour deux volets, soit pour les entreprises et les organismes sans but lucratif.

De plus, FedDev Ontario appuie l'amélioration des services aux entreprises et de l'accès aux capitaux au moyen de sa relation de collaboration de l'Agence avec les IFA du sud de l'Ontario. Mentionnons comme exemple de ce partenariat le financement de 10 millions de dollars de l'Aboriginal Impact Capital (AIC), un fonds d'investissement créé par les IFA de la région pour combler le manque de financement auquel les entreprises autochtones étaient confrontées et accéder aux capitaux du marché intermédiaire (de l'ordre de 250 000 \$ à 2 millions de dollars).

FedDev Ontario fournit également des fonds de fonctionnement aux deux Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) autochtones du sud de l'Ontario par l'intermédiaire du Programme de développement des collectivités (PDC). Ces organismes offrent de la formation en affaires, de l'encadrement, du mentorat et du microfinancement aux entreprises en démarrage des Premières Nations dans leurs secteurs de couverture. Un certain nombre de SADC non autochtones se sont également donné comme priorité de veiller à ce que le développement économique autochtone et les relations avec les Premières Nations dans leur zone de couverture fassent partie de leurs activités

économiques plus générales. FedDev Ontario travaille avec d'autres SADC du sud de l'Ontario pour encourager la prestation de soutien au développement économique autochtone.

Les Services aux petites entreprises (SPE) de FedDev Ontario aident les entrepreneurs de l'Ontario à accéder aux renseignements et aux services gouvernementaux offerts aux entreprises (fédéraux et provinciaux); en outre, ils ont publié un certain nombre de guides en ligne ciblant des sujets et des publics précis. Parmi ces publications, notons un guide de démarrage d'entreprise à l'intention des entrepreneurs autochtones.

FedDev Ontario appuie les femmes entrepreneures autochtones par l'intermédiaire du Fonds pour l'écosystème de la SFE. Dans le cadre d'une demande acceptée, le projet a permis d'offrir une formation personnalisée aux femmes entrepreneures autochtones, nouvelles et existantes, résidant dans une région éloignée de la communauté algonquine.

Depuis 2018-2019, les priorités ministérielles de PrairiesCan et de PacifiCan comprennent la promotion d'une économie inclusive et le soutien de la participation économique des groupes confrontés à des obstacles dans les économies régionales, comme les Autochtones, les femmes et les jeunes.

En Colombie-Britannique, PacifiCan offre un soutien opérationnel à quatre institutions financières autochtones qui offrent un soutien aux entreprises et aux entrepreneurs autochtones, soit : Stó:lō Community Futures Corporation (SCF) (286 845 \$), Community Futures Development Corporation of Central Interior First Nations (307 516 \$), Community Futures Haida Gwaii (306 000 \$), et Nuu-chah-nulth Economic Development Corporation (NEDC) (297 669 \$).

La Community Futures Haida Gwaii offre les services de développement des entreprises autochtones (SDEA) en Colombie-Britannique aux entrepreneurs autochtones au nom des quatre organisations autochtones de développement des communautés. PacifiCan fournit 168 300 \$ en fonds de fonctionnement à la SDEA pour la prestation des trois services suivants :

- formation en affaires et renforcement des capacités;
- aide à la commercialisation pour les entrepreneurs;
- stages pour les Autochtones.

Le bureau de la région de la Colombie-Britannique de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (maintenant appelé PacifiCan) a versé 1,9 million de dollars pour appuyer le programme d'accélérateur numérique autochtone (ANA) de l'Université Capilano. L'ANA fournit des ressources pour favoriser la croissance des entreprises autochtones dans les secteurs de la technologie, de la création numérique et de la culture. L'ANA contribue au renforcement des entreprises autochtones en début de croissance et ayant un potentiel élevé de croissance, de commercialisation et d'innovation, dans un cadre qui met l'accent sur le développement communautaire et qui a une faible incidence environnementale.

La British Columbia Indigenous Clean Energy Initiative (BCICEI) finance de petites entreprises de production d'énergie appartenant à des Autochtones dans des communautés autochtones rurales et éloignées. Ces projets créent des possibilités de développement économique tout en réduisant la dépendance au diesel. Depuis 2016, la BCICEI a reçu plus de 18 millions de dollars en fonds provenant de l'Initiative sur les partenariats stratégiques de Services aux Autochtones Canada. PacifiCan verse ces fonds au New Relationship Trust (NRT), une organisation dirigée par des Autochtones qui fait progresser le développement économique des Premières Nations. Grâce à son travail avec les Premières Nations de la Colombie-Britannique, le NRT appuie le développement des entreprises et la création de partenariats.

PacifiCan a récemment ouvert huit bureaux à l'extérieur de Vancouver. Les nouveaux emplacements de PacifiCan améliorent l'accès aux services pour de nombreuses Premières Nations de la Colombie-Britannique.

### **Services aux Autochtones Canada**

Au sein du Secteur des terres et du développement économique, SAC a appuyé un projet élaboré de concert avec le CCCA lié à un programme virtuel de formation à l'exportation (PFE) afin de promouvoir le développement des entreprises autochtones en augmentant la croissance des exportations grâce à un meilleur accès aux réseaux d'affaires, aux possibilités de mentorat, aux programmes de financement et à la formation à l'exportation. Le programme a permis d'offrir aux entreprises autochtones une formation complète axée sur les compétences et portant sur les stratégies essentielles, les partenariats et les ressources disponibles pour prendre de l'expansion, développer et lancer des activités d'exportation. Il s'agissait notamment de mieux faire connaître les programmes, les outils et les ressources financiers existants de développement des exportations pour soutenir la croissance des exportations autochtones et le développement de la chaîne d'approvisionnement autochtone internationale.

Lancé à la fin de 2022, le poste de navigateur créé par SAC aidera les entrepreneurs autochtones à trouver des programmes liés à leurs besoins. Il s'agira d'un point d'entrée unique pour tous les entrepreneurs, les entreprises et les communautés autochtones qui souhaitent accéder à du financement provenant de l'ensemble de la famille fédérale, pour tous les secteurs de l'économie.

Le budget de 2019 proposait d'investir 78,9 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2019-2020, et 15,8 millions de dollars par année par la suite, pour aider les communautés des Premières Nations et des Inuit à élaborer des plans d'affaires, à faire croître les entreprises dirigées par des Autochtones et à faciliter le démarrage de nouvelles entreprises dirigées par des Autochtones. En s'appuyant sur cet engagement, dans le budget de 2022, on a proposé de fournir 35 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, à SAC pour accroître son soutien à la capacité économique, y compris des possibilités de formation spécialisée offertes par des organisations dirigées par des Autochtones.

Au Québec, le financement de SAC permet à la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL) d'accompagner, de former et de soutenir les communautés et les entrepreneurs autochtones du Québec. Ce financement permet au CDEPNQL de mettre en œuvre son mandat de communication par l'intermédiaire de son infolettre Nikan et de son site Web ([www.cdepnql.org](http://www.cdepnql.org)). L'infolettre Nikan permet de diffuser de l'information aux agents de développement économique communautaire (ADEC) en offrant une couverture approfondie des enjeux économiques actuels des Autochtones.

De plus, le financement de SAC permet à Tourisme Autochtone Québec (TAQ) de poursuivre son travail entrepris dans les domaines suivants : a) développement, b) communication et marketing, et c) établissement de partenariats avec l'industrie touristique. Plus précisément, le financement de SAC permet à TAQ de travailler avec des entreprises de 11 nations autochtones du Québec en leur offrant du soutien, de la formation et de l'encadrement.

### **Agriculture et Agroalimentaire Canada**

AAC dispose d'un service Explorateur pour les Autochtones qui offre du soutien aux Autochtones à la recherche de conseils ou de références pour lancer ou élargir leurs activités dans le secteur. Le service

aide les clients à trouver les ressources et les possibilités offertes par AAC et d'autres partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux.

FAC offre des options de financement souples aux entreprises agricoles et alimentaires dans l'ensemble de la chaîne de valeur. Bien que FAC n'ait pas de produit particulier pour les partenaires autochtones, la société d'État a pris des mesures pour veiller à ce que ses produits (prêts de démarrage, jeunes agriculteurs, etc.) s'appliquent aux promoteurs agricoles et alimentaires autochtones et leur soient accessibles.

Le programme Agri-diversité d'AAC aide les groupes sous-représentés dans le secteur agricole canadien, y compris les jeunes, les femmes, les Autochtones et les personnes handicapées, à participer pleinement au secteur, en aidant ces groupes à surmonter les principaux problèmes et obstacles auxquels ils sont souvent confrontés au moment de participer au secteur. Cela comprend le soutien à des projets qui aident à renforcer la capacité entrepreneuriale et les compétences en affaires des groupes sous-représentés au moyen de la formation, et des projets qui facilitent le transfert de connaissances, comme des ateliers, des séminaires, des conférences, du mentorat, du réseautage et d'autres activités d'échange d'information.

L'Initiative sur les systèmes agricoles et alimentaires autochtones (ISAAA) d'AAC, d'une durée de cinq ans (2018-2023), vise à accroître les possibilités de développement économique pour les particuliers et les communautés autochtones en favorisant des activités de renforcement des capacités. Les projets approuvés dans le cadre de l'initiative vont des études de faisabilité et de la planification des activités à la mise en œuvre de projets de développement économique pour les entreprises nouvelles et en croissance, en passant par le renforcement des capacités, le partage des connaissances, la planification des marchés, etc.

### **Emploi et Développement social Canada**

Dans le cadre du PFCEA, une formation à l'appui du travail autonome peut également être offerte en fonction des besoins de la communauté et des particuliers. Cela peut comprendre des interventions qui offrent de la formation et du soutien pour permettre à un client de démarrer une entreprise ou de poursuivre une carrière de travailleur autonome.

### **Exportation et développement Canada**

EDC appuie cette recommandation au moyen des initiatives suivantes :

- la participation à la page de l'initiative Outils et financement pour les entreprises autochtones (OFEA) du CCCA afin de promouvoir les programmes de connaissances sur les finances et le commerce d'EDC;
- l'ajout d'une nouvelle page d'accueil pour les entreprises autochtones sur le site EDC.ca (Entreprises autochtones à EDC | EDC) élaborée en consultation avec des groupes autochtones;
- le renforcement de la sensibilisation aux programmes d'EDC et à l'exportation au moyen de webinaires sur les entreprises autochtones, de même que le soutien et la participation aux webinaires et aux ateliers autochtones des partenaires;
- la collaboration avec des groupes d'affaires autochtones pour mieux faire connaître les programmes d'exportation d'EDC et ceux de nos partenaires commerciaux. Cela comprend des webinaires conjoints, des renseignements d'EDC et des liens sur les sites Web et dans les publications des partenaires;

- l'appui (financement et participation) aux cohortes autochtones dans le cadre du Programme d'accélération du commerce d'EDC;
- l'établissement de partenariats avec des institutions financières (banques, coopératives de crédit) pour soutenir leurs clients d'affaires autochtones au moyen de garanties de prêt d'EDC, de prêts conjoints et d'autres solutions financières;
- un engagement de 35 millions de dollars pour le Fonds de croissance autochtone (FCA) de l'ANSAF;
- l'établissement du Programme d'investissement pour le commerce inclusif d'une valeur de 200 millions de dollars afin d'améliorer l'accès au capital de risque pour les entreprises diversifiées et sous-représentées (y compris les entreprises appartenant à des Autochtones);
- l'embauche d'un responsable national autochtone pour élaborer et diriger la stratégie d'exportation d'EDC pour les Autochtones;
- la mise en œuvre de la stratégie d'EDC relative aux entreprises autochtones, qui prévoit que les solutions financières d'EDC seront plus souples afin d'améliorer l'accès et la pertinence pour les entreprises autochtones, y compris le fait de stimuler la propension au risque en ce qui concerne les prêts aux Autochtones et le financement de projets;
- l'élaboration et l'intégration de mesures des entreprises autochtones dans les systèmes de données d'EDC axés sur les programmes de connaissances financières et commerciales utilisés par les entreprises autochtones clientes;
- l'établissement de cibles de soutien à moyen terme pour le nombre de clients d'affaires autochtones servis et le montant du soutien financier en fonction des mesures d'EDC pour les entreprises autochtones, qui feront partie de la stratégie à long terme d'EDC, et qui seront encouragées au niveau du vice-président et de la haute direction;
- en date de juin 2022, la fourniture de services en matière de connaissances financières et commerciales à 233 entreprises autochtones et la participation au versement de 501,2 millions de dollars aux entreprises autochtones dans le cadre de divers programmes, ainsi que l'établissement de cibles pour 400 clients desservis et de 650 millions de dollars en soutien aux services financiers pour la fin de 2023;
- la création d'un nouveau programme de diversité des fournisseurs pour accroître l'approvisionnement d'EDC auprès de fournisseurs diversifiés, y compris les entreprises autochtones;
- l'inscription au programme des champions de l'approvisionnement auprès des Autochtones du CCCA et le soutien au Canada Aboriginal and Minority Suppliers Council (CAMSC) au moyen de fonds de commandite.

### **Pêches et Océans Canada**

Les programmes des pêches commerciales autochtones appuient le développement et la planification des entreprises pour les groupes et les communautés autochtones dans les secteurs des pêches et des océans, y compris le soutien à l'établissement d'entreprises de pêche commerciale. L'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique (IPCIA), l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique (IPCIP) et l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Nord (IPCIN) appuient le renforcement de la gouvernance des entreprises, l'amélioration des pratiques de gestion, y compris l'élaboration de plans d'affaires, ainsi que les initiatives et les plans de diversification des pêches commerciales.

Lorsque cela est possible, les programmes autochtones tirent parti d'autres sources de financement et encouragent les groupes et les communautés autochtones à accéder à d'autres soutiens et programmes



de financement disponibles. L'IPCIA, l'IPCIP et l'IPCIN offrent également un soutien au développement des entreprises par l'intermédiaire de partenariats avec des institutions financières autochtones qui offrent des services aux groupes et aux communautés autochtones. Cela comprend des services consultatifs aux groupes et aux communautés autochtones tout au long du cycle de vie d'un projet, de l'aide pour l'élaboration d'analyses de rentabilisation, la préparation des demandes et la mise en œuvre du projet, ainsi que la détermination des projets potentiels et de leur état d'avancement au fil du temps.

### **Affaires mondiales Canada**

Le Service des délégués commerciaux (SDC) offre un soutien accru aux entreprises appartenant à des Autochtones qui souhaitent exporter vers les marchés internationaux. Le SDC atteint ses objectifs de la manière suivante :

- accroît l'accessibilité et la promotion de ses services auprès des exportateurs autochtones, notamment en collaborant avec les associations et les organisations commerciales autochtones;
- élabore et coordonne des programmes propres à ces groupes, y compris la création de cohortes autochtones pour les missions commerciales, les programmes d'accélération des entreprises et les activités et événements sur les marchés internationaux;
- désigne des champions de la diversité dans les bureaux régionaux d'Affaires mondiales Canada (AMC), qui offrent un soutien personnalisé et amélioré aux exportateurs autochtones de la région;
- finance des activités liées à l'exportation pour les entrepreneurs autochtones, par l'intermédiaire du programme CanExport, soit, entre autres, le « service de guide-expert » qui offre aux entreprises autochtones un soutien et des conseils améliorés sur le programme et le processus de demande. De plus, CanExport prévoit des considérations spéciales pour les entreprises appartenant à des Autochtones qui souhaitent participer aux délégations commerciales dirigées par AMC.

Ces offres améliorées complètent l'offre de services de base du SDC pour toutes les entreprises canadiennes qui souhaitent exporter; notamment, le SDC :

- fournit des précisions sur les marchés, des renseignements et des conseils pratiques;
- trouve de nouvelles occasions d'affaires à l'étranger;
- établit des liens avec des contacts clés dans les marchés cibles;
- résout les problèmes commerciaux sur les marchés étrangers.

### **Innovation, Sciences et Développement économique Canada**

Dans le cadre du Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN), le CCCA est financé par ISDE pour fournir des services à titre d'intermédiaire dans le cadre du Programme canadien d'adoption du numérique – subvention Développez vos activités commerciales en ligne. Le CCCA fera la promotion du programme auprès des entreprises autochtones de partout au Canada et accordera des subventions pouvant atteindre 2 400 \$ aux entreprises autochtones pour les aider à assumer les coûts liés à l'adoption des technologies numériques. Le CCCA soutiendra également un réseau de conseillers en cybercommerce qui conseilleront les entreprises autochtones et les aideront à adopter des technologies liées au cybercommerce.

L'Initiative de perfectionnement des compétences pour l'industrie (IPCI) aidera les entreprises des secteurs à forte croissance à s'adapter à l'évolution des besoins en matière de compétences en leur

donnant accès à une main-d'œuvre concurrentielle. Au bout du compte, l'initiative devrait aider 15 500 Canadiens, y compris des membres de groupes sous-représentés (dont des Autochtones), à trouver de nouvelles possibilités d'emploi.

Le Carrefour de la croissance propre est un point de convergence pangouvernemental unique pour les technologies propres dont le mandat est d'aider les innovateurs et les utilisateurs canadiens des technologies propres à s'y retrouver dans les programmes et les services fédéraux qui répondent le mieux à leurs besoins. Le Carrefour est codirigé par Innovation, Sciences et Développement économique Canada et Ressources naturelles Canada, et offre des services consultatifs personnalisés pour aider les intervenants du secteur des technologies propres, dont les entreprises et les organisations autochtones, à s'y retrouver dans les programmes fédéraux, allant du soutien pour les premiers niveaux de maturité technologique (NMT) à l'expansion de technologies déjà commercialisées. Le Carrefour a mis en œuvre une stratégie et un plan d'action en matière de réconciliation, d'équité, de diversité et d'inclusion, afin d'améliorer la collecte de données sur la diversité des clients et d'améliorer sa capacité à fournir des conseils personnalisés aux groupes sous-représentés, y compris les clients autochtones. De plus, il communique avec des organisations autochtones pour promouvoir la sensibilisation à ses services.

L'Association touristique autochtone du Canada est financée par ISDE dans le cadre du volet des priorités nationales afin de soutenir la relance de l'industrie touristique autochtone après les répercussions de la COVID 19, et de mieux positionner cette industrie pour tirer parti de la croissance prévue de la demande intérieure et internationale d'offres touristiques, en particulier d'offres touristiques durables et culturelles.

Le budget de 2022 proposait de fournir 20 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2022-2023, à l'appui d'un nouveau fonds pour le tourisme autochtone afin de soutenir les microentreprises et les petits exploitants du tourisme autochtone, ainsi que d'accroître la portée des principales expériences touristiques autochtones régionales distinctives.

L'élaboration d'une nouvelle Stratégie fédérale pour la croissance du tourisme a été annoncée dans le budget de 2022, et la stratégie elle-même devrait être lancée en 2023. Le ministre collaborera avec les entreprises touristiques, ses homologues provinciaux et territoriaux et ses partenaires touristiques autochtones à l'élaboration de cette stratégie, qui tracera la voie de la croissance, de l'investissement et de la stabilité.

### **Ressources Naturelles Canada**

Depuis avril 2020, le secrétariat du Plan canadien pour les minéraux et les métaux (PCMM) de RNCan collabore avec le CAADA à l'élaboration de webinaires sur l'exploitation minière. Les webinaires aident les communautés autochtones à mieux comprendre les activités d'exploration et d'exploitation minières et la possibilité de participer à de telles activités tout au long du cycle minier, et d'en tirer profit. Leur objectif est de présenter la séquence de l'exploitation minière, les cartes des minéraux, un aperçu du potentiel minier, des possibilités économiques et des occasions d'affaires au moyen de la passation de marchés qu'offre le secteur des minéraux et des métaux.

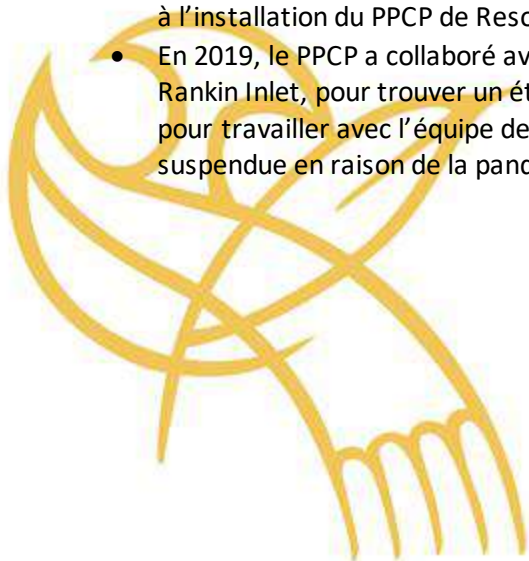
Le PCMM s'efforce également de sensibiliser les gens aux programmes de formation offerts par d'autres organisations (p. ex. le Conseil des ressources humaines de l'industrie minière (RHIM)). Le PCMM appuie activement la prestation du programme de formation préalable à l'emploi « L'essentiel des mines » du Conseil des RHIM en fournissant le Guide sur l'exploration et l'exploitation minières pour les communautés autochtones à titre de ressource éducative, validé par l'industrie canadienne de l'exploration et de l'exploitation minières, les organisations autochtones et le gouvernement.

L'Initiative de foresterie autochtone (IFA) de RNCAN offre un soutien financier sous forme de contributions non remboursables pour appuyer des projets de développement économique dirigés par des Autochtones dans le secteur forestier, notamment pour le renforcement des capacités. Le programme appuie les projets de formation axée sur les compétences en foresterie et de développement des entreprises selon des modalités souples, et couvre jusqu'à 100 % des coûts admissibles d'un projet. Depuis 2017, le soutien de l'IFA a permis la création ou l'expansion de 45 entreprises, la création de plus de 787 emplois, la formation de 952 Autochtones dans des domaines liés à la foresterie et plus de 364 produits favorisant le développement économique (dont des études de faisabilité, des plans d'affaires, des ateliers, etc.) et, avec l'appui de partenaires, 12,2 millions de dollars ont été versés en capitaux financés. Le programme est appuyé par des agents de liaison autochtones en foresterie déployés dans les centres de foresterie régionaux du Service canadien des forêts (SCF). Ces agents de liaison en foresterie s'engagent à établir des relations avec les communautés autochtones, à accroître la sensibilisation au programme et aux possibilités dans le secteur forestier, à faciliter la mise en place de projets et de partenariats, et à appuyer la prestation des programmes.

RNCAN, SAC et RCAANC (avec le soutien d'ECCC et d'Infrastructure Canada) fournissent 300 millions de dollars en financement simplifié pour les projets de renforcement des capacités, d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique dans les communautés éloignées et rurales, par l'intermédiaire du programme Énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées. Cela comprend le financement d'initiatives de renforcement des compétences et de formation, ainsi qu'un soutien financier destiné aux coordonnateurs communautaires de l'énergie. Le Carrefour, en tant qu'unité administrative à guichet unique, offre un service d'orientation pour aider les demandeurs à s'y retrouver dans les programmes fédéraux, faciliter les liens avec d'autres programmes et ressources et fournir des conseils.

Dans le cadre du Programme du plateau continental polaire (PPCP) de RNCAN, on a observé une augmentation importante du nombre de contrats attribués à des entreprises inuites pour des biens consommés au Nunavut en 2021 par rapport au moment où le suivi a commencé en 2019, ce qui montre de meilleures possibilités pour les entreprises autochtones :

- 63 % des contrats attribués en 2021 l'ont été à des entreprises inscrites au Répertoire des entreprises inuites (REI), comparativement à seulement 8 % en 2019. Cela s'est traduit par l'attribution de 59 contrats (pour un total de 168 542 \$) en 2021, comparativement à seulement neuf contrats en 2019 (pour un total de 38 961 \$).
- Le PPCP a élaboré diverses demandes de propositions pluriannuelles qui seront affichées au cours de l'exercice 2022-2023 et qui comprendront des critères pertinents liés à l'article 24 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. Ces contrats sont liés aux services de conciergerie, aux services mécaniques, aux services occasionnels et aux services professionnels à l'installation du PPCP de Resolute.
- En 2019, le PPCP a collaboré avec l'École de métiers du Collège de l'Arctique du Nunavut, à Rankin Inlet, pour trouver un étudiant capable de se rendre à l'installation du PPCP de Resolute pour travailler avec l'équipe de gestion de l'installation. Cette initiative, qui a depuis été suspendue en raison de la pandémie de COVID-19, sera relancée en 2023.



**Recommandation n° 2 portant sur l'entrepreneuriat et le développement des entreprises**  
**Examiner les mesures de soutien potentielles pour les entreprises des Premières Nations dans les réserves**

EDE2 Étant donné que la législation sur les réserves interdit l'exemption d'impôt et, par conséquent, décourage la constitution en société, et puisque la constitution en société est associée à la génération de revenus, ***il faudrait examiner de plus près la façon dont les entreprises des Premières Nations dans les réserves pourraient être mieux appuyées.***

**PROGRÈS SATISFAISANTS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION**

**Agences de développement régional**

Les modalités du programme de CanNor permettent de verser des fonds à des entreprises à propriétaire unique enregistrées, tandis que d'autres bailleurs de fonds exigent habituellement que les entreprises demanderesse soient constituées en société. L'obligation pour une entreprise d'être constituée en société peut constituer un obstacle à l'accès au financement pour les demandeurs autochtones, en particulier ceux qui vivent dans les réserves.

En 2018, DEC a adopté certaines flexibilités dans ses programmes réguliers pour tenir compte des réalités autochtones, faciliter l'accès des Autochtones au financement et accroître son soutien aux communautés autochtones. Cela a également permis aux entreprises individuelles (non constituées en société) dans les réserves d'être admissibles au financement, par opposition aux entreprises non autochtones pour lesquelles DEC exige normalement la constitution en société comme condition d'admissibilité.

FedNor offre des programmes et des initiatives qui donnent aux promoteurs autochtones, notamment aux entreprises autochtones, un accès au financement pour répondre à leurs besoins en matière de développement économique. FedNor exerce de la souplesse dans ses programmes réguliers afin de tenir compte des réalités autochtones, de faciliter l'accès des Autochtones au financement et d'accroître son soutien aux communautés autochtones.

En 2021, FedNor a élaboré du matériel de formation interne à l'intention de son personnel afin de le sensibiliser aux considérations particulières liées aux sociétés et aux entreprises individuelles dans les réserves pour ce qui est de la propriété foncière, de la structure des entreprises et du financement, et de l'aider à mieux comprendre ces aspects. Ces lignes directrices ont permis à FedNor de soutenir les entreprises individuelles (non constituées en société) dans les réserves.

FedDev Ontario a lancé d'importantes recherches sur la conception et la mobilisation des intervenants afin de cerner les obstacles auxquels font face les demandeurs autochtones pour accéder à ses programmes. À ce jour, des problèmes ont été décelés concernant la manière de s'y retrouver au sein des multiples programmes, le peu de clarté dans les termes utilisés, le manque d'adaptation et les obstacles administratifs.

Pour s'attaquer à ces problèmes, FedDev Ontario s'efforce d'améliorer l'accessibilité des programmes pour les entrepreneurs et les organisations autochtones, notamment en améliorant la présence Web de l'Agence et son approche en matière de communications.

Les deux Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) autochtones de la région desservent une zone exclusivement composée de Premières Nations, où les PME admissibles à leurs programmes doivent exercer leurs activités dans des réserves.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, un certain nombre de SADC non autochtones, comme les SADC (Akwasasne, Cornwall et dans les comtés), se sont également donné comme priorité de veiller à ce que le développement économique des Autochtones et les relations avec les Premières Nations dans leur zone de couverture fassent partie de leurs activités économiques plus vastes. FedDev Ontario collabore avec toutes les SADC du sud de l'Ontario pour encourager un soutien accru au développement économique des Autochtones et aux Premières Nations du sud de l'Ontario.

FedDev Ontario s'associe également aux institutions financières autochtones (IFA) du sud de l'Ontario par l'intermédiaire de l'Aboriginal Impact Capital (AIC), le fonds d'investissement créé par les IFA de la région pour combler un manque de financement auquel les entreprises autochtones étaient confrontées et accéder aux capitaux du marché intermédiaire (de l'ordre de 250 000 \$ à 2 millions de dollars).

### **Services aux Autochtones Canada**

L'initiative visant à moderniser les exigences fédérales en matière de prise de décisions par les Premières Nations a reçu l'approbation ministérielle en janvier 2021. On s'attend à ce que les modifications réglementaires proposées (et les modifications législatives possibles) débloquent des crédits pour les désignations qui sont liées au développement économique dans les réserves et à la réconciliation.

La SEJIPN aide les employeurs à embaucher et à maintenir en poste des jeunes âgés de 15 à 30 ans des Premières Nations vivant dans une réserve ou des Inuit vivant à l'extérieur de leur région visée par une revendication territoriale afin que ces jeunes puissent acquérir de l'expérience de travail.

### **Innovation, Sciences et Développement économique Canada**

ISDE continue d'explorer des façons de rendre plus faciles et plus abordables le démarrage et la croissance d'une entreprise afin de soutenir les petites et moyennes entreprises au Canada. Corporations Canada, l'organisme de réglementation qui relève d'ISDE et qui permet aux Canadiens et aux entreprises de se constituer en société au niveau fédéral, effectue un examen des frais tous les cinq ans, ce qui a mené à des réductions avantageuses des frais par le passé. Dans le cadre du prochain processus d'examen des frais qui aura lieu en 2024, Corporations Canada évaluera l'incidence d'une réduction des frais de constitution en société avec les intervenants et les partenaires, en cherchant de nouvelles façons de réduire les frais de démarrage des entreprises, en particulier pour les entrepreneurs dont le coût de constitution en société représente un obstacle systémique.

**Recommandation n° 3 portant sur l'entrepreneuriat et le développement des entreprises**  
**Financer les institutions financières autochtones pour s'assurer que les entrepreneurs sont en mesure d'accéder aux capitaux**

EDE3 L'accès au capital demeure un obstacle au développement économique. ***Il est essentiel que les institutions financières autochtones soient financées*** pour s'assurer que les entrepreneurs autochtones, qui sont souvent moins susceptibles d'obtenir du financement à partir de la valeur nette de leur maison ou d'autres sources, sont en mesure d'obtenir du financement.

**QUELQUES PROGRÈS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION**

**Agences de développement régional**

L'APECA offre un soutien opérationnel au groupe Ulnooweg, la seule institution financière autochtone du Canada atlantique. Au cours des trois dernières années, l'APECA lui a fourni en moyenne 500 000 \$ par année. En 2019, l'Agence a également aidé le groupe Ulnooweg à financer l'un de ses fonds de prêt.

DEC fournit un financement de fonctionnement annuel de base à deux Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) situées dans le Nord du Québec (reconnues comme des institutions financières autochtones), soit le SADC Eeyou Economic Group et la SADC Nunavik Investment Corporation.

PacifiCan appuie quatre Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) de la Colombie-Britannique qui sont également des institutions financières autochtones (IFA). En moyenne, chaque SADC reçoit environ 300 000 \$ par année.

PrairiesCan appuie neuf Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) dans les Prairies qui sont considérées comme des institutions financières autochtones (IFA) et qui sont membres de l'ANSAF. En moyenne, chaque SADC reçoit environ 300 000 \$ par année.

FedDev Ontario entretient une relation étroite et collaborative avec les IFA du sud de l'Ontario. En 2020, FedDev Ontario a financé les quatre IFA du sud de l'Ontario au moyen d'un investissement de 10 millions de dollars afin qu'elles puissent créer le fonds d'investissement Aboriginal Impact Capital (AIC), étendre leur portée à l'échelle de la région et offrir du soutien pour les grands projets autochtones. FedDev Ontario soutient également les fonds de fonctionnement de deux Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) du sud de l'Ontario qui sont également des institutions financières autochtones (IFA).

Il y a quatre IFA dans le nord de l'Ontario, dont trois sont des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) qui reçoivent un financement opérationnel de base annuel du Programme de développement des collectivités de FedNor. Chaque SADC autochtone dispose actuellement d'un financement dans ses fonds d'investissement respectifs pour répondre aux besoins en immobilisations des entrepreneurs autochtones.

Bien que CanNor ne finance pas directement les IFA dans le Nord pour la prestation de programmes de prêts, les IFA du Nord sont financées par l'intermédiaire de l'ANSAF, qui administre les programmes de

prêts de SAC. Ces prêts sont complétés par le Programme de développement de l'entrepreneuriat et des entreprises (DEE), qui offre des contributions aux entreprises appartenant à des Autochtones.

### **Services aux Autochtones Canada**

En 2017, SAC s'est engagé à conclure une entente de financement exhaustive de cinq ans avec l'ANSAF, le réseau de 54 IFA et de cinq sociétés métisses de financement (SMF). Dans le cadre de cette entente, 33,9 millions de dollars sont versés annuellement pour l'administration du Programme d'entrepreneuriat autochtone (PEA). Le PEA offre des contributions non remboursables et des services de soutien aux PME autochtones, compense les coûts pour les prêteurs et appuie le renforcement des capacités. Pour élargir le programme et accroître l'accès au capital pour les entrepreneurs autochtones, des ententes supplémentaires ont été signées avec l'ANSAF en 2019, y compris 17 millions de dollars sur trois ans (2019-2021) et 42 millions de dollars sur trois ans (2021-2024).

En 2019, le PEA est passé à un modèle de prestation fondé sur les distinctions, avec 5 millions de dollars du financement annuel susmentionné réservés aux cinq SMF pour administrer leur propre partie du PEA destinée aux Métis. De plus, le budget de 2019 a annoncé une injection de 50 millions de dollars sur cinq ans à compter de 2019-2020 pour améliorer le financement des SMF. Le gouvernement collabore actuellement avec l'Inuit Tapiriit Kanatami pour répondre aux priorités des IFA dirigées par les Inuit.

En plus de soutenir la mise en œuvre du PEA, le gouvernement s'est engagé à verser 22 millions de dollars sur trois ans (2021-2024) pour appuyer l'initiative pour les femmes autochtones en entrepreneuriat (FAE) de l'ANSAF, qui met l'accent sur le renforcement des capacités et l'élaboration d'outils et la fourniture de ressources et de soutien pour aider les femmes autochtones à bâtir leur entreprise. L'initiative FAE fournit aussi un fonds de microprêts pour permettre aux femmes autochtones de lancer une microentreprise dans un environnement à faible risque.

Le budget de 2019 a annoncé la création du FCA, un nouveau fonds d'investissement de 153 millions de dollars, sous la direction de l'ANSAF, qui permettra aux entreprises autochtones d'avoir accès à des capitaux et de surmonter certains des obstacles auxquels elles se heurtent depuis toujours. Le FCA vise à attirer des capitaux privés et à promouvoir la durabilité du réseau des IFA en augmentant les prêts du réseau d'environ 75 millions de dollars par année.

Les investisseurs actuels du FCA sont le gouvernement du Canada (50 millions de dollars), la Banque de développement du Canada (50 millions de dollars), Exportation et développement Canada (35 millions de dollars), Financement agricole Canada (15 millions de dollars) et Block Inc. (3 millions de dollars), une société de technologie axée sur les services financiers et premier investissement privé dans le FCA. Les capitaux provenant du FCA permettront aux IFA de continuer à soutenir les entreprises autochtones clientes dans leurs communautés, ainsi que de répondre à la demande croissante de capitaux provenant d'entreprises autochtones nouvelles ou en expansion.

### **Agriculture et Agroalimentaire Canada**

FAC offre des options de financement souples aux entreprises agricoles et alimentaires dans l'ensemble de la chaîne de valeur. Bien que FAC n'ait pas de produit particulier pour les partenaires autochtones, la société d'État a pris des mesures pour veiller à ce que ses produits (prêts de démarrage, jeunes agriculteurs, etc.) s'appliquent à eux et soient accessibles aux promoteurs agricoles et alimentaires autochtones.

### **Exportation et développement Canada**

EDC appuie cette recommandation au moyen des initiatives suivantes :

- le versement de 35 millions de dollars au FCA de l'ANSAF;
- la création d'un partenariat avec l'ANSAF, qui comprend le parrainage de conférences de l'ANSAF et la participation d'EDC aux webinaires de l'ANSAF, dans le but de fournir des renseignements sur les programmes de soutien à l'exportation;
- la participation à la conférence des travailleurs de première ligne des IFA de novembre 2022, en compagnie de la Banque de développement du Canada (BDC), du Service des délégués commerciaux et du Programme d'accélération du commerce (PAC) pour présenter un séminaire sur l'exportation, notamment sur les outils du métier.

### **Pêches et Océans Canada**

Les programmes des pêches commerciales autochtones s'associent à des institutions financières autochtones comme Ulnoweeeg Development Group et Waubetek Business Development Corporation pour fournir des services aux groupes et aux communautés autochtones. Les fournisseurs de services et leurs équipes de développement des entreprises fournissent des services consultatifs aux groupes et aux communautés autochtones tout au long du cycle de vie de la sélection de projet, et aident à l'élaboration d'analyses de rentabilisation, de demandes et de mise en œuvre de projet.

### **Innovation, Sciences et Développement économique Canada**

Annoncé dans le budget de 2019, le FCA fournit une source de capitaux aux entrepreneurs autochtones, renforce le partenariat entre l'ANSAF et la BDC et offre aux investisseurs privés une occasion de financer les entrepreneurs autochtones. Le FCA a avancé 10 millions de dollars à la Nuu-chah-nulth Economic Development Corporation (NEDC), une institution financière autochtone (IFA) située sur l'île de Vancouver, afin de fournir des prêts à des petites et moyennes entreprises autochtones.

### **Ressources naturelles Canada**

Avec le soutien de RCAANC et d'autres ministères, RNCan travaille à l'élaboration d'un cadre national sur le partage des avantages qui comprendra des outils pour accroître l'accès des Autochtones aux capitaux. Ce cadre en est actuellement à sa phase de mobilisation.





## Gouvernance

**Appuyer la formation et la certification en matière de gouvernance et de gestion financière  
Examiner les besoins des populations autochtones en milieu urbain et les possibilités pour ces populations**

### *Recommandation n° 1 portant sur la gouvernance*

**Appuyer la formation et la certification en matière de gouvernance et de gestion financière**

- GOUV1 Une gouvernance solide et une gestion financière transparente ont mené à de solides possibilités de développement économique pour les communautés autochtones partout au Canada. La disponibilité des recettes fiscales pour soutenir le développement local repose sur l'élaboration de règlements sur l'impôt foncier ainsi que sur une certification de gestion financière communautaire compétente et transparente. ***Un soutien continu et accru aux communautés autochtones qui souhaitent saisir ces possibilités*** les préparera davantage à diriger leurs propres occasions de développement économique.

## QUELQUES PROGRÈS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION

### Agences de développement régional

L'APECA établit une relation avec le CGFPN et collabore à l'interne sur la façon dont ses services pourraient offrir aux communautés autochtones des occasions futures de réaliser les priorités qu'elles ont elles-mêmes établies. En outre, l'APECA appuie les organismes qui offrent aux Autochtones des programmes de formation en littératie financière, y compris l'Initiative conjointe de développement économique.

CanNor a mis à jour son approche pour soutenir la capacité de développement économique des Autochtones dans les territoires. Après avoir mobilisé des partenaires autochtones, CanNor rétablira, à l'automne 2022, le financement de base pour la capacité de développement économique des organisations autochtones détentrices de droits.

FedNor continue d'appuyer les communautés des Premières Nations dans leur planification communautaire globale (PCG). Dans le cadre du processus de la PCG, les communautés définissent leurs priorités, ce qui pourrait comprendre l'élaboration de pratiques de gouvernance et de gestion financière plus rigoureuses.

### Services aux Autochtones Canada

Pétrole et gaz des Indiens du Canada signale que l'entrée en vigueur de la *Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes* et du *Règlement sur le pétrole et le gaz des terres indiennes* en août 2019 donne aux Premières Nations une plus grande maîtrise sur les activités pétrolières et gazières sur les terres des Premières Nations, y compris la possibilité pour les Premières Nations de procéder à des audits des activités pétrolières et gazières sur leurs terres, et la possibilité de négocier des modalités avec les entreprises avant l'attribution de contrats et la participation et/ou l'approbation du cycle de vie des puits de pétrole et de gaz sur leurs terres.

Dans le Canada atlantique, 23 des 34 Premières Nations sont clientes du Conseil de gestion financière des Premières Nations et ont reçu des fonds du Programme de développement professionnel et institutionnel à diverses étapes du processus de certification du CGF pour élaborer des lois sur la gestion financière et des politiques de gestion financière et de gouvernance, et effectuer les achats d'équipement de gestion de l'information et de technologie de l'information nécessaires.

En plus du soutien ciblé axé sur les projets pour les Premières Nations et les conseils tribaux offert par l'intermédiaire de programmes de soutien des capacités de gouvernance, l'Association des agents financiers autochtones du Canada (AAFA Canada) reçoit un financement annuel pour tenir une conférence ouverte aux administrateurs des Premières Nations, aux gouvernements et aux professionnels de la finance qui fournissent des mises à jour annuelles sur les pratiques exemplaires et les possibilités de formation pour les participants.

La région de l'Alberta entretient de solides relations avec la section de l'Alberta de l'AAFA Canada, ainsi qu'un partenariat continu visant à offrir de la formation en gestion financière et d'autres compétences essentielles en gestion. Le programme de gestionnaire financier autochtone certifié (PGFAC) – stage pour baccalauréat en commerce et certificat en planification et développement des communautés autochtones a été établi dans le cadre d'un partenariat avec des établissements postsecondaires afin d'accroître le nombre de participants au moyen d'un programme de crédits menant à un baccalauréat en gestion ou à un certificat en développement économique et planification communautaire des Autochtones. Le programme fait partie d'un baccalauréat en gestion autochtone en cours d'élaboration.

### **Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada**

Depuis 2019, 78 Premières Nations ont choisi un système de gestion en vertu de la *Loi sur la gestion financière des premières nations*, 39 communautés ont obtenu la certification de leurs systèmes de gestion financière par l'intermédiaire du Conseil de gestion financière, et 15 communautés ont commencé à percevoir des revenus locaux, comme des impôts fonciers en vertu de la *Loi*. Au total, depuis l'adoption de la *Loi* en 2006, 342 Premières Nations ont choisi d'être inscrites en vertu de la *Loi*, 55 ont obtenu la certification de leurs systèmes de gestion financière et 132 Premières Nations ont adopté des lois locales sur le revenu, y compris des lois sur l'impôt foncier, toujours en vertu de la *Loi*.

RCAANC, en collaboration avec SAC, les institutions assujetties à la *Loi sur la gestion financière des premières nations* et le conseil de développement de l'Institut des infrastructures des Premières Nations, procède actuellement aux modifications législatives proposées qui créeraient un nouvel institut national des infrastructures en vertu de la *Loi*, moderniseraient et élargiraient le mandat des institutions existantes afin de mieux tenir compte des besoins des Premières Nations participantes, et donneraient accès aux services de renforcement des capacités aux Premières Nations qui ne sont pas inscrites en vertu de la *Loi*, aux groupes autochtones, ainsi qu'à leurs organisations et à leurs regroupements.

L'Institut des infrastructures des Premières Nations proposé serait établi comme centre d'excellence en matière d'infrastructure, d'information, de normes, de pratiques exemplaires et d'innovation et offrirait des services de renforcement des capacités et un soutien pour la planification, l'élaboration et la gestion de projets d'infrastructure pour les Premières Nations et d'autres groupes autochtones, leurs organisations et leurs regroupements sur une base facultative.

L'Institut des infrastructures des Premières Nations bénéficierait de l'interopérabilité avec les institutions existantes et s'appuierait sur les réussites du régime de la *Loi sur la gestion financière des premières nations* et sur les projets de démonstration de validation de principe avec la Première Nation des Chippewas de Kettle et de Stony Point, les Premières Nations Sts'ailes et Paq'tnkek, la Régie de la

santé des Premières Nations et l'Atlantic First Nations Water Authority. Ces projets serviront à renforcer la conception organisationnelle de même qu'à achever et à soutenir les transferts de services d'infrastructure aux organisations autochtones régionales.

Les séances de sensibilisation, de mobilisation et d'information passées et à venir concernant les modifications contribueront à informer davantage les Premières Nations, les organisations autochtones nationales, les groupes autonomes et visés par des traités, les organisations régionales et leurs regroupements au sujet de la *Loi*, des modifications et de la gamme améliorée de services offerts en vertu de la *Loi*.

En juillet 2022, Finances Canada a annoncé une nouvelle approche stratégique pour les exemptions fiscales en vertu de l'article 87. Les exemptions fiscales prévues à l'article 87 demeureront en vigueur pour les Indiens inscrits visés par un traité moderne dans les anciennes réserves et les autres réserves des Premières Nations au Canada, jusqu'à ce que les gouvernements autochtones choisissent d'exercer leurs compétences fiscales. Cette nouvelle politique s'appliquera aux traités modernes prospectifs et existants et à d'autres ententes de réconciliation.

### **Exportation et développement Canada**

EDC appuie cette recommandation au moyen de ce qui suit :

- la reconnaissance de la structure unique des sociétés de développement économique autochtones et le soutien que ces sociétés fournissent à leurs communautés;
- l'adoption d'une approche souple pour accroître la propension au risque en fournissant des capitaux pour le programme de garantie de prêts des sociétés de développement économique en réponse à la COVID-19, le prêt direct, le programme de garantie des exportations et le programme d'assurance du financement du commerce;
- un soutien à CAADA par l'intermédiaire de commandites, de webinaires d'éducation à l'exportation et d'articles sur l'exportation des connaissances dans la publication Cando Connect Magazine;
- le renforcement de sa collaboration avec les institutions financières qui mettent l'accent sur le soutien aux entreprises autochtones. En prenant la forme de « garanties d'EDC », cette approche de partage des risques signifie que ces banques sont en mesure d'offrir davantage à leurs clients d'affaires autochtones. EDC a conclu de telles ententes avec la plupart des banques et de nombreuses coopératives de crédit au Canada. Cela a permis à ces institutions financières d'offrir aux sociétés de développement économique, à leurs filiales et à d'autres entreprises autochtones clientes un meilleur accès au crédit et au financement.

Voici les principaux piliers de la stratégie d'EDC pour les entreprises autochtones :

- de la souplesse dans les offres actuelles d'EDC, afin de s'assurer que les produits et les services sont pertinents pour un plus vaste public d'entreprises autochtones;
- un accent accru sur l'innovation, la souplesse et l'adaptabilité des modalités et des pratiques de crédit d'EDC;
- les efforts visant à accroître l'accès des entreprises autochtones au capital, notamment en tirant parti des partenariats avec les institutions financières;
- la reconnaissance de l'obligation d'EDC de soutenir la réconciliation économique.

## **Recommandation n° 2 portant sur la gouvernance**

### **Examiner les besoins des populations autochtones en milieu urbain et les possibilités pour ces populations**

- GOUV2 En raison de l'augmentation des populations autochtones hors réserve et hors territoire, le CNDEA recommande *l'examen des besoins et des possibilités visant plus de 50 % des Autochtones vivant en milieu urbain.*

**IL RESTE BEAUCOUP À FAIRE AVANT DE POUVOIR METTRE EN ŒUVRE CETTE RECOMMANDATION**

#### **Agences de développement régional**

L'APECA appuie la Mi'kmaw Native Friendship Society depuis 2018. Sa mission est d'améliorer la vie des Autochtones qui vivent en milieu urbain grâce à des programmes sociaux et culturels.

En 2019, FedDev Ontario a fourni une contribution de 5 millions de dollars pour appuyer l'établissement du Indigenous Centre for Innovation and Entrepreneurship (ICIE), un incubateur d'entreprises autochtones unique en son genre que la ville de Toronto met en place. L'ICIE a l'intention de combler les lacunes relevées dans les possibilités de développement économique pour les entrepreneurs autochtones, en offrant des espaces d'incubation et des programmes de développement des entreprises et en aidant à soutenir plus de 400 entreprises autochtones dans le sud de l'Ontario et au Canada.

La mise en œuvre du projet est dirigée par un conseil consultatif des dirigeants autochtones dont la majorité des membres proviennent d'un vaste échantillon représentatif de la communauté autochtone, notamment des membres des communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis, ainsi que des entrepreneurs autochtones, des professionnels des affaires et des associations de gens d'affaires, des Aînés autochtones et des dirigeants communautaires. Le projet devrait être terminé le 31 décembre 2023.

Dans les territoires, les communautés et les entreprises autochtones sont admissibles au financement de CanNor, peu importe où elles se trouvent. CanNor utilise une approche locale pour adapter son soutien aux besoins et aux possibilités des diverses communautés des territoires, y compris celles dans les capitales.

#### **Services aux Autochtones Canada**

La Direction générale des affaires individuelles a établi des partenariats de « sources fiables » avec plus d'une douzaine d'organisations autochtones en milieu urbain au Canada pour aider les organisations autochtones à fournir une aide essentielle au processus de demande d'une carte de statut sécurisée et de demande du statut d'Indien.

Le fait d'être inscrit est une exigence pour accéder à de nombreux programmes, services et avantages importants; la carte de statut sécurisée est une pièce d'identité fédérale. La collaboration avec des partenaires de sources fiables améliore l'accès des Autochtones en milieu urbain aux services offerts dans un environnement culturellement approprié et d'une manière culturellement appropriée.

Les Programmes urbains pour les peuples autochtones (PUPA) font actuellement l'objet d'une évaluation de programme – y compris une évaluation de l'efficacité des programmes – afin d'examiner

la mesure dans laquelle les programmes reconnaissent et soutiennent les droits, l'autonomie, les visions du monde et le patrimoine culturel des peuples autochtones, et de déterminer s'ils répondent aux besoins et aux objectifs de la communauté, ainsi que de cerner la façon dont ils y répondent.

Les PUPA offrent du soutien financier aux organisations qui aident les Autochtones, en particulier ceux qui se trouvent dans des situations vulnérables, à faire face à des réalités urbaines souvent difficiles et complexes, à s'y retrouver et à survivre. En voici certains volets :

- Le volet de la capacité organisationnelle fournit du financement opérationnel de base.
- Les programmes et les services fournissent du financement de projet aux organismes qui offrent des programmes et des services aux Autochtones en milieu urbain.
- Les coalitions aident à rassembler les intervenants locaux pour établir les priorités et assurer une prestation efficace des services. En 2021-2022, 36 coalitions (3 millions de dollars) ont été financées.
- Le volet de la recherche et de l'innovation soutient des projets de recherche, des initiatives de données, des études et des projets pilotes novateurs visant à mieux comprendre les besoins des Autochtones dans les centres urbains. En 2021-2022, quatre projets de Recherche et d'innovation (500 000 \$) ont été financés.
- Le volet des infrastructures finance des projets d'infrastructure mineurs et majeurs, ce qui accroît la capacité physique et améliore la sécurité et l'accessibilité des organismes de prestation de services aux Autochtones en milieu urbain.

### **Emploi et Développement social Canada**

Des services de garde d'enfants de grande qualité garantissent aux enfants le meilleur départ possible dans la vie, soutiennent les parents et créent une base économique solide pour les familles de tout le pays pendant de nombreuses années.

L'accès à des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants abordables, de grande qualité, souples et inclusifs, pour toutes les familles, peu importe où elles vivent, peut jouer un rôle clé dans le développement économique en donnant aux parents, en particulier aux mères, la liberté de participer au marché du travail et à l'économie si elles le souhaitent, sans se préoccuper de trouver des services de garde abordables.

Pour les enfants autochtones, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants dirigés par les Autochtones appuient les efforts de revitalisation culturelle et linguistique menés par les communautés autochtones. Les investissements axés sur les Autochtones font progresser les priorités des Premières Nations, des Inuit et de la Nation métisse en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, guidés par le Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones, élaboré conjointement.



## Terres et ressources

### Accroître les ressources affectées au programme d'ajouts aux réserves pour accélérer les demandes

- TR1 Le processus des ajouts aux réserves offre un mécanisme pour traiter les transferts de terres en suspens, mais il y a actuellement environ 1 300 demandes actives en attente, dont 80 % des dossiers représentent une obligation légale pour l'État, et celui-ci doit y répondre. **Il faut accroître les ressources du programme des ajouts aux réserves pour accélérer le traitement des demandes**; toutefois, aucun financement n'a été annoncé dans le budget fédéral de 2019-2020 aux fins de ce programme. Le CNDEA recommande que les prochains budgets fédéraux annoncent du financement pour améliorer et accélérer l'administration du programme des ajouts aux réserves.

#### QUELQUES PROGRÈS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION

### Services aux Autochtones Canada

Dans le budget de 2021, il est indiqué que SAC aura accès à environ 32,2 millions de dollars pour accélérer le travail relatif aux demandes existantes d'ajouts aux réserves.

SAC a réservé des fonds pour le renforcement des capacités institutionnelles et du soutien envers les projets des associations régionales des terres. Ce financement aidera directement les communautés des Premières Nations à mettre en œuvre un programme d'ajouts aux réserves et contribuera à la réalisation d'éléments techniques comme les évaluations environnementales des sites, les levés, les désignations préalables avant que les terres aient reçu le statut de réserve, etc.

De plus, à l'automne 2022, SAC lancera également le nouveau Système national de suivi des ajouts aux réserves (SNSAR). La mise au point de ce système a été réalisée avec la collaboration et l'apport des institutions autochtones et des gestionnaires des terres des Premières Nations, et fournira à tous les intervenants un système de gestion de projet qui permettra de simplifier le processus complexe d'ajouts aux réserves.

Dans la région du Québec, en date de 2019, un poste de chef d'équipe pour le travail relatif au Registre des terres indiennes a été créé pour gérer et accélérer les transferts de terres. Ce poste, qui s'ajoute à ceux des agents du Registre contribuera à réduire l'arriéré de cas. Un nouveau poste d'agents du Registre a aussi été créé, ce qui porte leur nombre à trois. Des initiatives semblables sont en cours partout au pays.

### Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

Dans le cadre du budget de 2021, 10,8 millions de dollars ont été fournis à RCAANC pour remanier la Politique sur les ajouts aux réserves. Le remaniement de la politique de RCAANC comprend une future collaboration avec les organisations autochtones, les titulaires de droits et les communautés afin de résoudre les problèmes liés à la Politique sur les ajouts aux réserves.

L'accélération des propositions d'ajouts aux réserves permet aux Premières Nations d'accroître le bien-être social et économique de leurs communautés en améliorant l'accès aux terres et aux ressources. De plus en plus, les Premières Nations de partout au Canada souhaitent ajouter des

parcelles de terre économiquement viables pour tirer parti des possibilités de développement économique et générer des revenus autonomes importants qu'ils pourront réinvestir dans la communauté. En outre, elles souhaitent ainsi renforcer les relations avec les gouvernements locaux à proximité.



## Infrastructures

Lever tous les avis concernant la qualité de l'eau potable

Continuer d'investir dans le logement et accroître les investissements connexes

Fournir des services mobiles et à large bande à haute vitesse aux communautés autochtones

Mettre à jour l'indice des infrastructures tous les deux ans

### Recommandation n° 1 portant sur les infrastructures

Lever tous les avis concernant la qualité de l'eau potable

- INF1 Bien que des indications laissent entendre que tous les avis concernant la qualité de l'eau potable seront levés d'ici 2022, **il est essentiel que ce délai ne soit pas reporté.** Des protocoles de gestion des risques sont en cours d'élaboration pour veiller à ce que tous les avis soient levés le plus tôt possible. De plus, un engagement financier permanent doit être pris pour maintenir l'infrastructure, les ressources humaines et les protocoles de mise à l'essai.

## PROGRÈS SATISFAISANTS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION

### Services aux Autochtones Canada

Cent trente-cinq (135) avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable ont été levés à ce jour. Des initiatives sont en cours dans 27 communautés pour résoudre les 31 avis restants. Environ 42 % des avis à long terme restants concernant la qualité de l'eau potable devraient être levés d'ici la fin de mars 2023. De même, 223 avis à court terme (de 2 à 12 mois) ont été levés, évitant ainsi qu'ils ne deviennent des avis à long terme.

SAC suit activement les progrès réalisés dans la résolution de tous les avis concernant la qualité de l'eau potable, ainsi que les projets en cours pour appuyer la levée de ces avis.

Compte tenu des incertitudes et des inconnues alors que les Premières Nations continuent de gérer leur réponse à la pandémie et leur reprise, une nouvelle date limite à laquelle tous les avis à long terme doivent être levés n'a pas été fixée après mars 2021. Par conséquent, rien n'indique que tous les avis concernant la qualité de l'eau potable seront levés d'ici 2022.

SAC travaille en étroite collaboration avec les Premières Nations en fournissant des investissements durables, en élargissant les systèmes de prestation, en renforçant la capacité des opérateurs locaux des systèmes d'approvisionnement en eau et en les maintenant en poste, ainsi qu'en appuyant la surveillance et l'analyse périodiques de tous les réseaux d'eau potable, de manière à prévenir les avis à court terme et les avis récurrents. Les augmentations du financement pour le fonctionnement et l'entretien de l'infrastructure d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans les réserves (financement désormais à 100 %, comparativement aux 80 % de la formule de financement précédente) permettent aux communautés des Premières Nations d'exploiter et d'entretenir efficacement leurs réseaux publics de distribution d'eau potable, y compris de réaliser des essais.

Le budget de 2019 prévoit 739 millions de dollars sur cinq ans; voici ce que cela comprend : 133,4 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2019-2020, pour que les réparations urgentes aux réseaux vulnérables d'aqueduc et d'égout soient effectuées; 605,6 millions de dollars sur quatre ans, à



compter de 2020-2021; et 184,9 millions de dollars par année par la suite. Le financement vise aussi à appuyer le fonctionnement et l'entretien de l'infrastructure d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans les communautés des Premières Nations.

Dans le cadre de l'Énoncé économique de l'automne 2020, un montant supplémentaire de 1,5 milliard de dollars a été annoncé pour aider à respecter l'engagement du gouvernement du Canada à fournir de l'eau potable propre :

- 616,3 millions de dollars sur six ans, et 114,1 millions de dollars par année par la suite, pour accroître le soutien envers le fonctionnement et l'entretien de l'infrastructure d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans les réserves; 553,4 millions de dollars pour continuer de financer les infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans les réserves afin de prévenir de futurs avis concernant la qualité de l'eau potable;
- 309,8 millions de dollars pour appuyer et accélérer les travaux en cours visant à lever tous les avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable des réseaux publics dans les réserves, en aidant à répondre aux retards dans les projets, y compris ceux causés par la COVID-19.

Dans le cadre du budget de 2021, le gouvernement du Canada s'est engagé à verser 1,043 milliard de dollars supplémentaires sur deux ans, à compter de 2022-2023, pour appuyer des projets liés à l'approvisionnement en eau et au traitement des eaux usées. Le financement permettra à SAC de continuer à soutenir la planification, l'approvisionnement, la construction et la mise en service de projets liés à l'approvisionnement en eau et au traitement des eaux usées pour les deux nouvelles constructions, ainsi que la réparation et la mise à niveau des réseaux dans les communautés des Premières Nations.

De plus, le budget de 2021 prévoit 125,2 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2022-2023, et 31,3 millions de dollars par année par la suite pour assurer aux communautés des Premières Nations un accès fiable à de l'eau salubre et garantir la prestation sécuritaire de services sociaux et de santé dans les réserves. C'est la première fois que le financement de cette importante initiative est stabilisé depuis les années 1970.

Plus récemment, dans le budget de 2022, on s'est engagé à fournir 398 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2022-2023, pour appuyer l'infrastructure communautaire dans les réserves, dont au moins 247 millions de dollars seront investis dans les infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées.

Les augmentations du financement pour le fonctionnement et l'entretien de l'infrastructure d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans les réserves (financement désormais à 100 %, comparativement aux 80 % de la formule de financement précédente) permettent aux communautés des Premières Nations d'exploiter et d'entretenir efficacement leurs réseaux publics de distribution d'eau potable, y compris de réaliser des essais.

SAC soutient également le Programme de formation itinérante, un programme de renforcement des capacités à long terme qui offre des services de formation et de mentorat aux opérateurs des systèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées des Premières Nations. Des experts parcourent en alternance un circuit de communautés des Premières Nations pour former les personnes responsables de l'exploitation, de la surveillance et de l'entretien des systèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées. Ils aident les opérateurs des Premières Nations à obtenir et à

conserver leur certification. Ils peuvent aussi conseiller les chefs et les conseils sur la mise en place et l'entretien de systèmes sécuritaires d'approvisionnement en eau potable. Dans certaines régions, ils fournissent aussi aux communautés un soutien d'urgence 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Le programme a pour objectifs :

- d'aider les opérateurs de systèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans les réserves à développer et à maintenir la capacité de gérer leurs systèmes, notamment offrir de la formation en cours d'emploi;
- d'améliorer l'entretien, la gestion et l'efficacité des systèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans les réserves;
- de réduire le nombre et la durée des avis concernant la qualité de l'eau potable;
- d'aider les communautés des Premières Nations à maximiser la durée de vie utile de leurs infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées.

SAC offre un soutien financier pour les frais quotidiens d'exploitation et d'entretien des systèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées. Cela comprend le soutien pour la formation et la certification des opérateurs de ces systèmes. SAC ne donne pas de formation directement. Le Ministère fournit plutôt du financement aux Premières Nations pour permettre aux opérateurs de systèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées d'entreprendre une formation, et aux organisations d'offrir de la formation et du soutien aux opérateurs.

SAC appuie diverses initiatives de renforcement des capacités grâce à des investissements d'environ 20 millions de dollars par année. Cela comprend plus de 12 millions de dollars par année pour le Programme de formation itinérante.



## Recommandation n° 2 portant sur les infrastructures

### Continuer d'investir dans le logement et accroître les investissements connexes

INF2 Le logement demeure un problème permanent qui touche tous les aspects de la vie socioéconomique dans les communautés autochtones. ***Bien que des investissements importants aient été réalisés, il faut des investissements continus pour s'assurer que les logements sont réparés et que de nouveaux logements sont construits afin de suivre le rythme de croissance des communautés.*** L'Initiative d'innovation pour la construction de logements dans les communautés autochtones nouvellement lancée encouragera le recours à de nouvelles méthodes de construction, de nouveaux matériaux, de nouveaux travaux d'architecture ou d'ingénierie afin de répondre aux besoins des familles autochtones, tout en respectant les environnements dans lesquels elles vivent.

### QUELQUES PROGRÈS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION

#### Services aux Autochtones Canada

Par l'intermédiaire de SAC, depuis avril 2016, et en date du 31 mars 2022, le gouvernement du Canada a versé plus de 1,6 milliard de dollars pour répondre au besoin de logements des Autochtones. SAC travaille en partenariat avec la SCHL afin de soutenir des projets de logements, y compris la réalisation de nouvelles constructions, de rénovations et de modernisations. Depuis avril 2016, et en date du 31 mars 2022, en collaboration avec la SCHL, 26 416 logements ont été construits, rénovés ou modernisés. De ce nombre, 17 971 logements sont terminés, tandis que des travaux sont en cours pour 8 445 autres.

Dans le cadre de l'Initiative d'innovation pour la construction de logements dans les communautés autochtones, le gouvernement du Canada investit également dans de nouvelles approches créatives en matière de logement autochtone. L'initiative est dirigée du début à la fin par un comité directeur autochtone.

L'Initiative d'innovation pour la construction de logements dans les communautés autochtones a pour objectif de stimuler des approches créatives et de présenter de nouvelles idées provenant d'Autochtones, afin de susciter des changements qui peuvent mener à de meilleurs logements dans les communautés rurales, urbaines et éloignées des Premières Nations, des Inuit et de la Nation métisse, notamment des espaces de vie plus efficaces, plus durables et inspirés de leurs cultures.

En Alberta, dans le cadre du programme régional de logement, on travaille actuellement à une initiative spéciale de financement totalisant 67 millions de dollars, touchant 126 ensembles de logements pour 2022-2023. La région travaille actuellement avec 21 nations à l'aménagement de terrains résidentiels.

Au Canada atlantique, en 2021-2022, un financement de plus de 11 millions de dollars a été fourni en vue de l'aménagement de lotissements et plus de 20 millions de dollars pour le logement, y compris de nouvelles constructions, des rénovations, l'entretien des terrains, la création rapide de logements et d'autres initiatives en matière de logement. Pour 2022-2023, on propose un budget de 8,5 millions de

dollars pour l'aménagement de lotissements et de 31,9 millions de dollars pour la construction, la rénovation, l'entretien des terrains, la création rapide de logements et d'autres initiatives.

Au Québec, une stratégie régionale en matière de logement est en cours d'élaboration; elle porte sur le développement des compétences, les outils financiers et le financement, la gouvernance et l'innovation. Elle est mise en œuvre par des représentants de l'Assemblée des Premières Nations du Québec-Labrador, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et le volet Développement social du Fonds d'initiatives autochtones. La région a également élaboré une stratégie pour soutenir l'aménagement de terrains résidentiels prêts à construire.

Plus de la moitié des Autochtones du Canada vivent en milieu urbain. Les Programmes urbains pour les peuples autochtones (PUPA) ont été créés en 2017 à la lumière des commentaires recueillis lors de la mobilisation de 2016 dans le cadre de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain. Les PUPA ont été conçus pour venir en aide aux membres des Premières Nations (Indiens inscrits et non inscrits), aux Inuit et aux Métis qui effectuent la transition vers un centre urbain ou qui y vivent.

Dans le budget de 2019, un financement de 60 millions de dollars a été annoncé pour les infrastructures afin que les fournisseurs de services disposent d'installations sécuritaires et accessibles au moyen desquelles ils peuvent offrir des programmes et des services des PUPA aux Autochtones en milieu urbain. Ces fonds ont été investis pour soutenir 126 projets d'infrastructures urbaines.

Le budget de 2021 prévoyait 194,9 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2022-2023, dans le cadre du Fonds d'infrastructure des communautés autochtones (FCIC), pour les organismes de prestation de services aux Autochtones en milieu urbain admissibles afin de soutenir la modernisation, la réparation et la mise à niveau des installations existantes, ainsi que la construction de nouveaux bâtiments communautaires accessibles au public qui répondront aux besoins des Autochtones vivant en milieu urbain.

### **Société canadienne d'hypothèques et de logement**

La SCHL offre des options de financement qui répondent aux besoins de logement des Autochtones et des résidents du Nord par l'intermédiaire de la Stratégie nationale sur le logement, du Fonds national de co-investissement pour le logement et de l'Initiative pour la création rapide de logements.

Outre les investissements dans des programmes d'application générale qui soutiennent les communautés autochtones (voir le site Web de la stratégie Un chez-soi d'abord), la SCHL fournit des fonds exclusivement pour le logement autochtone et nordique, notamment :

- 420 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition pour les Autochtones;
- 138,1 millions de dollars dans le cadre du Fonds national de co-investissement pour le logement;
- 200 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative fédérale de logement communautaire;
- 300 millions de dollars dans le cadre du financement destiné aux Territoires du Nord-Ouest.

Les projets qui répondent aux besoins des particuliers et des familles autochtones sont financés en priorité dans le cadre de tous les programmes de la stratégie. Par exemple, plus de 4 230 nouveaux logements seront créés pour appuyer les Autochtones dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements (ce qui représente 41 % de tous les logements construits par l'intermédiaire de cette initiative).

Les investissements suivants ont été réalisés pour appuyer la recherche, les données et l'innovation afin d'améliorer les résultats en matière de logement pour les Autochtones et les résidents du Nord :

- 4,4 millions de dollars versés pour 18 projets de l'initiative Recherches et données;
- 13,4 millions de dollars pour huit projets du Défi d'offre de logement.

De plus, le gouvernement du Canada collabore avec ses partenaires des Premières Nations, des Inuit et de la Nation métisse pour mettre en œuvre des stratégies de logement distinctes qui appuient leur vision de l'autodétermination et qui mènent à de meilleurs résultats sociaux et économiques pour leurs communautés.

Dans le budget de 2022, 300 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, ont été proposés par l'intermédiaire de la Société canadienne d'hypothèques et de logement afin d'élaborer conjointement et de mettre sur pied une stratégie de logement pour les Autochtones en milieu urbain, rural et nordique.

### **Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada**

RCAANC offre du financement pour répondre aux besoins de logement des Autochtones et des résidents du Nord au moyen d'une approche fondée sur les distinctions qui comprend la responsabilité des partenaires de l'autonomie gouvernementale et des traités modernes. Dans le budget de 2022, 4 milliards de dollars supplémentaires sur sept ans, à compter de 2022-2023, ont été alloués à SAC et à RCAANC pour accélérer les travaux visant à combler les lacunes en matière de logement des Autochtones, comme suit :

- un financement de 2,4 milliards de dollars sur cinq ans pour soutenir le logement des Premières Nations dans les réserves;
- 565 millions de dollars sur cinq ans en appui au logement dans les communautés des Premières Nations autonomes et signataires d'un traité moderne;
- 845 millions de dollars sur sept ans pour financer le logement dans les communautés inuites;
- 190 millions de dollars sur sept ans pour le logement dans les communautés métisses;
- 300 millions de dollars sur cinq ans à la SCHL pour l'élaboration et le lancement d'une Stratégie de logement pour les Autochtones en milieu urbain, rural et nordique.

Le budget de 2022 prévoyait également 150 millions de dollars pour les gouvernements territoriaux et 34 millions de dollars pour les communautés métisses des Territoires du Nord-Ouest au chapitre du logement. Ces investissements vont de pair avec le financement fondé sur les distinctions offert dans le Nord aux Inuit, aux partenaires des traités modernes et de l'autonomie gouvernementale, ainsi qu'aux membres des Premières Nations dans les réserves, afin de veiller à ce qu'aucune communauté nordique ou autochtone ne soit laissée pour compte alors que le gouvernement du Canada s'efforce de combler les lacunes en matière de logement et d'infrastructure.



### *Recommandation n° 3 portant sur les infrastructures*

#### **Fournir des services mobiles et à large bande à haute vitesse aux communautés autochtones**

INF3 Dans ce rapport, il a été démontré que la connectivité dans les communautés nordiques et éloignées est nettement inférieure au niveau de toutes les autres communautés, y compris les communautés éloignées non autochtones. La connectivité a une incidence sur presque tous les aspects de nos vies, et les prévisions pour l'avenir du travail indiquent une dépendance croissante à l'égard de la connectivité et du progrès économique, le tout en fonction de l'accès à une économie mondiale fondée sur la connectivité. ***L'augmentation de la vitesse et de la capacité en matière de données pour toutes les communautés autochtones*** est essentielle au développement social et économique. Ce que l'on prévoit pour les communautés à cet égard doit être en avance sur la demande actuelle et, en tenant compte des réalités du logement, garantir que la connectivité sera moins susceptible d'être obsolète avant même qu'elle ne devienne une réalité.

**IL RESTE BEAUCOUP À FAIRE AVANT DE POUVOIR METTRE EN ŒUVRE CETTE RECOMMANDATION**

#### **Agences de développement régional**

Bien que les ADR ne financent généralement pas directement la connectivité, elles jouent un rôle d'éclaireur pour des programmes comme le Fonds pour la large bande universelle et l'ancien programme Brancher pour innover.

L'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) appuie les réseaux des technologies de l'information et des communications (RTIC) du Nord de l'Ontario en offrant un soutien à trois organismes sans but lucratif pour aider les entrepreneurs à tirer parti de la technologie pour améliorer leurs activités. Les RTIC font la promotion d'un déploiement technologique équitable au moyen d'activités de défense des intérêts et l'établissement de partenariats.

Dans le Canada atlantique, l'APECA a appuyé une étude du Atlantic Indigenous Economic Development Integrated Research Program (AIEDIRP) (programme de recherche intégrée pour le développement économique des Autochtones de l'Atlantique) axée sur l'importance de l'accès à large bande dans les communautés autochtones.

Grâce à ses relations avec des partenaires nationaux comme Innovation, ISDE, les gouvernements provinciaux et les municipalités, l'APECA joue un rôle rassembleur pour offrir des services Internet haute vitesse dans de nombreuses communautés autochtones du Labrador, y compris la Première Nation des Innus de Sheshatshiu et de Natuashish, et plus encore. L'APECA a également appuyé des projets avec le gouvernement du Nunatsiavut et le Conseil communautaire de NunatuKavut pour améliorer la connectivité dans leurs régions respectives.

CanNor a financé le projet Kivalliq Hydro-Fibre Link qui vise à établir une liaison hydroélectrique et à fibre optique entre le Manitoba et la région de Kivalliq, au Nunavut. Après avoir financé une étude technique et de faisabilité de deux ans, CanNor investit un montant supplémentaire de 3 millions de dollars, de 2021-2022 à 2022-2023, pour appuyer la collecte et l'analyse des données pour la première

étape du projet. On s'attend à ce que le projet fournisse une énergie propre fiable et une large bande à cinq communautés de Kivalliq et à des exploitations minières situées dans cette région.

CanNor appuie également un projet visant à offrir des services Internet haute vitesse à 152 ménages dans la communauté rurale de Whati, située dans la région North Slave des Territoires du Nord-Ouest. CanNor investit 3 millions de dollars pour financer les coûts d'ingénierie, de construction et de mise en service du câble à fibres optiques.

Développement économique Canada pour les Prairies (PrairiesCan) a travaillé directement avec le Fonds pour la large bande universelle d'ISDE afin de promouvoir le financement régional, plus particulièrement pour les communautés autochtones rurales et éloignées. Les communautés touchées par l'élimination progressive de la production d'électricité à partir du charbon ont entrepris une analyse de la large bande dans le cadre de l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon (ICTC) de PrairiesCan. Parmi des exemples de projets, notons les suivants :

- le financement d'un projet au Manitoba, de la Broadband Communications North Inc., d'une valeur de 937 600 \$, afin d'accroître la participation économique des Autochtones dans le secteur de la technologie et d'aider à l'expansion d'un fournisseur de services Internet sans but lucratif des Premières Nations;
- une analyse des services à large bande entreprise dans le comté de Parkland qui incluait la Première Nation de Paul, la seule communauté autochtone jugée comme étant touchée par l'élimination progressive du charbon thermique.

### **Services aux Autochtones Canada**

Le gouvernement du Canada s'est engagé à aider les communautés des Premières Nations à combler le fossé numérique en collaborant avec des partenaires fédéraux pour veiller à ce que les communautés reçoivent un accès à Internet haute vitesse qui respecte ou dépasse l'objectif du service universel. Au 31 mars 2022, SAC avait investi plus de 79,6 millions de dollars de fonds ciblés (excluant les dépenses de fonctionnement) pour soutenir 41 projets de connectivité, dont 26 sont terminés. Ces projets profiteront à 285 communautés offrant des services à environ 297 000 personnes.

De plus, SAC offre du soutien aux sites éloignés en vue d'assurer une connectivité améliorée, ce qui comprend, mais sans s'y limiter : l'accès à un Internet fiable, efficace et sécurisé pour accomplir les tâches quotidiennes (transmettre des données), la prestation de l'éducation en ligne et le maintien des réseaux personnels et professionnels. Par ailleurs, SAC offre du soutien en matière de gestion de l'information-technologie de l'information (GI-TI) à près de 100 postes de soins infirmiers, qui offrent des services de soins de santé en personne dans 600 communautés.

Au Québec, toutes les communautés ont accès à une connexion Internet haute vitesse. En collaboration avec des partenaires autochtones (Conseil en éducation des Premières Nations, le Réseau de communications Eeyou, l'Institut Tshakapesh), l'équipement est mis à jour périodiquement pour en assurer le rendement. Depuis la mise en œuvre des services de connectivité, une vaste gamme de services ont été mis en place, comme la télémédecine et la justice électronique. Cela a facilité la création d'occasions d'affaires ainsi que des consultations et des réunions avec des professionnels et des experts dans divers domaines (p. ex. des réunions virtuelles sur le lieu de travail).

En Alberta, SAC a financé 13 Premières Nations en vue de la planification de la connectivité et des présentations à ISDE et, à ce jour, quatre demandes ont été approuvées. SAC a aussi fourni du financement aux Premières Nations pour neuf projets visant à soutenir l'installation de la connectivité.

Au Canada atlantique, le projet Labrador North Microwave Overbuild est terminé. Un financement de 650 000 \$ a été versé par SAC pour ce projet élaboré conjointement avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, la province de Terre-Neuve, le gouvernement du Nunatsiavut, la Première Nation innue de Mushuau, Vale Incorporated et Bell Aliant. Les services Internet ont été étendus à 1 700 foyers supplémentaires à Terre-Neuve-et-Labrador.

### **Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes**

Le Fonds pour la large bande du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) versera jusqu'à 750 millions de dollars au cours de ses cinq premières années pour appuyer des projets visant à construire ou à mettre à niveau l'infrastructure d'accès et de transport, afin de fournir des services d'accès Internet à large bande sans fil fixes et mobiles dans les régions mal desservies du Canada, dont bon nombre sont des communautés nordiques éloignées. Le Fonds pour la large bande a engagé jusqu'à 226,5 millions de dollars pour améliorer les services d'accès Internet à large bande sans fil fixes et mobiles dans 205 communautés. Cela touche environ 32 655 ménages et près de 560 kilomètres de routes de transport principales.

Le 8 juin 2022, le CRTC a lancé la phase II de l'instance sur les télécommunications concernant le Grand Nord, qui comprend une audience publique qui aura lieu à Whitehorse, au Yukon, en avril 2023. Cette instance a pour but d'améliorer les services de télécommunications dans les communautés du Grand Nord.

Dans la phase I, le CRTC a entendu que :

- « tous les Canadiens devraient avoir un accès abordable aux services de télécommunication, en particulier l'accès à Internet. La plupart des forfaits disponibles dans le Grand Nord offrent une faible valeur par rapport au prix, notamment en ce qui concerne l'accès à Internet, par rapport aux forfaits qui sont offerts dans les régions du sud du pays ;
- la qualité et la fiabilité des services devraient être améliorées afin que les résidents du Grand Nord puissent réaliser les mêmes activités (comme la vidéoconférence) que ceux dans le sud du pays. L'amélioration de la qualité et de la fiabilité permettra aux résidents du Grand Nord de ne pas être exclus des possibilités sociales ou économiques ;
- les résidents du Grand Nord veulent plus de concurrence en ce qui concerne leurs services Internet. Les circonstances dans le Grand Nord font en sorte qu'il est difficile de soutenir une concurrence qui améliorera l'abordabilité, la fiabilité et la qualité des services ;
- les solutions que le CRTC examine afin de mieux répondre aux besoins des résidents du Grand Nord doivent être envisagées dans le contexte de la réconciliation avec les peuples autochtones. »

Au cours de la phase II de l'instance, le CRTC sollicite des points de vue sur les mesures qu'il devrait prendre pour rendre les services Internet et de téléphonie résidentielle plus abordables, plus fiables, de meilleure qualité et plus compétitifs. De plus, dans le cadre de cette instance, le CRTC a l'intention de soutenir la réconciliation avec les peuples autochtones dans le contexte de la réglementation des services de télécommunications dans le Grand Nord.

### **Innovation, Sciences et Développement économique Canada**

Depuis 2015, ISDE a annoncé la réalisation de projets de services à large bande qui permettront de connecter environ 100 000 ménages autochtones un peu partout au pays.



À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, le Volet de réponse rapide du Fonds pour la large bande universelle (FLBU) profitera à plus de 24 000 ménages autochtones.

Le FLBU a également permis d'allouer 50 millions de dollars à des projets de services mobiles qui profitent aux Autochtones, y compris un investissement pour connecter le « Highway of Tears » en Colombie-Britannique. Cet investissement répond à une recommandation capitale de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Dans la Stratégie canadienne pour la connectivité, il a été reconnu que les communautés autochtones font face à des défis uniques en matière de connectivité; ainsi, on s'est engagée à tenir compte des besoins des peuples autochtones lors de la planification et de la conception des programmes, ainsi que de la sélection des projets et des programmes fédéraux relatifs aux services à large bande.

Pour soutenir les demandeurs, y compris les demandeurs autochtones, le gouvernement a créé un service exploratoire pour aider à déterminer le financement disponible et fournir des conseils sur la façon de présenter une demande dans le cadre du FLBU.

### **Ressources naturelles Canada**

L'Office de l'efficacité énergétique de RNCan a lancé la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes en 2021; son mandat est de fournir 700 000 subventions pouvant atteindre 5 000 \$ pour améliorer l'efficacité énergétique des maisons. De ces subventions, 10 % (de 70 000) sont réservées aux gouvernements, aux organisations ou aux partenaires de prestation de services autochtones pour appuyer les projets communautaires d'amélioration de l'efficacité énergétique des logements. L'amélioration de l'efficacité énergétique des logements offre une multitude d'avantages aux communautés autochtones, y compris des économies d'énergie, la réduction de la pauvreté énergétique, la réduction de la demande d'électricité sur les réseaux, le contournement des déversements de pétrole et l'amélioration de la sécurité, de la santé et de la résilience climatique des logements.

L'Office de l'efficacité énergétique a également lancé le programme Objectif maisons et communautés nette zéro. Ce programme de 14,6 millions de dollars appuie la lancée vers la carboneutralité dans le secteur résidentiel en aidant les ménages et les communautés à accroître l'efficacité énergétique résidentielle et à abandonner les combustibles fossiles. L'un des trois objectifs du programme consiste à appuyer la réduction des émissions dans les communautés autochtones. Le programme a réservé un minimum de 25 % de ses fonds (10 % pour les Premières Nations, 10 % pour les Inuit et 5 % pour les Métis) à un processus d'admission continu réservé aux demandeurs autochtones.



### **Recommandation n° 4 portant sur les infrastructures**

#### **Mettre à jour l'indice des infrastructures tous les deux ans**

- INF4 Le rapport sur l'indice des infrastructures présente le paysage actuel des infrastructures dans les communautés autochtones éloignées au Canada. *Il serait utile de mettre à jour l'indice des infrastructures tous les deux ans pour mesurer les progrès réalisés dans la réduction des écarts concernant les infrastructures autochtones.*

**IL RESTE BEAUCOUP À FAIRE AVANT DE POUVOIR METTRE EN ŒUVRE CETTE RECOMMANDATION**

#### **Agences de développement régional**

À titre de bailleurs de fonds, d'éclaireurs, de rassembleurs et de défenseurs des intérêts, les ADR aident les communautés autochtones à obtenir du financement gouvernemental pour participer à la planification, à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets d'infrastructure liés aux possibilités de développement économique régional.

Au Québec, Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) administre le Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC), qui a été lancé en avril 2021 avec un budget national de 500 millions de dollars sur deux ans (de 2021-2022 à 2022-2023). Grâce à de petits projets liés aux infrastructures, le FCRC appuie les organismes sans but lucratif, les municipalités et d'autres organisations locales (y compris les organisations autochtones) dans les régions urbaines et rurales, afin d'agrandir ou d'améliorer des espaces publics, favorisant ainsi la revitalisation des communautés et l'accessibilité pour un large éventail d'utilisateurs.

Par exemple, DEC a financé un projet du FCRC de la Première Nation de Timiskaming afin de construire un centre multifonctionnel pour revitaliser le centre-ville et soutenir des projets verts à Notre-Dame-du-Nord. Ultimement, ce projet aidera la communauté à se remettre des effets de la pandémie. La contribution de 750 000 \$ de DEC (coût du projet d'environ 6,3 millions de dollars) couvre les coûts de construction du projet, y compris les honoraires professionnels, les matériaux et le transport.

En date du 28 juillet 2022, DEC avait approuvé un financement de 13,2 millions de dollars pour des projets d'infrastructure pour les communautés autochtones éloignées dans le cadre du FCRC.

FedNor continue de soutenir les grands projets de développement et les initiatives de développement des entreprises (p. ex. pour les routes et les aéroports et les études de faisabilité de bâtiments polyvalents), comme ceux liés au Cercle de feu. FedNor a versé plus de 15 millions de dollars dans des projets liés au Cercle de feu depuis 2010, et a fourni 4,9 millions de dollars pour le Fonds de développement Nishnawbe Aski en 2018. SAC a versé une contribution supplémentaire de 1,25 million de dollars.

PrairiesCan, de concert avec CanNor et le gouvernement du Manitoba, investit 147,6 millions de dollars sur deux ans par l'intermédiaire de l'Arctic Gateway Group pour appuyer la mise à niveau, l'exploitation et l'entretien du chemin de fer de la baie d'Hudson dans le nord du Manitoba. L'Arctic Gateway Group est une entité détenue majoritairement par des Autochtones, et environ 70 % de ses employés sont des

Autochtones. Ce projet permettra un accès continu et fiable à des biens essentiels comme des articles d'épicerie, du carburant et des médicaments.

PacifiCan administre le fonds du FCRC. Les organismes sans but lucratif, les municipalités et d'autres institutions publiques, ainsi que les communautés autochtones, peuvent présenter une demande de financement dans le cadre de ce programme. Voici d'autres exemples de projets financés pour soutenir l'infrastructure des communautés autochtones depuis 2019 :

- 244 000 \$ ont été alloués aux Premières Nations Huu-ay-aht pour apporter des améliorations à l'infrastructure du terrain de camping de la baie Pachena;
- 750 000 \$ ont été alloués à la Première Nation de Tseycum pour la conception et la construction du centre de mieux-être Tseycum.

### **Services aux Autochtones Canada**

L'affectation de fonds aux Premières Nations pour de nombreux programmes peut être influencée par des facteurs comme la distance géographique par rapport aux grands centres de population de même que par les conditions climatiques locales. Les Premières Nations se voient attribuer des indices relativement à l'éloignement et à l'environnement. Ces facteurs peuvent être utilisés dans le calcul des affectations de fonds. D'ici mars 2023, Statistique Canada mettra à jour l'indice d'éloignement actuel à l'aide des données du Recensement de 2021.

### **Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada**

RCAANC propose actuellement des modifications législatives à la *Loi sur la gestion financière des premières nations* qui permettraient de créer un institut national de l'infrastructure. L'Institut des infrastructures des Premières Nations serait un centre d'excellence en matière d'infrastructure, d'information, de normes, de pratiques exemplaires et d'innovation qui offrirait aux Premières Nations des services de renforcement des capacités propres à l'infrastructure, de transfert des connaissances, de soutien, d'examen et de certification. De plus, il faciliterait le travail avec les groupes autochtones, les regroupements et les organisations de manière optionnelle et sur demande, et aiderait à régler les problèmes persistants sur le plan de la durabilité ainsi que les lacunes que connaissent les communautés autochtones en matière d'information, de données, de normes, de capacité et de soutien réglementaire et institutionnel.

L'Institut des infrastructures s'appuie sur les réussites du régime de la *Loi sur la gestion financière des premières nations* et sur des projets de démonstration de « validation de principe » avec SAC, la Première Nation des Chippewas de Kettle et de Stony Point, les Premières Nations Sts'ailes et Paq'tnkek, la Régie de la santé des Premières Nations et l'Atlantic First Nations Water Authority pour orienter la conception organisationnelle et combler les lacunes dans le soutien des capacités en matière d'infrastructure, tout en complétant et en appuyant les services d'infrastructure existants et les transferts à venir aux organisations autochtones régionales.

Les travaux liés aux projets de démonstration de « validation de principe » comprennent l'amélioration des politiques d'approvisionnement et le regroupement de plusieurs actifs, l'élaboration d'approches pour la planification à long terme des services publics d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, l'élaboration d'études de faisabilité, d'analyses de rentabilisation et d'options d'approvisionnement pour les actifs liés à l'eau et aux eaux usées, ainsi qu'aux soins de santé, l'élaboration de modèles de recouvrement des coûts et de modèles financiers qui intègrent le financement de sources multiples, les outils de la *Loi sur la gestion financière des premières nations*, les

projets d'infrastructure linéaire qui servent les membres et aux résidents non membres, de même que les projets de développement économique.

Dans le cadre du processus d'élaboration de la politique financière collaborative du Canada sur l'autonomie gouvernementale avec les gouvernements autochtones autonomes, un groupe de travail technique a abordé les besoins en matière de dépenses d'infrastructure, et cela, en deux étapes. L'étape 1 était axée sur la mise en œuvre d'une approche de financement de l'infrastructure fondée sur le cycle de vie afin d'assurer des ressources adéquates pour le maintien ou le remplacement des actifs d'infrastructure existants pour les gouvernements autochtones autonomes qui ne disposent pas actuellement d'une approche fondée sur le cycle de vie. Le financement de l'étape 2 sera axé sur la détermination des dépenses nécessaires pour combler les lacunes en matière d'infrastructure dans les communautés régies par des gouvernements autochtones autonomes afin que les infrastructures soient comparables aux autres communautés.

### **Agriculture et Agroalimentaire Canada**

Le Fonds des infrastructures alimentaires locales (FIAL) d'AAC, une initiative quinquennale (2019-2024) de 60 millions de dollars créée dans le cadre de la Politique alimentaire du Canada, vise à renforcer les systèmes alimentaires et à faciliter l'accès à des aliments sains et nutritifs pour les populations à risque. Le quatrième et dernier volet de cette initiative vise uniquement les demandeurs qui sont des groupes autochtones ou des groupes situés dans de petites communautés (moins de 30 000 résidents) ou en milieu rural (moins de 1 000 résidents). Le FIAL appuie les organismes sans but lucratif, les municipalités et les gouvernements qui proposent de mettre en place des infrastructures permettant de réduire l'insécurité alimentaire, comme des outils, de l'équipement et des systèmes de production alimentaire, du transport et de la distribution d'aliments, des outils de transformation des aliments ainsi que de l'équipement et des appareils.

### **Innovation, Sciences et Développement économique Canada**

La Carte nationale des services Internet à large bande d'ISDE fournit des renseignements qui permettent à tous les Canadiens de suivre les progrès réalisés pour connecter 100 % des Canadiens d'ici 2030. Ce service permet aussi de tenir à jour les renseignements sur la situation des infrastructures dans les communautés autochtones éloignées.

### **Ressources naturelles Canada**

Le programme GEM (Géocartographie de l'énergie et des minéraux) – GéoNord de la Commission géologique du Canada contribue à la résilience des infrastructures nordiques aux changements climatiques, aux pratiques de gestion environnementale et aux stratégies d'adaptation aux changements climatiques grâce à de nouvelles recherches, connaissances et données géoscientifiques. Ce programme harmonise ses priorités de recherche avec celles des provinces et des territoires ainsi qu'avec celles des gouvernements et des organisations autochtones. Cette approche collaborative et itérative a reçu des éloges pour son ouverture et sa transparence.

## Genre

Élaborer des politiques et des programmes ou les adapter pour améliorer les résultats en matière d'emploi et de revenu des femmes

Élaborer des politiques et des stratégies pour améliorer les résultats scolaires des femmes et des hommes

### *Recommandation n° 1 portant sur l'égalité des genres*

Élaborer des politiques et des programmes ou les adapter pour améliorer les résultats en matière d'emploi et de revenu des femmes

- GEN1 Selon les constatations, même si les hommes affichent des résultats inférieurs à ceux des femmes sur le plan de l'éducation, ils gagnent néanmoins plus que les femmes dans les mêmes professions et les mêmes industries. Afin de comprendre la source de ces écarts (p. ex. responsabilités liées aux soins familiaux), une étude pourrait être menée sur les obstacles particuliers qui freinent le cheminement de carrière des femmes autochtones dans ces professions et industries. Les résultats pourraient ensuite ***servir à soutenir les politiques et les programmes visant à améliorer les résultats des hommes en matière d'éducation et les résultats des femmes en matière d'emploi et de revenu.***

## PROGRÈS SATISFAISANTS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION

### Agences de développement régional

CanNor utilise systématiquement l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) au moment de l'élaboration des programmes et des initiatives stratégiques de l'Agence, afin de réduire les obstacles systémiques et d'éliminer certaines des disparités relevées.

Comme d'autres ADR, CanNor administre le Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, qui appuie l'autonomisation économique des femmes en renforçant les capacités au sein des écosystèmes de l'entrepreneuriat et en comblant les lacunes dans les services offerts aux femmes entrepreneures. Les services et la formation offerts dans le cadre du programme contribuent à l'acquisition de compétences et de connaissances relatives aux affaires chez les femmes autochtones, ainsi qu'à la création de réseaux professionnels.

CanNor a versé 603 800 \$ pour le projet Enhancing Inuit Women in Economic Development de Pauktuutit Inuit Women's Association (Association des femmes inuites du Canada – Pauktuutit). Ce projet favorise la création d'un conseil des femmes inuites en affaires, soutient le réseau des femmes inuites en affaires et prépare les femmes inuites à participer à des possibilités d'approvisionnement.

Dans le cadre de FedDev Ontario, plusieurs autres investissements du Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat ont également soutenu les femmes entrepreneures autochtones, notamment :

- des investissements dans le projet WE-CAN avec l'Université Queen's, grâce auquel des partenariats ont été établis pour soutenir les femmes entrepreneures vivant dans le territoire mohawk de Tyendinaga;

- des fonds à l'Université Wilfrid Laurier, entre autres pour la création d'un volet de développement des entreprises pour les femmes autochtones, qui offre une série d'ateliers destinés aux femmes autochtones qui démarrent et exploitent des entreprises adaptées à la culture et aux valeurs autochtones.

Enfin, 1,45 million de dollars ont été versés à l'Association nationale des sociétés autochtones de financement pour renforcer ses capacités, mettre au point des outils et offrir le soutien nécessaire pour que les femmes autochtones puissent se lancer dans l'entrepreneuriat et élaborer une validation de principe pour un fonds de microfinancement destiné aux femmes autochtones.

### **Emploi et Développement social Canada**

Le PFCEA est un programme du marché du travail fondé sur les distinctions, qui vise à aider les hommes et les femmes autochtones à améliorer leurs compétences et à atteindre leurs objectifs de carrière à long terme. Le programme offre un soutien d'ordre général, comme des services de garde d'enfants, pour éliminer les obstacles auxquels les clients, en particulier les femmes autochtones, peuvent faire face lorsqu'ils participent à une formation visant à favoriser leur avancement professionnel.

En 2019-2020 et en 2020-2021, le Programme a offert de la formation à 39 630 hommes et à 37 170 femmes autochtones, approximativement. Grâce au programme, 16 290 hommes et 13 350 femmes autochtones ont réussi à trouver un emploi, et 3 765 hommes et 5 350 femmes autochtones ont pu retourner à l'école.

### **Ressources naturelles Canada**

Dans le cadre du Plan canadien pour les minéraux et les métaux de RNCAN, un projet de recherche a été entrepris avec NVision Ltd., une entreprise de consultation autochtone, afin d'examiner la situation actuelle des femmes autochtones dans le secteur minier et les obstacles à leur participation et à leur avancement. Ce projet sera terminé d'ici le printemps 2023.

### **Femmes et Égalité des genres Canada**

En 2021, Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC) a financé une étude avec Statistique Canada sur les réalisations, les expériences et les résultats sur le marché du travail des femmes des Premières Nations, inuites et métisses au Canada<sup>33</sup>. Le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres a également commandé la recherche publiée dans la revue *Aboriginal Policy Studies* de l'Université de l'Alberta, qui examine la non-concordance entre la surqualification et l'éducation des femmes autochtones et leur emploi sur le marché du travail<sup>34</sup>. En 2022, FEGC a également collaboré avec Statistique Canada pour étudier les conditions socioéconomiques des femmes et des filles autochtones vivant dans des communautés rurales et éloignées<sup>35</sup>, ainsi que le niveau de scolarité de ces femmes<sup>36</sup>.

Il faudrait procéder à d'autres recherches sur les expériences des femmes autochtones en milieu de travail, les obstacles qui contribuent à la surqualification des femmes autochtones dans certaines industries au Canada et leur faible rémunération. Au cours des prochains exercices, FEGC financera des recherches supplémentaires sur les obstacles auxquels sont confrontées les femmes autochtones dans

<sup>33</sup> <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2021001/article/00009-fra.htm>

<sup>34</sup> <https://journals.library.ualberta.ca/aps/index.php/aps/article/view/29383>

<sup>35</sup> <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-20-0002/452000022022001-fra.htm>

<sup>36</sup> <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-20-0002/452000022022001-fra.htm>

les sciences, le secteur des métiers spécialisés et les postes de direction. Cette recherche portera également sur des stratégies visant à éliminer ces obstacles et à accroître la réussite des femmes autochtones dans ces secteurs.



## **Recommandation n° 2 portant sur l'égalité des genres**

### **Élaborer des politiques et des stratégies pour améliorer les résultats scolaires des femmes et des hommes**

- GEN2 Les hommes et les femmes autochtones obtiennent des résultats différents en matière d'éducation. **Les politiques et les stratégies visant à accroître les taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires, d'études collégiales, d'études universitaires ou d'une école de métiers chez les Autochtones pourraient permettre de s'attaquer aux obstacles particuliers vécus différemment par les hommes et les femmes** et pourraient être ciblées en conséquence au moment de l'élaboration de programmes et de politiques (p. ex. la garde d'enfants).

#### **QUELQUES PROGRÈS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION**

#### **Agences de développement régional**

Par l'intermédiaire de son Programme d'éducation de base des adultes du Nord (PEBAN), CanNor a appuyé les efforts visant à améliorer le niveau de scolarité des résidents du Nord. Desservant principalement des étudiants autochtones, le PEBAN a contribué à accroître les taux d'achèvement des études secondaires, collégiales, universitaires et des écoles de métiers chez les peuples autochtones, en améliorant l'accès à l'éducation de base des adultes, par exemple en matière de numératie et de littérature.

Dans le cadre du programme, CanNor a recueilli des renseignements évaluant la parité hommes-femmes dans les cours offerts et le nombre d'inscriptions. Ces données sont présentées dans l'évaluation quinquennale du PEBAN (2015-2016 à 2019-2020), et sont mises à la disposition des décideurs pour les aider à mieux cerner et à mieux élaborer des solutions aux obstacles sexospécifiques qui nuisent à la réussite scolaire des Autochtones du Nord (rapport d'évaluation du PEBAN de 2021).

#### **Services aux Autochtones Canada**

Le financement destiné à l'éducation primaire et secondaire est versé directement aux bénéficiaires des Premières Nations et aux organismes d'éducation des Premières Nations désignés par les Premières Nations pour appuyer les élèves qui fréquentent des écoles administrées par les Premières Nations dans les réserves.

Les Premières Nations sont les mieux placées pour prendre des décisions sur la façon d'allouer les fonds pour faire avancer leurs priorités et répondre aux besoins des écoles et des élèves dans leurs communautés. Par conséquent, elles disposent de la souplesse nécessaire pour déterminer comment les fonds sont dépensés. Entre autres, cela comprend l'affectation de fonds pour éliminer les obstacles sexospécifiques à l'atteinte des niveaux de scolarité souhaités.

SAC appuie les stratégies d'éducation postsecondaire pour les Premières Nations, les Inuit et la Nation métisse. Ces stratégies appuient les Autochtones dans l'atteinte des niveaux de scolarité souhaités et, par conséquent, les efforts visant à combler l'écart entre les Canadiens autochtones et non autochtones pour ce qui est de la scolarisation.



### **Emploi et Développement social Canada**

Grâce au PFCEA, les hommes et les femmes autochtones peuvent obtenir du soutien pour terminer leurs études secondaires et obtenir leurs diplômes d'études collégiales, leurs certificats de compétences ou leurs diplômes universitaires. Des mesures de soutien intégrées, adaptées aux besoins des clients, comme des services de garde d'enfants, peuvent également être offertes pour éliminer les obstacles à la participation à la formation et à l'éducation.

### **Ressources naturelles Canada**

Jumelage au féminin des sciences autochtones et occidentales (JFSAO) est un programme à l'échelle du Ministère qui appuie les femmes scientifiques (autochtones et non autochtones). Il s'agit d'un programme de mentorat rémunéré visant à accroître la représentation et la participation des femmes autochtones et non autochtones dans les recherches et les disciplines scientifiques. Des paires d'étudiantes, dont l'une doit être autochtone, proposeront, élaboreront, mettront en œuvre et rendront compte de projets de recherche au cours d'un mandat d'une durée déterminée de quatre à huit mois. Le Secteur des terres et des minéraux participe à ce programme.

L'Office de l'efficacité énergétique de RNCan a lancé la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes en 2021, qui comprend du financement pour soutenir des projets novateurs qui recrutent et forment de nouveaux conseillers en énergie un peu partout au Canada, et leur offrent du mentorat, afin d'accroître la diversité et la représentation dans l'effectif actuel des conseillers en énergie. Le financement permet d'appuyer les recrues autochtones, y compris les femmes; des fonds supplémentaires servent à soutenir la situation unique des femmes, en ce qui concerne notamment l'amélioration des compétences, l'achat d'équipement et les services de garde d'enfants.



## Jeunes

**Promouvoir l'entrepreneuriat autochtone auprès des jeunes**

**Créer des centres urbains de guérison et d'emploi pour les Autochtones et un fonds pour les diplômés**  
**Inclure des considérations et des perspectives communautaires dans l'élaboration des programmes destinés aux jeunes**

### *Recommandation n° 1 portant sur les jeunes*

**Promouvoir l'entrepreneuriat autochtone auprès des jeunes**

- JEU1 ***L'entrepreneuriat devrait être encouragé et soutenu à titre d'option de carrière attrayante pour les jeunes***, et ce, en misant sur le mentorat et en prenant pour modèle des chefs d'entreprise et des entreprises autochtones. Le financement gouvernemental de l'entrepreneuriat et du démarrage d'entreprise destiné aux jeunes autochtones devrait également comprendre des services essentiels de formation, d'encadrement et de mentorat.

## QUELQUES PROGRÈS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION

### Agences de développement régional

L'APECA a mis en œuvre de nouvelles lignes directrices concernant les Autochtones dans le cadre du programme Croissance économique régionale par l'innovation (CERI). Ces nouvelles lignes directrices aideront les PME et les entreprises détenues ou dirigées par des Autochtones, ainsi que les entreprises contrôlées ou dirigées par des bandes qui mènent des activités commerciales, à accéder aux ressources nécessaires pour croître et réussir, tout en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes entrepreneurs.

CanNor a financé des projets faisant la promotion de l'entrepreneuriat auprès des jeunes autochtones et créant des possibilités de mentorat et de financement pour les jeunes dans le cadre de divers investissements. Par exemple,

- Un financement de 175 000 \$ a été accordé en 2020-2021 pour aider à achever la conversion d'un édifice patrimonial en un studio d'art communautaire à Cambridge Bay au Nunavut. Le projet comprendra le développement de l'entrepreneuriat, la promotion de la sensibilisation culturelle et des activités parascolaires pour les jeunes, ce qui les exposera à d'autres programmes du studio d'art, favorisant et mettant en valeur l'entrepreneuriat autochtone.
- Plus d'un million de dollars ont été investis dans le projet EntrepreNorth, qui vise à offrir un programme d'accélération des affaires, à renforcer la capacité entrepreneuriale, à faire croître les petites entreprises et à préparer les entrepreneurs et les entreprises autochtones à investir.
- Plus de 150 000 \$ ont été investis avec la Yukonstruct Society dans le cadre du programme de démarrage pour entrepreneurs de Northlight afin de permettre à des cohortes d'entreprises et d'entrepreneurs de suivre une série de cours et d'ateliers et d'offrir de la formation pour faire passer leurs idées d'affaires de l'étape de l'idéation à celles du développement et de la commercialisation.

Au Québec, Développement économique Canada pour les régions du Québec fournit chaque année un financement opérationnel de base à la Stratégie des services d'emploi pour les jeunes (SSEJ) qui aide les jeunes entrepreneurs québécois, y compris les entrepreneurs autochtones, à démarrer et à faire croître

de petites entreprises et à trouver un emploi. Le soutien et les services fournis par la SSEJ sont offerts en ligne et sur place dans huit régions.

En 2018, FedNor a fourni 1,9 million de dollars sur six ans à l'appui du programme Lance-toi en affaires, qui encourage les jeunes de 5 à 29 ans à participer à des activités d'apprentissage par l'expérience axées sur l'entrepreneuriat. Les programmes sont offerts en personne et virtuellement. L'événement phare, Enterprise Olympics, est un concours de présentation d'affaires de deux jours au cours duquel des étudiants de la région se réunissent pour conceptualiser des idées et des produits d'affaires, et présenter des arguments à un groupe d'experts. Pour y assister, du transport gratuit est mis à la disposition des étudiants autochtones à partir de leur communauté.

En 2020, FedNor a investi 272 000 \$ dans le Programme de développement du Nord de l'Ontario par l'intermédiaire d'une contribution non remboursable au programme de scierie pour les jeunes de Pikangikum. Ce projet a permis d'appuyer les travaux en cours et le développement du programme de scierie pour les jeunes de Pikangikum, qui offre des produits du bois à la vente, et a offert une expérience de travail essentielle aux jeunes. Il a aussi permis de créer et de maintenir 26 emplois.

FedDev Ontario fournit des fonds de fonctionnement aux deux sociétés d'aide au développement des collectivités autochtones (SADC) du sud de l'Ontario par l'intermédiaire du Programme de développement des collectivités (PDC), qui offre de la formation aux entreprises, de l'encadrement, du mentorat et du microfinancement aux entreprises en démarrage à l'intention des Premières Nations dans les régions visées, y compris pour les jeunes entrepreneurs.

FedDev Ontario a versé 4,9 millions de dollars au First Nations Technical Institute (FNTI) pour élargir le programme de technologie de l'aviation du FNTI et l'école de formation des pilotes. Grâce à cet investissement, le nombre d'étudiants autochtones formés à titre de pilotes de l'aviation commerciale a pu être doublé. Les compétences acquises les aideront à obtenir de bons emplois en cette période de pénurie aiguë de professionnels compétents dans le domaine.

### **Services aux Autochtones Canada**

En Ontario, le Fonds d'appui aux entreprises communautaires autochtones a été utilisé par de nombreuses communautés pour offrir, d'une part, des ateliers, et d'autre part, de petits prêts de démarrage et des contributions à des microentreprises dans les réserves. Cela comprend de la formation sur les services essentiels aux entreprises et des services d'encadrement et de mentorat. Dans certaines communautés, l'esprit d'entrepreneuriat est vu comme le moyen idéal de relance économique après la COVID-19. Le budget de 2019 proposait 3 millions de dollars sur cinq ans à Futurpreneur Canada pour permettre à l'organisme d'accroître son soutien ciblé à la prochaine génération d'entrepreneurs autochtones.

### **Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada**

Pour faire progresser l'appel à l'action 66 de la Commission de vérité et réconciliation, le gouvernement du Canada a lancé, en 2019, un programme pilote quinquennal dirigé par de jeunes autochtones en partenariat avec Échanges Racines canadiennes afin de soutenir les objectifs connexes de réconciliation, d'autodétermination, de développement conjoint et de renforcement, ainsi que de reconstruction de la relation entre la Couronne et les Autochtones, ciblant surtout les jeunes autochtones.

Le programme pilote dresse de solides voies afin de permettre aux jeunes autochtones de tout le pays de se réunir, de s'entraider et de collaborer avec les ministères fédéraux dans le cadre d'initiatives

stratégiques clés qui ont une incidence sur les jeunes autochtones et leurs communautés. Il faudra appuyer de façon soutenue ces relations et ces réseaux pour faire progresser le développement conjoint destiné aux jeunes autochtones, au renforcement des capacités, à l'écoute des jeunes autochtones et aux stratégies de recrutement des Autochtones.

### **Agriculture et Agroalimentaire Canada**

Le Programme d'emploi et de compétences des jeunes (PECJ) d'AAC finance des possibilités d'emploi pour les jeunes dans le secteur agricole et agroalimentaire afin de les aider à accroître leur expérience de travail et à acquérir de nouvelles compétences pour améliorer leur employabilité dans le domaine agricole. Le Ministère a appuyé les objectifs du PECJ en priorisant les projets des jeunes en quête d'équité qui font face à des obstacles systémiques, y compris les Autochtones, et en offrant du financement supplémentaire pour éliminer d'autres obstacles existants en milieu de travail.

### **Exportation et développement Canada**

EDC a financé des commandites pour les sommets des jeunes sur le développement économique de Cando de 2021 et de 2022, et a participé au jury pour les concours d'analyse de rentabilisation pour les jeunes autochtones. EDC a également financé des commandites pour Pow-wow Pitch en 2021 et en 2022, encadré des entrepreneurs autochtones participant à des compétitions et servi de juge pour les présentations de produits.

### **Emploi et Développement social Canada**

L'appel de propositions de la SECJ comprend des activités conçues pour aider les jeunes entrepreneurs à devenir des travailleurs autonomes, à titre de dépense admissible dans le cadre du programme, ainsi que des activités conçues pour offrir du mentorat et de l'encadrement, également à titre de dépense admissible.

La SECJ appuie les compétences entrepreneuriales dans le contexte d'une activité qui expose le monde du travail autonome. Grâce à cette expérience, les jeunes acquièrent des compétences qui leur permettront de mettre sur pied une entreprise et de devenir des gens d'affaires compétents, ce qui les aidera à réussir leur transition vers le marché du travail. Ces mesures de soutien visent à soutenir les jeunes sous-représentés, y compris les jeunes autochtones.

### **Innovation, Sciences et Développement économique Canada**

Dans le budget de 2019, le gouvernement s'est engagé à fournir 38 millions de dollars sur cinq ans à Futurpreneur Canada, un organisme national sans but lucratif qui offre aux jeunes entrepreneurs du mentorat, des ressources d'apprentissage et du financement de démarrage pour les aider à démarrer et à faire croître leur entreprise, dont 3 millions de dollars sont destinés à fournir un soutien ciblé aux entrepreneurs autochtones.

### **Ressources naturelles Canada**

Depuis 2020, le secrétariat du Plan canadien pour les minéraux et les métaux (PCMM) de RNCan collabore avec Cando au soutien de son sommet annuel des jeunes sur le développement économique. Le Sommet fait la promotion du développement économique communautaire et du rôle des agents de développement économique auprès des jeunes; il les met aussi en contact avec des mentors spécialisés en orientation professionnelle. En outre, le PCMM fait la promotion d'un approvisionnement accru

auprès des Autochtones dans le secteur minier, ce qui appuie l'entrepreneuriat et le développement des entreprises autochtones.

L'Office de l'efficacité énergétique de RNCan a lancé la Subvention canadienne pour des maisons plus vertes en 2021, qui comprend du financement pour soutenir des projets novateurs qui recrutent, forment et encadrent de nouveaux conseillers en énergie un peu partout au Canada afin d'accroître la diversité et la représentation dans l'effectif actuel des conseillers en énergie, et de favoriser la création d'emplois dans l'économie verte en pleine croissance. Bien que l'appel de propositions soit maintenant clos pour le grand public, les gouvernements et les organisations autochtones sont encouragés à présenter une demande en tout temps (lorsque le financement le permet). Ce financement aidera à renforcer les capacités locales, à améliorer l'accès aux conseillers en énergie dans les communautés rurales, nordiques et éloignées, et à réduire les obstacles à la participation à la main-d'œuvre liée à l'efficacité énergétique.



## **Recommandation n° 2 portant sur les jeunes**

### **Créer des centres urbains de guérison et d'emploi pour les Autochtones et un fonds pour les diplômés**

- JEU2 Nous recommandons plus particulièrement au **gouvernement de créer des centres urbains de guérison et d'emploi pour les Autochtones**, d'investir dans des projets d'infrastructures essentielles en éducation, de renforcer la formation à distance, de **créer un fonds pour les diplômés afin de favoriser le mentorat** et de financer des bourses d'études pour les Autochtones qui souhaitent faire des études postsecondaires.

**IL RESTE BEAUCOUP À FAIRE AVANT DE POUVOIR METTRE EN ŒUVRE CETTE RECOMMANDATION**

### **Agences de développement régional**

L'APECA continue d'appuyer la Mi'kmaw Native Friendship Society. Every One Every Day Kijipuktuk-Halifax (EOED) constitue une vision à long terme dirigée par les Autochtones qui met l'accent sur la réconciliation dans la conception d'infrastructures civiques et sociales. L'APECA a également appuyé l'organisation dans le cadre d'un projet visant à recueillir des données de base pour comprendre qui sont ceux qui s'identifient comme des jeunes autochtones vivant en milieu urbain, leurs objectifs de carrière et leurs besoins en matière de préparation au travail, tout en tenant compte des répercussions de la COVID-19.

CanNor appuie l'emploi des Autochtones, l'éducation de base et l'apprentissage à distance. Voici des exemples d'investissements :

- Le Programme d'éducation de base des adultes du Nord (PEBAN) est un programme de soutien à l'éducation des adultes conçu pour aider les résidents du Nord à acquérir des compétences de base en éducation des adultes qui leur permettront de participer plus pleinement au marché du travail. Le programme est offert par les trois établissements postsecondaires territoriaux suivants : le Collège Aurora, l'Université du Yukon et le Collège de l'Arctique du Nunavut. Des fonds ont été accordés pour faciliter la prestation de programmes d'études améliorés et culturellement adaptés qui répondent aux besoins des Autochtones et des non-Autochtones du Nord. De 2015-2016 à 2019-2020, le PEBAN a desservi plus de 4 500 étudiants autochtones. Le programme a été renouvelé en 2020-2021, et CanNor y a investi 9,76 millions de dollars sur deux ans.
- En 2020-2021, CanNor a également appuyé la Qaujigiartiit Corporation en investissant 225 000 \$ dans la construction du centre de mieux-être communautaire Inuusirvik au centre-ville d'Iqaluit.

En 2019, FedNor a fourni un million de dollars au Seven Generations Education Institute de Thunder Bay, le plus grand institut postsecondaire autochtone de l'Ontario, pour l'achat et l'installation d'équipement de technologie de l'information pour son centre de technologie avancée et de compétences (CTAC). Cet équipement permet d'appuyer l'éducation et la formation professionnelle dans des métiers spécialisés pour les apprenants autochtones.

De plus, par l'intermédiaire du Fonds pour l'emploi et la croissance (FEC) et de sa priorité sur la croissance inclusive, FedNor a tiré parti de la souplesse offerte aux demandeurs autochtones pour prioriser des projets liés à la croissance et au développement des entreprises autochtones.

### **Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada**

Dans le budget de 2021, il a été annoncé que 108,8 millions de dollars seront versés sur deux ans pour rétablir et revitaliser les espaces culturels autochtones dans le cadre du Programme d'espaces culturels dans les communautés autochtones. Ce programme offre aux femmes, aux filles et aux personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones des occasions d'accéder à la culture et à la langue, et de renforcer leur identité.

### **Exportation et développement Canada**

EDC a approuvé le financement de bourses d'études pour étudiants autochtones en 2023.

### **Emploi et Développement social Canada**

La SECJ, qui reconnaît que certains jeunes autochtones sont confrontés à des circonstances uniques, vise à optimiser les possibilités qui leur sont offertes, notamment des mesures de soutien et des services adaptés à leur culture. Les jeunes autochtones ont été priorisés dans la sélection des projets dans le cadre de la SECJ, en reconnaissance de leur situation unique.

L'appel de propositions de la SECJ de 2018 comprenait des soutiens culturellement appropriés pour les Autochtones, comme l'accès aux réseaux de services sociaux autochtones (p. ex. les centres de guérison, le counselling, les centres de ressources en matière d'emploi) à titre de dépense admissible dans le cadre du programme.

EDSC a financé plusieurs carrefours autochtones dans le cadre de l'appel de propositions de 2019, y compris des centres d'amitié autochtones, des organismes de services à l'enfance et à la famille autochtones, des carrefours d'emploi autochtones et des sociétés de guérison traditionnelles autochtones, entre autres organismes sans but lucratif.



### **Recommandation n° 3 portant sur les jeunes**

#### **Inclure des considérations et des perspectives communautaires dans l'élaboration des programmes destinés aux jeunes**

JEU3 Compte tenu de la forte influence des parents et de la famille sur les résultats scolaires, il est important **de tenir compte de la famille et de la communauté lorsqu'on crée des programmes qui font la promotion de l'éducation et de l'acquisition de compétences professionnelles chez les jeunes**. La participation de la communauté à l'élaboration des programmes sera essentielle.

#### **QUELQUES PROGRÈS EN RÉPONSE À CETTE RECOMMANDATION**

##### **Agences de développement régional**

L'APECA appuie de nombreuses initiatives visant à bâtir ou à améliorer les infrastructures communautaires dans les communautés autochtones par l'intermédiaire du Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC). L'APECA a fourni une aide de 3,3 millions de dollars dans le cadre de 17 projets autochtones approuvés par le FCRC.

CanNor a organisé une série d'activités de mobilisation de janvier à mars 2019, recueillant les commentaires des partenaires et des intervenants autochtones et du Nord, dans le but d'orienter l'élaboration de la Stratégie de croissance panterritoriale (SCPT).

La SCPT oriente les investissements de CanNor jusqu'en 2024, y compris les investissements dans les initiatives de préparation à l'emploi et de développement des compétences dans le contexte des études postsecondaires.

En 2019, FedNor a fourni 3,4 millions de dollars au PARO Centre pour l'entreprise des femmes afin de fournir des services de soutien intégrés aux entreprises, y compris du mentorat et de l'encadrement des entreprises, et une formation en littératie financière. PARO utilise une approche des programmes d'affaires tenant compte des traumatismes subis par des femmes ayant de multiples facteurs identitaires qui se recoupent, y compris les femmes autochtones.

FedNor offre également un soutien à l'emploi aux jeunes par l'intermédiaire de son programme de stages pour les jeunes. Le programme aide les entreprises régionales à attirer et à employer de nouveaux diplômés. Les stagiaires bénéficient de possibilités de mentorat et de réseautage, tout en suivant une formation en cours d'emploi et en acquérant des compétences. Les demandeurs autochtones peuvent bénéficier d'exceptions aux critères d'admissibilité

##### **Services aux Autochtones Canada**

Le programme Connexion compétences de la SEJIPN offre du financement pour la formation (comme la formation en dynamique de la vie), et peut comprendre du financement pour les déplacements et la garde d'enfants.

##### **Emploi et Développement social Canada**



Le PFCEA d'EDSC est offert par l'intermédiaire d'un réseau de longue date de prestation de services aux Autochtones, qui offre des programmes pour l'emploi des Autochtones enracinés dans les communautés autochtones depuis des décennies. Les fournisseurs de services aux Premières Nations, aux Inuit, aux Métis et aux Autochtones vivant en milieu urbain ou non affiliés offrent une formation qui répond aux besoins de la communauté. Ces fournisseurs de services ont l'autonomie et la souplesse nécessaires pour offrir de la formation et du soutien en fonction des besoins de la communauté, ce qui appuie l'autodétermination et la réconciliation.

L'appel de propositions de la SECJ de 2019 a permis de financer plusieurs groupes familiaux et communautaires dirigés par des Autochtones, y compris des centres d'amitié autochtones, des organisations autochtones nationales, des conseils tribaux, des Premières Nations individuelles, des conseils communautaires autochtones et divers organismes sans but lucratif au service des jeunes autochtones en milieu urbain.



## Liste des programmes de développement économique offerts aux Autochtones

### Services aux Autochtones Canada

- Développement des entreprises autochtones
- Programme d'entrepreneuriat autochtone
- Préparation des collectivités aux possibilités économiques
- Programme des services relatifs aux terres et au développement économique
- Stratégie d'emploi pour les jeunes inuits et de Premières Nations

### Agences de développement régional

- Institutions financières autochtones
- Services offerts dans le cadre du développement des entreprises autochtones

### Agriculture et Agroalimentaire Canada

- Initiative relative aux systèmes alimentaires et agricoles autochtones

### Emploi et Développement social Canada

- Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones

### Pêches et Océans Canada

- Programmes des pêches commerciales autochtones

### Innovation, Sciences et Développement économique Canada

- Programme canadien d'adoption du numérique
- Fonds de croissance autochtone
- Fonds pour le tourisme autochtone et Stratégie fédérale pour la croissance du tourisme

### Ressources naturelles Canada

- Initiative de foresterie autochtone
- Programme Énergie propre pour les collectivités rurales et éloignées
- Programme du plateau continental polaire

